



Comptes annuels
et rapport de gestion
2013



Comptes annuels
et rapport de gestion
2013

Sommaire

Audit	5
Informations économiques concernant le Groupe Elecnor	7
Rapport	15
Rapport de gestion	109
Informations économiques concernant la société Elecnor, S.A.	123

Rapport d'audit des comptes annuels consolidés

*(Traduction d'un rapport dressé à l'origine en espagnole.
En cas de divergence, c'est la version en langue espagnole qui prévaut)*

Aux actionnaires d'Elecnor, S.A.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés d'Elecnor S.A. (ci-après la « Société ») et ses sociétés dépendantes (ci-après le « Groupe »), qui comprennent l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des changements dans les capitaux propres consolidé, l'état des flux monétaires consolidé et l'annexe aux comptes consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date. Comme indiqué à la Note 2 du rapport ci-joint, les administrateurs sont responsables de la présentation des comptes annuels du Groupe, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière prises par l'Union Européenne et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés, pris dans leur ensemble, fondée sur le travail réalisé conformément aux normes de régulation de l'activité d'audit des comptes en vigueur en Espagne, qui requièrent l'examen, moyennant des sondages sélectifs, de l'évidence justificative des comptes annuels consolidés, et d'évaluer si leur présentation, les principes et critères comptables utilisés et les estimations réalisées sont conformes au cadre réglementaire d'information financière applicable.

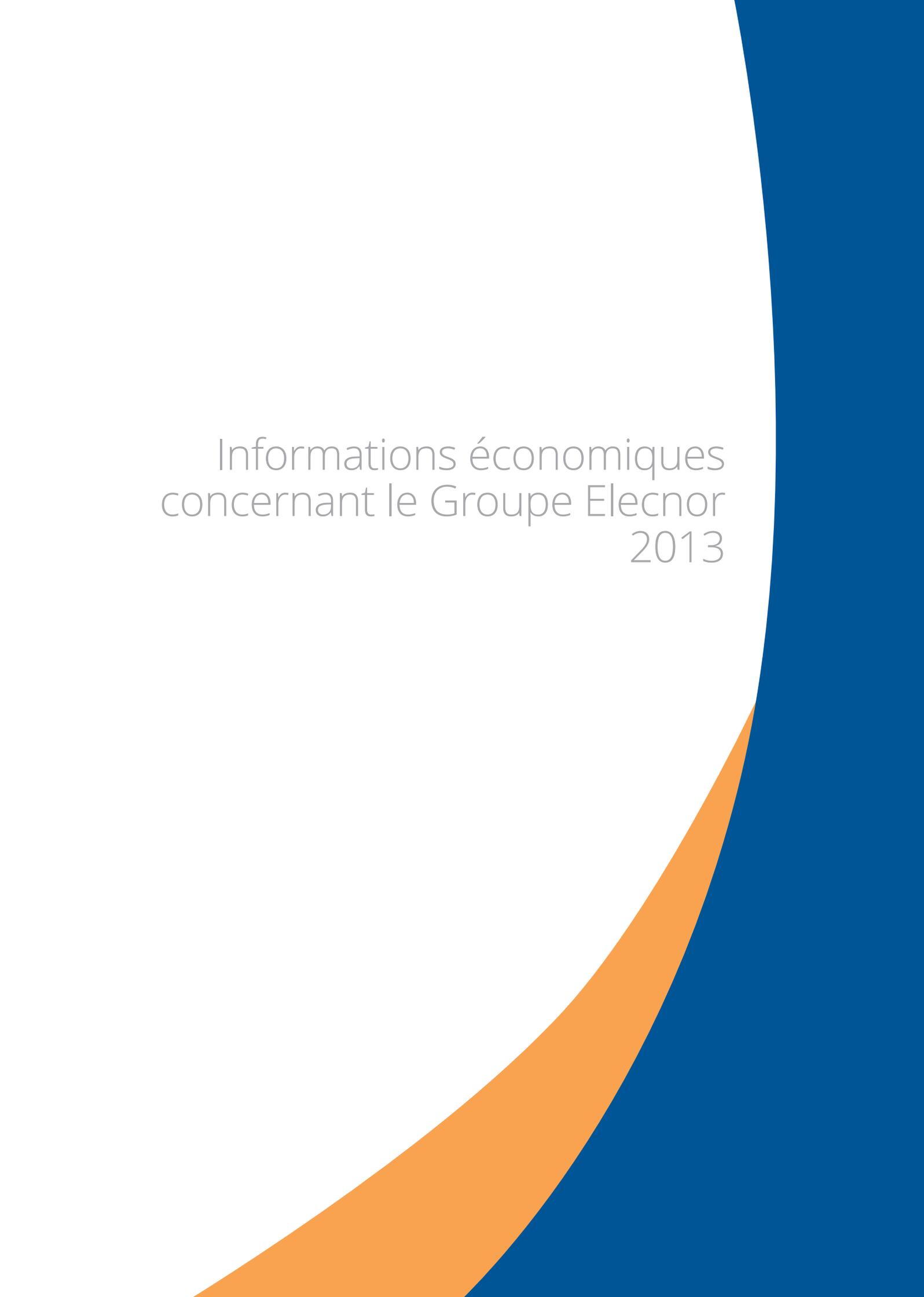
À notre avis, les comptes annuels consolidés ci-joints de l'exercice 2013 expriment, dans tous leurs aspects significatifs, l'image fidèle des capitaux propres consolidés et de la situation financière consolidée d'Elecnor, S.A. et de ses sociétés dépendantes au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et de ses flux monétaires consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière prises par l'Union Européenne et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable.

Le rapport de gestion consolidé ci-joint de l'exercice 2013 contient les explications que les Administrateurs d'Elecnor, S.A. considèrent opportunes sur la situation du Groupe, l'évolution de ses affaires et sur d'autres questions et il ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés. Nous avons vérifié que l'information comptable que contient ce rapport de gestion concorde avec celle des comptes annuels consolidés de l'exercice 2013. Notre travail en qualité d'auditeurs est limité à la vérification du rapport de gestion consolidé dans les limites mentionnées à ce paragraphe et ne comprend pas la révision de toute autre information que celle obtenue des livres de comptabilité d'Elecnor, S.A. et ses sociétés dépendantes.

KPMG Auditores, S.L.

Cosme Carral López - Tapia

21 février 2014



Informations économiques
concernant le Groupe Elecnor
2013

Elecnor, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Elecnor
Bilans de situation financière consolidés aux 31
 décembre 2013 et 2012 (Notes 1 à 6)

	(Milliers d'Euros)		
	31/12/2013	31/12/2012 (*) (retraités)	01/01/2012 (*) (retraités)
Actif			
Actif non courant :			
Actif incorporel-			
Fonds de commerce (Note 7)	32.360	32.289	24.829
Autres actifs incorporels, net (Note 8)	70.506	75.479	72.363
	102.866	107.768	97.192
Immobilisations corporelles, nettes (Note 9)	1.093.068	1.016.211	763.009
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 10)	92.375	101.935	71.624
Actifs financiers non courants (Note 11)			
Participations financiers	3.772	3.986	7.745
Autres investissements financiers	693.373	639.871	556.486
	697.145	643.857	564.231
Impôts différés actifs (Note 18)	74.267	79.867	82.974
Total actif non courant	2.059.721	1.949.638	1.579.030
Actif courant :			
Actifs non courants maintenus pour la vente (Note 3.a)	4.370	5.571	8.675
Stocks (Note 3.l)	36.328	85.816	70.362
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer (Note 12)	910.173	922.802	999.628
Créances commerciales, sociétés liées (Note 26)	47.525	1.539	47.964
Administrations Publiques débitrices (Note 19)	73.634	70.932	45.281
Autres créances	10.303	17.788	15.060
Investissements dans des sociétés liées, à court terme (Note 26)	4.323	4.238	8.779
Autres actifs courants	7.899	4.062	2.752
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 12)	244.351	528.086	255.223
Total actif courant	1.338.906	1.640.834	1.453.724
Total actif	3.398.627	3.590.472	3.032.754

(*) Chiffres présentés exclusivement aux effets de comparaison.
 Les Notes 1 à 31 décrites dans l'Annexe aux comptes consolidés et les Annexes joints font partie intégrante du bilan de situation consolidé de l'exercice 2013.

	(Milliers d'Euros)		
	31/12/2013	31/12/2012 (*) (retraités)	01/01/2012 (*) (retraités)
Passif et capitaux propres-			
Capitaux propres (Note 13) :			
De la Société mère-			
Capital social	8.700	8.700	8.700
Autres réserves	442.150	493.816	473.232
Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	(48.573)	(68.907)	(50.885)
Résultat de l'exercice - Société mère	53.289	87.593	115.088
Acompte sur dividende de l'exercice (Note 5)	(4.193)	(4.663)	(4.663)
	451.373	516.539	541.472
De participations ne donnant pas le contrôle	81.112	41.663	48.632
Total capitaux propres	532.485	558.202	590.104
Passif non courant :			
Subventions (Note 3.p)	11.628	9.515	8.597
Produits différés	7.610	7.218	7.047
Provisions pour risques et charges (Note 16)	22.948	33.696	36.851
Dettes financières (Notes 14 et 15)	1.096.883	1.232.129	748.159
Dettes envers les entreprises du groupe (Note 26)	-	-	559
Autres passifs non courants (Note 19)	19.454	33.352	30.073
Impôts différés passifs (Note 18)	61.628	45.009	36.659
Total passif non courant	1.220.151	1.360.919	867.945
Passif courant :			
Dettes financières (Notes 14 et 15)	315.588	224.557	179.366
Dettes commerciales, sociétés associées et liées (Note 26)	3.623	4.532	3.529
Dettes commerciales et autres comptes à payer-			
Dettes pour achats ou prestation de services	531.734	529.665	629.897
Avances de clients et facturation anticipée (Note 17)	596.789	777.241	629.265
	1.128.523	1.306.906	1.259.162
Autres dettes-			
Administrations Publiques créditrices (Note 19)	104.683	77.831	82.204
Autres passifs courants	93.574	57.525	50.444
	198.257	135.356	132.648
Total passif courant	1.645.991	1.671.351	1.574.705
Total passif et capitaux propres-	3.398.627	3.590.472	3.032.754

ELEC NOR, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Elec nor
Compte de résultats consolidés correspondant aux
exercices annuels clos les 31 décembre 2013 et 2012 (Notes 1 à 6)

	(Milliers d'euros)	
	(Charges) Produits	
	2013	2012 (*)
Opérations continues :		
Montant net du chiffre d'affaires (Note 21)	1.864.174	1.930.712
Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication (Note 3.l)	(6.622)	29.652
Approvisionnements (Note 21)	(1.039.204)	(1.145.975)
Autres produits d'exploitation (Note 3.h)	184.426	180.891
Charges de personnel (Note 21)	(451.563)	(429.716)
Autres charges d'exploitation	(330.780)	(301.898)
Amortissements et provisions (Note 21)	(78.890)	(68.740)
Résultat d'exploitation	141.541	194.926
Produits financiers (Note 21)	61.934	68.732
Charges financières (Note 21)	(82.673)	(81.441)
Différences de change (Note 2.f)	(10.582)	(8.432)
Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers (Notes 2.g, 10 et 16)	(2.012)	19
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 2.g)	16.651	(252)
Bénéfices (pertes) des investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 10)	(15.793)	(34.906)
Résultat avant impôts	109.066	138.646
Impôts sur les bénéfices (Note 19)	(52.208)	(47.498)
Résultat de l'exercice issu des opérations continues	56.858	91.148
Résultat de l'exercice	56.858	91.148
Attribuable à :		
Actionnaires de la Société mère	53.289	87.593
Intérêts minoritaires (Note 13)	3.569	3.555
Bénéfice par action (en euros) (Note 28)		
De base	0,63	1,04
Dilué	0,63	1,04

(*) Chiffres présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 31 décrites dans l'Annexe aux comptes consolidés et les Annexes joints font partie intégrante du compte de résultats consolidé de l'exercice 2013.

Elecnor, S.A et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Elecnor
États du résultat global consolidé correspondant aux
exercices annuels clos les 31 décembre 2013 et 2012

	(Milliers d'euros)		
	Notes de l'Annexe aux comptes	Exercice 2013	Exercice 2012 (*) (retraité)
SOLDE CONSOLIDÉ DU COMPTE DE RÉSULTATS (I)		56.858	91.148
Autre résultat global			
Postes reclassés dans le résultat			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres :			
- Pour couverture de flux monétaire	Note 15	(6.762)	(3.909)
- Différences de conversion	Note 13	(104.428)	(41.277)
- Participation dans autre résultat global des investissements comptabilisés par la méthode de la participation	Note 10	(12.339)	(21.815)
- Effet fiscal	Notes 15 et 18	2.030	1.173
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT AUX CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (II)		(121.499)	(65.828)
Transferts au compte de résultat consolidé :			
- Pour couverture de flux monétaire	Note 15	16.740	721
- Participation dans autre résultat global des investissements comptabilisés par la méthode de la participation	Note 10	12.807	-
- Effet fiscal	Notes 15 et 18	(5.022)	(216)
TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (III)		24.525	505
TOTAL PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS RECONNUS (I+II+III)		(40.116)	25.825
a) Attribués à la Société mère		(38.191)	21.779
b) Attribués à participations ne donnant pas le contrôle		(1.925)	4.046

(*) Chiffres présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 31 décrites dans l'Annexe aux comptes consolidés et les Annexes joints font partie intégrante de l'état du résultat consolidé correspondant au exercice 2013.

Elecnor, S.A et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Elecnor

États des variations des capitaux propres consolidés

correspondant aux exercices annuels clos les 31 décembre 2013 et 2012

(Milliers d'euros)

	Capital social	Ajustements dans le patrimoine pour évaluation	Réserve légale	Autres réserves restreintes	Autres réserves volontaires	Réserves dans sociétés consolidées	Actions propres	Différences de conversion	Total réserves	Résultat net de l'exercice	Acompte sur dividende versé dans l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Soldes au 1er janvier 2011 (Note 13)	8.700	(21.014)	1.743	22.476	316.561	154.101	(22.461)	812	452.218	115.088	(4.663)	48.632	619.975
Correction d'erreurs	-	(29.871)	-	-	-	-	-	-	(29.871)	-	-	-	(29.871)
Soldes au 1er janvier 2012 retraités	8.700	(50.885)	1.743	22.476	316.561	154.101	(22.461)	812	422.347	115.088	(4.663)	48.632	590.104
Total produits et charges reconnus de l'exercice 2012	-	(2.722)	-	-	-	-	-	(47.792)	(50.514)	87.593	-	4.046	41.125
Application du résultat :													
Aux réserves	-	-	-	-	81.228	11.258	-	-	92.486	(92.486)	-	-	-
Au dividende complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(17.939)	-	(3.815)	(21.754)
Au dividende exceptionnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À l'acompte sur dividende exercice 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.663)	4.663	-	-
Achat d'actions propres	-	-	-	-	-	-	(1.544)	-	(1.544)	-	-	-	(1.544)
Vente d'actions propres	-	-	-	-	-	-	1.169	-	1.169	-	-	-	1.169
Transfert entre réserves	-	-	-	375	(375)	-	-	-	-	-	-	-	-
Acompte sur dividende versé dans l'exercice 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.663)	-	(4.663)
Conversion d'états financiers exprimés en monnaie étrangère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	460	460
Autres pour variations dans le périmètre (Note 2.g)	-	-	-	-	69.358	(89.141)	-	-	(19.783)	-	-	(7.908)	(27.691)
Autres	-	-	-	-	-	(3.952)	-	-	(3.952)	-	-	248	(3.704)
Soldes au 31 décembre 2012 (Note 13)	8.700	(53.607)	1.743	22.851	466.772	72.266	(22.836)	(46.980)	440.209	87.593	(4.663)	41.663	573.502
Correction d'erreurs	-	(15.300)	-	-	-	-	-	-	(15.300)	-	-	-	(15.300)
Soldes au 1er janvier 2013 retraités	8.700	(68.907)	1.743	22.851	466.772	72.266	(22.836)	(46.980)	424.909	87.593	(4.663)	41.663	558.202
Total produits et charges reconnus de l'exercice 2013	-	20.334	-	-	-	-	-	(111.814)	(91.480)	53.289	-	(1.925)	(40.116)
Application du résultat :													
Aux réserves	-	-	-	-	20.656	44.335	-	-	64.991	(64.991)	-	-	-
Au dividende complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(17.939)	-	(6.360)	(24.299)
Au dividende exceptionnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À l'acompte sur dividende exercice 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.663)	4.663	-	-
Achat d'actions propres	-	-	-	-	-	-	(1.247)	-	(1.247)	-	-	-	(1.247)
Vente d'actions propres	-	-	-	-	51	-	1.616	-	1.667	-	-	-	1.667
Transfert entre réserves	-	-	-	(415)	1.411	(996)	-	-	-	-	-	-	-
Acompte sur dividende versé dans l'exercice 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.193)	-	(4.193)
Autres pour variations dans le périmètre (Note 2.g)	-	-	-	-	-	816	-	-	816	-	-	10.839	11.655
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36.895	36.895
Autres	-	-	-	-	-	(6.125)	46	-	(6.079)	-	-	-	(6.079)
Soldes au 31 décembre 2013 (Note 13)	8.700	(48.573)	1.743	22.436	488.890	110.296	(22.421)	(158.794)	393.577	53.289	(4.193)	81.112	532.485

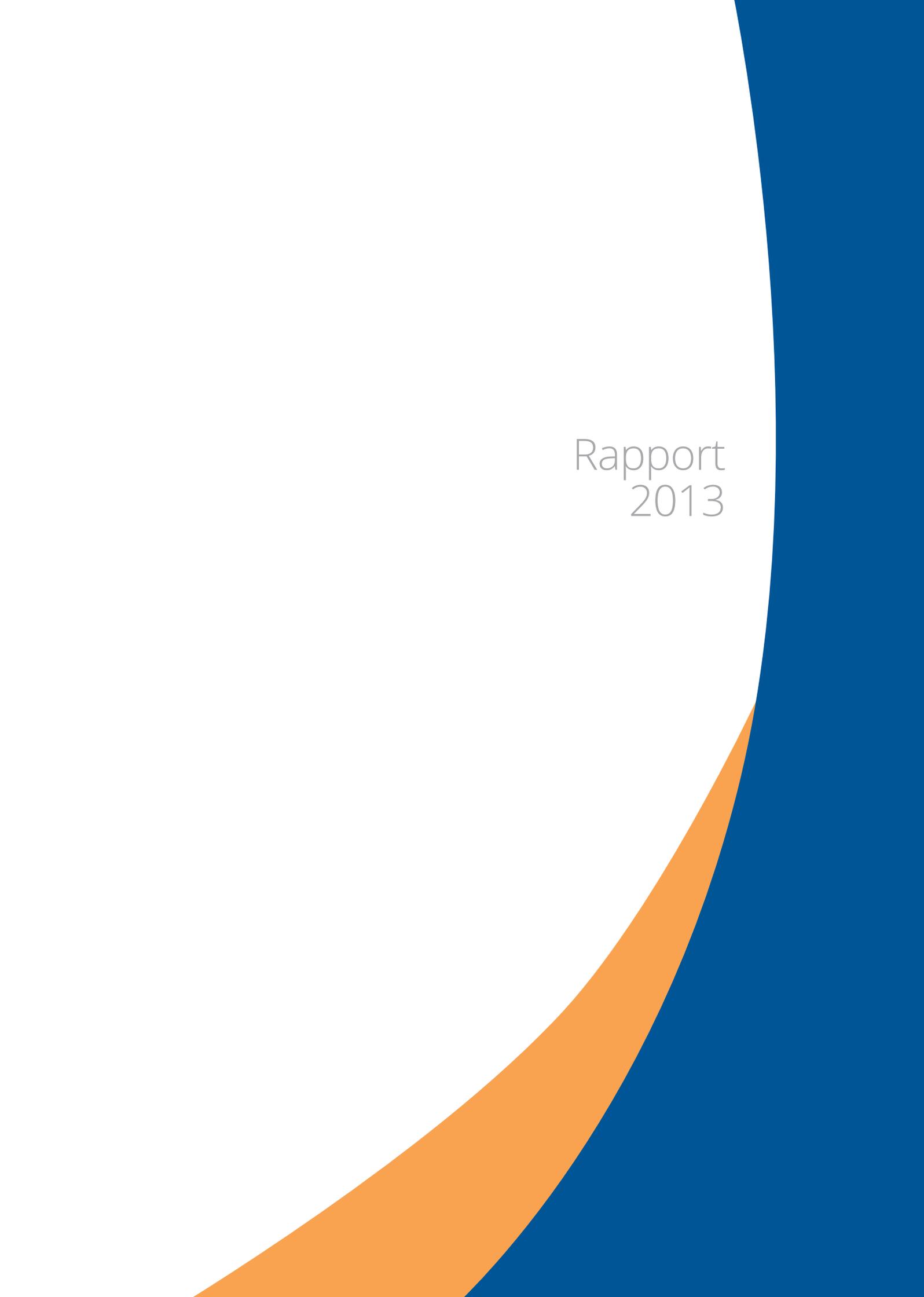
(*) Chiffres présentés exclusivement aux effets de comparaison. Les Notes 1 à 31 décrites dans l'Annexe aux comptes consolidés et les Annexes joints font partie intégrante de l'état des variations des capitaux propres correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013

Elecnor, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Elecnor
États des Flux de Trésorerie Consolidés dans les exercices
 clos les 31 décembre 2013 et 2012

	Miles de euros	
	Exercice 2013	Exercice 2012 (*)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation :		
Résultat consolidé de l'exercice	56.858	91.148
Ajustements pour-		
Amortissements et variations de provisions d'actifs courants et non courants (Notes 8, 9, 10 et 21)	65.040	54.351
Variation des provisions pour risques et charges (Note 16)	13.850	(2.260)
Imputation produits différés	(1.227)	(2.092)
Résultat net de sociétés comptabilisées par la méthode de la participation (Note 10)	15.793	(2.095)
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 15)	(16.822)	-
Dépréciation et Résultat net pour cession d'instruments financiers (Notes 2.g, 10 et 16)	2.012	35.816
Produits et charges financiers (Note 21)	31.321	(11.857)
Impôt sur les sociétés	52.208	47.498
Ressources issues des opérations	219.033	210.509
Variation de capital circulant :		
Variation des créances commerciales et autres actifs courants	(67.020)	130.206
Variation des stocks	50.702	(12.441)
Variation des dettes commerciales et autres comptes à payer	(133.494)	892
Effet des différences de conversion sur le capital circulant des sociétés étrangères		(3.644)
Variation dans d'autres créances	(1.601)	10.022
Impôt sur les gains payés	(24.827)	(50.134)
Flux nets de trésorerie d'activités d'exploitation (I)	42.793	285.410
Flux de trésorerie pour activités d'investissement :		
Acquisition de sociétés du groupe associées et d'entités contrôlées conjointement (Notes 2.g, 7 et 10)	(3.197)	(69.765)
Acquisition d'actifs incorporels (Note 8)	(1.775)	(2.546)
Acquisition de portefeuille de valeurs et autres investissements financiers non courants (Note 11)	(154.936)	(176.723)
Subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations	3.340	2.643
Acquisition d'actifs fixes corporels (Note 9)	(249.114)	(348.668)
Dividendes reçus de sociétés associées (Note 10)	5.160	5.859
Intérêts recouverts	61.934	83.298
Recouvrements pour cession d'actifs corporels, incorporels et non courants (Notes 8 et 9)	8.152	5.854
Recouvrements pour vente d'actifs financiers, net (Notes 2.g et 11)	10.905	4.620
Flux nets de trésorerie des activités d'investissement (II)	(319.531)	(495.428)
Flux de trésorerie pour activités de financement :		
Entrées de trésorerie pour dette financière et pour dettes à long terme (Note 14)	245.386	726.911
Intérêts payés (Note 14)	(82.922)	(83.298)
Remboursement de dette financière et autre dette à long terme (Note 14)	(143.801)	(144.705)
Paiements de dividendes	(28.492)	(26.417)
Entrées de trésorerie pour cession d'actions propres (Note 13)	1.616	1.169
Sorties de trésorerie pour achat et vente d'actions propres (Note 13)	(1.201)	(1.544)
Flux nets de trésorerie des activités de financement (III)	(9.414)	472.116
Effet des variations dans le périmètre de consolidation (IV)	2.417	10.765
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (I+II+III)	(283.735)	272.863
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	528.086	255.223
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	244.351	528.086

(*) Chiffres présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 31 décrites dans l'Annexe aux comptes consolidés et les Annexes joints font partie intégrante de l'état des flux de trésorerie consolidés correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013.



Rapport
2013

Elecnor, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe ELECNOR (consolidé) **Annexe aux comptes consolidés** correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013.

1. Sociétés du Groupe et sociétés associées

Elecnor, S.A., la Société mère, a été constituée pour une durée indéfinie le 6 juin 1958, et son siège social se trouve à calle Marqués de Mondéjar 33, Madrid.

La Société mère a pour objet, selon ses statuts :

- l'activité commerciale la plus étendue en matière d'ingénierie, projet, construction, montage, réparation, maintenance et conservation de toutes sortes de travaux et installations de tout genre ou espèce, dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire, leur exécution complète, avec ou sans fourniture de matériel, pour le propre compte ou pour celui de tiers, sous forme exclusive ou par le biais d'association dans n'importe quelle modalité ;
- la prestation de services publics et privés de ramassage de toutes sortes de déchets, balayage et nettoyage des rues, transfert et transport des déchets jusqu'au lieu de dépôt final, leur déchargement final, recyclage, traitement et dépôt des déchets publics, privés, industriels, hospitaliers, pathologiques, nettoyage, maintenance et conservation des égouts et, en général, services d'assainissement urbain et tout autre service complémentaire en rapport direct ou indirect avec tous les autres, entendu dans son sens le plus large ;
- la conception, la recherche, le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'usines et installations de traitement, récupération et élimination de déchets, ainsi que l'achat et la vente de sous-produits générés par ces traitements ;
- la conception, la recherche, le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'usines et d'installations de traitement des eaux et épuration des eaux usées et des déchets, la récupération et élimination de déchets, ainsi que l'achat et la vente de sous-produits générés par ces traitements ;
- l'exploitation, la transformation et la commercialisation de toutes sortes d'eaux ;

Les activités énumérées pourront aussi être menées par la Société, totalement ou en partie, indirectement, moyennant la participation dans d'autres sociétés ayant un objet analogue, tant en Espagne qu'à l'étranger. Le Groupe ELECNOR ne mènera aucune activité pour laquelle les lois exigent des conditions ou des contraintes spécifiques, tant qu'elle ne les remplira pas strictement.

Les sociétés dépendantes mènent essentiellement les différentes activités qui composent l'objet social indiqué plus haut, ainsi que l'exploitation de parcs de génération d'énergie éolienne, thermo-solaire et photovoltaïque, la prestation de services de recherche, conseil et développement de logiciels aéronautiques et aérospatiaux et la fabrication et la distribution de panneaux solaires et stations d'exploitation photovoltaïque.

Les Statuts sociaux et autre information publique concernant la Société peuvent être consultés sur www.elecnor.es et à son siège social.

Outre les opérations qu'elle mène directement, comme cela a été commenté, Elecnor, S.A. est le chef de file d'un groupe d'entités dépendantes qui se consacrent à des activités diverses et qui constituent, avec elle, le Groupe ELECNOR (ci-après, le « Groupe » ou le « Groupe ELECNOR »). Par conséquent, la Société mère est tenue d'élaborer, en plus de ses propres comptes annuels individuels, les comptes consolidés qui incluent également les participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées.

À l'Annexe I sont détaillées les entreprises du Groupe et associées incluses dans la consolidation et l'information qui leur est rattachée au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, une fois effectuée leur conversion en euros, et avant les homogénéisations correspondant à leurs états financiers individuels respectifs et, le cas échéant, les ajustements pour conversion aux Normes Comptables Internationales (UE-IFRS).

Les données de l'Annexe I ont été fournies par les entreprises du Groupe et leur situation patrimoniale figure dans leurs comptes annuels individuels.

2. Bases de présentation des Comptes annuels consolidés et principes de consolidation

a) Bases de présentation et cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe-

Les comptes annuels consolidés du Groupe ELEC NOR pour l'exercice 2013 ont été dressés :

- Par les Administrateurs d'Elec nor, à la réunion de son Conseil d'Administration du 19 février 2014, conformément au cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe ELEC NOR, qui est établi dans :
 - a) Le Code de Commerce et le reste de la législation commerciale ;
 - b) Les Normes Internationales d'Information Financière (ci-après, IFRS) adoptées par l'Union Européenne, selon le Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, y compris les Normes Internationales de Comptabilité (IAS) et les interprétations émises par le IFRS Interpretation Committee (IFRIC) et par le Standing Interpretations Committee (SIC). La Note 3 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation des comptes annuels consolidés du Groupe ELEC NOR pour l'exercice 2013 ;
 - c) Le reste des normes comptables espagnoles applicables.
- En tenant compte de tous les principes et normes de comptabilité et des critères d'évaluation d'application obligatoire qui ont un effet significatif sur les comptes annuels consolidés, ainsi que les alternatives que permettent les normes à ce sujet et qui sont spécifiées à l'alinéa b) de cette note de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe ELEC NOR.
- De manière à refléter l'image fidèle des capitaux propres et de la situation financière consolidés, du Groupe ELEC NOR au 31 décembre 2013 et des résultats de ses opérations, des changements dans les capitaux propres et des flux de trésorerie consolidés qui se sont produits dans le Groupe dans l'exercice clos à cette date.
- A partir des registres de comptabilité tenus par Elec nor et les autres sociétés intégrées dans le Groupe, qui incluent les Unions Temporaires d'Entreprises dans lesquelles elles participent aux 31 décembre 2013 et 2012.

Les comptes annuels consolidés du Groupe ELEC NOR correspondant à l'exercice 2012 ont été approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elec nor du 22 mai 2013. Les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels des sociétés qui y sont intégrées, correspondant à l'exercice 2012, sont en attente d'approbation par leurs Assemblées Générales d'actionnaires respectives. Cependant, le Conseil d'Administration d'Elec nor entend que ces comptes annuels seront approuvés sans aucune modification.

b) Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS)-

Les IFRS établissent certaines alternatives à leur application, parmi lesquelles nous soulignons les suivantes :

- i) Les participations dans des entités contrôlées conjointement peuvent être consolidées par intégration proportionnelle ou évaluées par la méthode de participation en utilisant le même critère pour toutes les participations dans des entités contrôlées conjointement du Groupe.

Le Groupe a choisi le critère de consolider par la méthode de participation toutes les sociétés dans lesquelles elle exerce un contrôle conjoint avec le reste de ses associés.
- ii) Tant les actifs incorporels que les actifs enregistrés sous la rubrique « Actifs non courants - Immobilisations corporelles, nettes » peuvent être évalués à la valeur de marché ou à leur coût d'acquisition corrigé par l'amortissement cumulé et les assainissements réalisés, le cas échéant.

Le Groupe a choisi d'enregistrer ces actifs au coût d'acquisition corrigé.
- iii) Les subventions de capital peuvent être enregistrées en déduisant de la valeur comptable de l'actif le montant des subventions de capital reçues pour leur acquisition ou bien en présentant ces subventions comme un passif non courant dans l'état de situation financière.

Le Groupe a choisi la seconde option.
- iv) En application des principes IFRS, le Groupe a choisi de ne pas reconstruire les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004.
- v) Les différences de conversion générées avant le 1er janvier de l'exercice 2004 ont été classées à la rubrique « Autres réserves » au chapitre des capitaux propres.

Normes adoptées par anticipation

Le Groupe a appliqué de façon anticipée les modifications introduites dans l'IAS 36 – Information à fournir sur le montant récupérable des actifs non financiers.

Normes et interprétations émises non en vigueur

L'IASB a publié de nouvelles normes comptables (IFRS) et interprétations (IFRIC) applicables aux exercices comptables ouverts à partir du 1er janvier 2014. Le détail de la nature du changement de la politique comptable et de l'évaluation de la part de la Direction du Groupe Elecnor de l'impact des nouvelles normes qui pourraient avoir un effet sur les états financiers du Groupe est résumé ci-après :

IFRS 9 Instruments financiers – publiée en octobre 2010 (en attente d'adoption par l'Union Européenne)

Cette norme, qui remplace partiellement l'IAS 39, simplifie les critères de reconnaissance et d'évaluation des instruments financiers en conservant un modèle mixte d'évaluation et en établissant deux uniques catégories principales pour les actifs financiers : coût amorti et juste valeur. Le critère de classification se base sur le modèle d'activité de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La Direction estime que la future application de l'IFRS 9 n'aura pas un impact significatif sur les actifs et passifs financiers actuellement enregistrés. Quoi qu'il en soit, à la date actuelle, le Groupe est en train d'analyser tous les impacts futurs de l'adoption de cette norme et il est impossible de fournir une estimation raisonnable de ses effets tant que cette analyse ne sera pas complète.

Cette norme, qui est disponible pour être appliquée de façon immédiate, n'a cependant pas encore été adoptée par l'UE.

IFRS 10 États financiers consolidés - émise en mai 2011

Cette nouvelle norme de consolidation remplace l'actuel IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » et la SIC 12 « Consolidation - Entités ad hoc ». L'objectif de cette norme est d'obtenir un modèle unique de consolidation basé sur trois éléments : l'exposition ou le droit aux résultats variables dérivés de leur participation ; la capacité d'avoir un impact sur les résultats à travers le pouvoir exercé sur l'entité participée ; et l'existence d'un lien entre ce pouvoir et les retours.

Le Groupe est en train d'analyser l'impact qu'aura cette nouvelle définition de contrôle sur l'ensemble de sociétés consolidées. Il prévoit qu'il n'entraînera pas de changement dans le périmètre de consolidation ni dans la méthode de consolidation utilisée.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2014.

IFRS 11 Partenariats – émise en janvier 2012

Cette norme remplace l'actuel IAS 31 « Participations dans des coentreprises ». L'objectif de cette norme est avant tout d'apporter une définition des partenariats en la divisant en différentes sous-catégories et de réglementer la façon de les comptabiliser.

Le changement essentiel qu'apporte l'IFRS 11 par rapport à la norme actuelle est l'élimination de l'option de consolidation proportionnelle pour les entités contrôlées conjointement, qui seront incorporées dorénavant par la méthode de la participation, méthode qui est celle qu'applique le Groupe Elecnor, ce pourquoi l'entrée en vigueur de cette norme n'aura aucun effet dans ce sens.

Le Groupe estime qu'il n'y aura pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés (Notes 2.f).

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2014.

IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises - émis en janvier 2012

Cette norme est parallèle à l'émission des nouvelles IFRS mentionnées antérieurement.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2014.

IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités - émise en mai 2011

Cette norme regroupe toutes les exigences d'information à fournir sur les comptes relatives aux participations dans d'autres entités dépendantes, aux partenariats, aux associées et aux entités structurées non consolidées, tout en soulignant le fait que bien qu'il soit permis de cumuler l'information à fournir, la présentation doit être cohérente avec l'objectif général de cette information à fournir, claire et ne pas prêter à confusion.

Il est donc prévisible que son entrée en vigueur représentera une extension des informations à fournir que le Groupe réalise et qui sont actuellement requises pour les participations dans d'autres entités et autres véhicules d'investissement.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2014.

c) Monnaie fonctionnelle-

Les présents comptes annuels consolidés sont présentés en euros, puisque l'euro est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère le Groupe. Les opérations à l'étranger sont enregistrées conformément aux politiques décrites à la Note 3.f.

d) Responsabilité de l'information et estimations réalisées-

L'information contenue dans ces comptes annuels consolidés relève de la responsabilité du Conseil d'Administration d'ELECNOR.

Dans les comptes annuels consolidés du Groupe ELECNOR correspondant à l'exercice 2013 ont utilisé occasionnellement des estimations faites par la Haute Direction du Groupe et des entités consolidées - ratifiées ensuite par leurs Administrateurs - pour quantifier certains des actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations se réfèrent essentiellement à :

- L'évaluation de pertes possibles pour dépréciation de certains actifs (Notes 7, 8, 9, 11 et 18) ;
- L'évaluation de pertes possibles dans des travaux en cours d'exécution et/ou dans le carnet de commandes engagé ;
 - Le résultat correspondant au degré d'avancement des travaux ;
 - La vie utile des actifs matériels et incorporels (Notes 8 et 9) ;
 - Le montant des provisions pour risques et charges (Note 16) ;
 - La probabilité de production et le montant des passifs de montant indéterminé ou contingents (Note 16) ;
 - L'évaluation des fonds de commerce (Note 7) ;
 - La juste valeur de certains actifs non cotés (Notes 11 et 15).

Malgré que ces estimations aient été faites en fonction de la meilleure information disponible au 31 décembre 2013 sur les faits analysés, il est possible que des événements pouvant avoir lieu à l'avenir obligent à les modifier (à la hausse ou à la baisse) dans de prochains exercices ; cela serait fait conformément aux dispositions de la IAS 8, de manière prospective, en reconnaissant les effets du changement d'estimation sur le compte de résultats consolidé correspondant.

e) Comparaison de l'information-

Conformément aux exigences de l'IAS 1, l'information contenue dans cette annexe relative à l'exercice 2013 est présentée, aux effets de comparaison, avec l'information similaire relative à l'exercice 2012, qui ne constitue par en elle-même les comptes annuels consolidés du Groupe ELECNOR correspondant à l'exercice 2012.

Les Administrateurs de la Société mère ont décidé de corriger une erreur comptable qui s'est produite dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2012. Cette erreur réside dans le fait que la participation de deux investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 10) générée par la variation de la juste valeur de dérivés de couverture, n'a pas été reconnue dans l'état de situation financière consolidé, alors que tel que l'établit la norme comptable applicable la part proportionnelle doit être enregistrée dans « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » en intégrant les changements dans l'état de situation financière consolidé.

Les Administrateurs de la Société mère considèrent également que les prêts participatifs accordés aux sociétés participées Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L. constituent en substance une part de l'investissement net dans ces sociétés (Notes 2 f) et 11).

À ce titre, le montant négatif qui était maintenu au 31 décembre 2012 a été reclassé dans le solde des investissements comptabilisés par la méthode de la participation en tant que montant le plus bas des actifs financiers, où sont enregistrés les prêts participatifs accordés à ces sociétés participées.

Les principaux impacts des corrections de ces erreurs qui, tel que l'établissent les principes comptables appliqués et expliqués dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2012 sont enregistrés rétroactivement en modifiant par conséquent les données initiales, sont les suivants :

	Milliers d'euros	
	Dr	Cr
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 10)	10.091	
Ajustements pour changements de valeur	45.171	
Actifs financiers non courants (Note 11)		55.262

Ces impacts sont en outre enregistrés rétroactivement au 1er janvier 2012, les montants reclassés par rapport aux chiffres au 31 décembre 2011 étant les suivants :

	Milliers d'euros	
	Dr	Cr
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 10)		29.871
Ajustements pour changements de valeur	29 871	

De la même façon, l'état de situation financière consolidé de l'exercice 2012 est reformulé en modifiant la variation dans « Autre résultat global » des investissements comptabilisés par la méthode de la participation, pour un montant de -15.300 milliers d'euros.

f) Principes de consolidation-

Portée

Les comptes annuels consolidés du Groupe ELECNOR incluent toutes les sociétés dépendantes d'Elecnor, S.A., à l'exception de celles non significatives pris individuellement ou globalement.

Il est présumé qu'il y a contrôle quand la Société mère possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du pouvoir de vote d'une autre société, sauf dans des circonstances exceptionnelles dans lesquelles il peut être prouvé clairement que cette possession ne constitue pas un contrôle (Note 10). Il y a contrôle également quand la Société mère possède la moitié ou moins du pouvoir de vote d'une société et détient :

- le pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote, en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- le pouvoir de diriger les politiques financières et d'opération de la société, selon une disposition légale ou statutaire ou un accord ;
- le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ;
- le pouvoir d'émettre la majorité des voix aux réunions du Conseil d'Administration.

Procédures

Les sociétés dépendantes sont consolidées par la méthode d'intégration globale, ce qui suppose que sont éliminés tous les soldes, toutes les transactions, tous les produits et charges intragroupe.

Par ailleurs, tous les états financiers utilisés de la Société mère et des sociétés dépendantes se réfèrent à une même date et ont été élaborés en suivant des politiques comptables uniformes.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des sociétés dépendantes sont identifiés dans les capitaux propres de manière distincte des capitaux propres de la Société mère.

Les changements dans la participation d'une société dépendante qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions de capitaux propres, c'est-à-dire que toute différence est reconnue directement dans les capitaux propres.

Regroupement d'entités

Il est considéré que le Groupe réalise un regroupement d'entités quand les actifs acquis et les passifs assumés constituent une entité. Le Groupe enregistre chaque regroupement d'entités en appliquant la méthode d'acquisition, ce qui suppose d'identifier l'acquéreur, de déterminer la date d'acquisition, qui est celle à laquelle est obtenu le contrôle, ainsi que le coût d'acquisition, de reconnaître et de mesurer les actifs identifiables acquis, les passifs assumés et toute participation ne donnant pas le contrôle et, enfin, le cas échéant, de reconnaître et de mesurer le Fonds de Commerce ou la Différence Négative de Consolidation.

Les coûts encourus dans l'acquisition sont reconnus comme des charges de l'exercice dans lequel ils se produisent, de manière qu'ils ne sont pas considérés comme un plus grand coût de la combinaison.

Les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont mesurés à leur juste valeur à la date d'acquisition, et la participation ne donnant pas le contrôle est évaluée pour la part proportionnelle de cette participation dans les actifs nets identifiables.

Dans le cas des acquisitions par étapes, l'acquéreur réévalue, à la date de prise de contrôle, sa participation préalable à sa juste valeur, en enregistrant la plus-value ou la moins-value correspondante au compte de résultats.

Par ailleurs, les transactions entre la Société mère et les participations ne donnant pas le contrôle (opérations postérieures à l'obtention du contrôle dans lesquelles l'entité mère acquiert d'autres participations des intérêts minoritaires ou cède des participations sans perdre le contrôle), sont comptabilisées comme des transactions avec des instruments de capitaux propres.

Le Groupe reconnaît un Fonds de Commerce à la date d'acquisition pour la différence positive entre :

- La somme de (i) la contre-prestation transférée mesurée à sa juste valeur à la date d'acquisition, (ii) le montant de la participation ne donnant pas le contrôle et (iii) si c'est un regroupement d'entités réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation que possédait le Groupe auparavant ; et

- La valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

Dans le cas où cette différence est négative, le Groupe doit analyser à nouveau toutes les valeurs pour pouvoir déterminer s'il existe réellement un achat effectué dans des termes très avantageux, auquel cas cette différence sera portée aux résultats.

Perte de contrôle

Quand le Groupe perd le contrôle sur une société dépendante, il retire les actifs (y compris le Fonds de Commerce) et les passifs de la dépendante ainsi que la participation ne donnant pas le contrôle à sa valeur comptable à la date à laquelle il perd le contrôle, il reconnaît la contre-prestation reçue et la participation maintenue dans cette société à sa juste valeur à la date où il perd le contrôle, en reconnaissant le résultat pour la différence.

Participations dans des regroupements d'entités et des sociétés associées

Un regroupement d'entreprises est défini comme étant un accord contractuel en vertu duquel deux participants ou plus entreprennent une activité économique soumise à un contrôle conjoint, lequel est exercé uniquement quand les décisions stratégiques de l'activité, financières ou opérationnelles, requièrent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle (les participants).

Parmi les formes que peuvent prendre les regroupements d'entreprises, le Groupe distingue entre :

- Entités contrôlées conjointement, dont les activités conjointes impliquent la création d'une société juridique indépendante dans laquelle une participation est acquise.

Le Groupe inclut dans cette catégorie ses participations dans des sociétés dans lesquelles il existe un accord contractuel entre les associés qui établit un contrôle conjoint sur leur activité économique.

- Opérations et actifs contrôlés de manière conjointe, qui représentent la combinaison des opérations, ressources et expérience des participants pour obtenir certains résultats, mais qui n'impliquent pas la constitution d'une société juridique indépendante.

Le Groupe inclut dans cette catégorie les UTE (Unions Temporaires d'Entreprises) à travers lesquelles il mène une partie de son activité.

Par ailleurs, une société est considérée comme associée quand sans exercer un contrôle sur elle une influence significative y est exercée.

Le Groupe ELECNOR consolide ses participations dans des entités contrôlées conjointement et dans des sociétés associées selon la méthode de participation. Selon cette méthode, l'investissement est enregistré initialement à son coût.

La participation du Groupe aux bénéfices ou pertes des entités associées obtenus à partir de la date d'acquisition est enregistrée comme une augmentation ou une baisse de la valeur des investissements en les portant au crédit ou au débit du poste « Participation au résultat de l'exercice des entités associées comptabilisées en appliquant la méthode de la participation » du compte de résultats. De la même façon, la participation du Groupe dans « Autre résultat global » des entités associées obtenu à partir de la date d'acquisition est enregistrée comme une augmentation ou une baisse de la valeur des investissements dans les entités associées, en reconnaissant la contrepartie par nature dans « Autre résultat global » de l'état de situation financière consolidé. Les distributions de dividendes sont enregistrées comme des dépréciations de la valeur des investissements.

Les pertes dans les entités associées qui correspondent au Groupe se limitent à la valeur de l'investissement net, à l'exception des cas où des obligations légales ou implicites aient été assumées par le Groupe ou qu'il ait effectué des paiements au nom des entités associées.

Par ailleurs, si la part des pertes d'une entité associée ou d'une coentreprise qui correspond au Groupe est égale ou supérieure à sa participation dans cette associée ou coentreprise, le Groupe ne reconnaîtra plus la part qui pourrait lui correspondre lors de pertes ultérieures. À ces effets, la participation dans l'associée ou dans la coentreprise sera égale au montant sur les livres de l'investissement, calculé selon la méthode de la participation, auquel sera ajouté le montant de toute autre part à long terme qui, en substance, ferait partie de l'investissement net du Groupe dans l'entité associée.

Par ailleurs, indépendamment des pertes reconnues selon ce qui a été expliqué plus haut, le Groupe analyse les dépréciations additionnelles éventuelles selon les normes relatives aux actifs financiers (Note 3.m) et en considérant l'investissement dans sa totalité et non pas seulement pour le Fonds de Commerce qui serait éventuellement incorporé.

Les UTE sont consolidées par la méthode d'intégration proportionnelle, en intégrant leur pourcentage dans les actifs et passifs de l'entité correspondante à chaque rubrique de l'état de situation financière consolidé et du compte de résultats consolidé qui lui revient.

Différences de conversion

Dans la consolidation, les actifs et passifs des sociétés du Groupe à l'étranger dans une monnaie fonctionnelle distincte de l'euro, sont convertis selon les taux de change en vigueur à la date du bilan. Les postes de produits et charges sont convertis selon les taux de change moyens de la période, à moins que leur fluctuation soit importante. Les comptes de capital et de réserves sont convertis aux taux de change historiques. Les différences de change résultantes, le cas échéant, sont classées comme capitaux propres. Ces différences de conversion sont reconnues comme des produits et charges dans la période dans laquelle l'investissement est réalisé ou cédé. La distribution de dividendes par l'entité correspondante à l'étranger, dans la mesure où elle ne représente pas une perte de son contrôle, n'est pas considérée comme une disposition partielle de la participation.

g) Variations dans le périmètre de consolidation-

Les variations les plus significatives produites dans le périmètre de consolidation dans l'exercice 2013 ont été les suivantes :

- Le 23 avril 2013, Elecnor, S.A. a vendu 10% des sociétés dépendantes brésiliennes Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral Energía, S.A., la participation du Groupe dans le capital social de ces sociétés étant passée de 100% à 90%. La différence entre le prix de vente et la valeur attribuée aux intérêts minoritaires au moment de la transaction, qui s'est élevée à 182 milliers d'euros environ, a été enregistrée en charge de la rubrique « Réserves » des Capitaux propres de l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2013 (Note 13).
- À diverses dates du mois de septembre 2013 Elecnor, S.A. a acquis la participation restante de 13,48% d'Adhorna Prefabricación, S.A., le pourcentage de participation s'élevant désormais à 100%. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur attribuée aux intérêts minoritaires au moment de la transaction, qui s'est élevée à 634 milliers d'euros environ, a été enregistrée en charge de la rubrique « Réserves » des Capitaux propres de l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2013, ci-joint (Note 13).
- Le 15 août 2013, Elecnor, S.A. a constitué, à travers Elecnor, Inc., la société Elecnor Hawkeye, LLC. Le 14 novembre 2013 Elecnor Hawkeye, LLC a acquis auprès de Hawkeye, LLC les actifs et passifs nécessaires afin de développer son activité, avec des effets rétroactifs au 1er novembre 2013. Le placement financier dans la société de nouvelle création s'élève à 1,5 millions d'euros.

Les montants reconnus d'actifs acquis et de passifs assumés à leur juste valeur identifiables dans l'acquisition de cette société, correspondant à 100% à celle-ci, sont les suivants :

	Milliers d'euros
Immobilisations incorporelles	733
Immobilisations corporelles	5.554
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	15.432
Stocks	389
Passifs financiers	(20.618)
Total actifs nets identifiables	1.490

En ce qui concerne l'acquisition de divers regroupements d'entités antérieures, le Groupe ELECNOR a généré un passif pour paiements aux actionnaires antérieurs qui dépendaient de l'accomplissement de certaines variables, pour un montant de 16.037 milliers d'euros, enregistrés à la rubrique « Autres passifs non courants ». Pendant l'exercice 2013 les Administrateurs ont considéré qu'il existe suffisamment d'indicateurs que ce montant ne va pas être versé, raison pour laquelle ils l'ont compensé dans sa totalité en enregistrant le produit correspondant à la rubrique « Variation de la juste valeur dans des instruments financiers ».

Par ailleurs, les variations les plus significatives produites dans le périmètre de consolidation dans l'exercice 2012 ont été les suivantes :

- Le 27 mars 2012, la société dépendante Enerfin Enervento, S.A. a scindé une partie de son activité, consistant en la gestion et la direction de sa participation de 91% dans le capital social de la société brésilienne Ventos do Sul Energía, S.A., pour la passer à une société nouvellement créée dénommée Enerfin Enervento Exterior, S.L., dont le Groupe est maintenant propriétaire de 70%, l'autre propriétaire des 30% restants étant la société NCG Banco, S.A., actionnaire de la Société mère.

Par la suite, le 16 mai 2012, le Groupe a acquis auprès de NCG Banco, S.A. les 30% que celle-ci possédait dans ladite société pour un montant de 30,5 millions d'euros, lesquels ont été intégralement

déboursés au moment de l'opération. Conformément aux principes de consolidation décrits dans la Note 2.f de cette annexe aux comptes, la différence entre le prix d'achat mentionné et la valeur attribuée aux intérêts minoritaires au moment de la transaction, qui s'est élevée à 13,3 millions d'euros environ, a été enregistrée en charge de la rubrique « Réserves » des Capitaux propres du passif de l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2012, ci-joint (Note 13).

- Le 27 avril 2012, Elecnor, S.A. a acquis 100% des participations sociales de la société Jomar Seguridad, S.L.U. Le prix d'achat, qui s'est élevé à 2.800 milliers d'euros, a été entièrement versé durant l'exercice 2012.

Les montants reconnus d'actifs acquis et de passifs assumés identifiables dans l'acquisition de cette société, correspondant à 100% de celle-ci, ont été les suivants :

	Milliers d'euros
Immobilisations incorporelles	20
Immobilisations corporelles	158
Autres actifs financiers non courants	8
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	2.086
Stocks	51
Autres actifs financiers courants	67
Trésorerie et équivalents de trésorerie	431
Subventions	(2)
Autres passifs courants et non courants	(1.666)
Total actifs nets identifiables	1.153

Le fonds de commerce surgi de l'acquisition de la société antérieurement mentionnée s'est élevé à 1.647 milliers d'euros, environ et il a été enregistré en charge de la rubrique « Actif incorporel – Fonds de Commerce » de l'actif de l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2012, ci-joint (Note 7).

Le montant net du chiffre d'affaires et celui des résultats inclus dans le compte de résultats consolidé au 31 décembre 2012 depuis la date de la combinaison, s'élèvent respectivement à 2.829 milliers et un gain de 110 milliers d'euros environ. Si cette société avait été incluse dans le périmètre de consolidation depuis le 1er janvier 2012, le montant net du chiffre d'affaires et les résultats auraient augmenté respectivement de 1.846 milliers et diminué de 27 milliers d'euros.

- Le 31 mai 2012, Elecnor, S.A. a acquis 35% des participations sociales de Teytel, S.L., devenant ainsi son unique sociétaire.

Le prix d'achat s'est élevé à 1.600 milliers d'euros, dont 600 milliers d'euros ont été déboursés dans l'exercice 2012. Le montant restant sera versé en septembre 2014. Par la suite, le 17 octobre 2012, le Conseil d'Administration d'Elecnor, S.A. a pris la décision de la fusion par absorption de la société dépendante antérieure par la société mère. Ces opérations ont été légalisées par acte public le 26 décembre 2012.

Conformément aux principes de consolidation décrits dans la Note 2.f de cette annexe aux comptes, la différence entre le prix d'achat mentionné et la valeur attribuée aux intérêts minoritaires au moment de la transaction, qui s'est élevée à 3,4 millions d'euros environ, a été enregistrée en charge de la rubrique « Réserves » des Capitaux propres de l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2012, ci-joint (Note 13).

- Le 12 juin 2012, Elecnor, S.A. a acquis auprès d'un tiers 55% de la société IQA Operations Group Limited, dont l'activité consiste à développer des infrastructures électriques, pour un montant de 6.884 milliers d'euros environ, montant intégralement déboursé durant l'exercice 2012. L'opération a été réalisée moyennant deux transactions simultanées consistant en l'acquisition initiale de 33% de la société directement à ses sociétaires et en la souscription et le déboursement intégral d'une augmentation de capital jusqu'à concurrence du pourcentage de participation mentionné.

Les montants reconnus d'actifs acquis et de passifs assumés identifiables dans l'acquisition de cette société, correspondant à 100% de celle-ci, ont été les suivants :

	Milliers d'euros
Immobilisations corporelles	1.226
Autres actifs financiers non courants	610
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	1.168
Stocks	1.222
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.762
Passifs financiers	(4.817)
Total actifs nets identifiables	2.171

Conformément à ce qui est indiqué à la Note 2.f de l'annexe au comptes annuels consolidés ci-joints, la différence entre cette valeur des actifs et passifs reconnus et la somme de la contreprestation remise pour obtenir le contrôle et du montant des intérêts minoritaires, d'un montant de 5.690 milliers d'euros environ, a été enregistrée en charge de la rubrique « Immobilisations incorporelles – Fonds de commerce » de l'actif non courant de l'état de situation financière consolidé ci-joint au 31 décembre 2012 (Note 7).

Les montants des produits et des résultats de la société acquise, depuis la date de l'opération, inclus au compte de résultats consolidé ci-joints de l'exercice 2012, se sont élevés respectivement à environ 10.004 et 314 milliers d'euros de perte. Par ailleurs, les produits et résultats de la société acquise correspondant à l'exercice, qui auraient été intégrés si la date d'acquisition avait coïncidé avec le début de cet exercice, s'élèvent respectivement à environ 4.968 et 223 milliers d'euros.

- Le 29 juin 2012, après qu'ont été remplies les conditions nécessaires requises en vertu du contrat signé avec un tiers le 23 décembre 2011, les transactions suivantes ont eu lieu :
- L'achat de 35,42% du capital social de la société Parque Eólico de Malpica, S.A., dont la société détenait jusqu'alors 33,22%, et qui était évaluée par la méthode de participation.
- La vente simultanée au vendeur de la société acquise, comme contreprestation à l'opération d'achat décrite, de 10% de Sociedad Eólica Los Lances, S.A. et de 1,4% de Sociedad Eólica de Andalucía, S.A., investissements que le Groupe avait enregistrés à la rubrique « Actifs financiers non courants » de l'actif non courant de l'état de situation financière (Note 11).

Les sociétés citées plus haut ont comme activité l'exploitation et la maintenance de divers parcs éoliens.

La juste valeur à la date d'acquisition de la participation dans Parque Eólico de Malpica, S.A., maintenue par l'acquéreur juste avant la date d'acquisition, ainsi que sa valeur comptable et le montant des gains ou pertes reconnus issus de la réévaluation à la juste valeur de la participation dans les capitaux propres de l'acquise maintenue par l'acquéreur avant le regroupement d'entités, est la suivante :

	Milliers d'euros
Juste valeur à la date d'acquisition de la participation dans les capitaux propres de l'acquise, maintenue par l'acquéreur juste avant la date d'acquisition	2.071
Valeur comptable	1.400
Montant des gains et pertes reconnus	671

Selon les principes et politiques comptables et les critères d'évaluation applicables au Groupe ELECNOR, dans l'enregistrement de l'acquisition de la société Parque Eólico de Malpica, S.A., on a évalué la contreprestation remise (les participations de 10% et 1,4% dans les sociétés Sociedad Eólica Los Lances, S.A. et Sociedad Eólica de Andalucía, S.A., respectivement, que détenait le Groupe) à sa juste valeur, déterminée d'après les évaluations réalisées à leur sujet, qui sont cohérentes avec les prix établis par les parties dans la transaction d'achat et vente, ce qui a supposé la reconnaissance d'un gain au compte de résultats correspondant à l'exercice 2012 d'environ 1.430 milliers d'euros.

Les montants reconnus d'actifs acquis et de passifs assumés identifiables dans l'acquisition de Parque Eólico de Malpica, S.A., correspondant à 100% de la société, ont été les suivants :

	Milliers d'euros
Immobilisations corporelles	8.182
Autres actifs financiers non courants	146
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	763
Autres actifs courants	200
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.281
Subventions	(393)
Ajustements pour changements de valeur	(143)
Dettes financières	(688)
Impôts différés passifs	(1.623)
Autres passifs courants et non courants	(1.492)
Total actifs nets identifiables	6.233

Conformément à ce qui est indiqué à la Note 2.f de l'annexe aux comptes annuels de l'exercice 2012, les actifs acquis et passifs assumés ont été enregistrés à leur juste valeur à la date du regroupement d'entités, d'après les évaluations réalisées au sujet des investissements effectués en contreprestation, qui sont cohérents avec le prix établi dans les transactions correspondantes d'achat et vente, une revalorisation des immobilisations corporelles acquises en ce qui concerne leur montant sur les livres juste avant le regroupement, ayant été mise en évidence pour un montant d'environ 5.193 milliers d'euros.

Les produits et résultats de la société acquise correspondant au premier semestre de l'exercice 2012, qui auraient été intégrés si la date d'acquisition avait coïncidé avec le début de cet exercice, s'élèvent respectivement à environ 1.370 et 280 milliers d'euros. Les résultats de l'acquise, obtenus avant la date d'acquisition, se sont élevés à environ 93 milliers d'euros, qui sont enregistrés à la rubrique « Bénéfices dans des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation » du compte de résultats consolidé de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2012.

- Le 7 novembre 2011 a été constituée la société Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V. à capital social de 3 milliers d'euros, divisé en 50.000 actions d'une valeur nominale de 0,05 euros chacune. Durant les exercices 2012 et 2011 diverses augmentations de capital et divers apports en vue de futures augmentations de capital ont été effectués pour un montant total d'environ 10.414 milliers d'euros. Au 31 décembre 2012 le Groupe ELECNOR possède 50% de cette société dépendante, ce pourquoi, selon les principes de consolidation décrits à la Note 2.f, elle a été consolidée dans l'exercice 2012 par la méthode de participation.
- Enfin, dans l'exercice 2012, le Groupe ELECNOR a incorporé au périmètre de consolidation certaines sociétés qui n'ont pas été incluses dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2011, dans la mesure où les Administrateurs de la Société mère ont estimé que leur inclusion ne présentait pas un impact significatif. En particulier, les sociétés Elecnor, Inc. et Elecfrence SARL ont été consolidées dans l'exercice 2012 par intégration globale.
- Dans l'exercice 2012 également, les sociétés Integração Maranhense Transmissora de Energia, Caiuá Transmissora de Energia et Proyectos Eléctricos Agua Prieta, S.A.P.I. de C.V ont été constituées et intégrées par la méthode d'intégration globale.

Au 31 décembre 2012, le total des actifs nets consolidés par intégration globale correspondant à ces sociétés est le suivant :

Milliers d'euros

	Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A.	Caiuá Transmissora de Energia, S.A.	Electrance, SARL	Proyectos Eléctricos Agua Prieta, S.A.P.I. de C.V.	Subgrupo Elecnor, Inc.
Immobilisations corporelles	-	-	-	74	504
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	38
Actifs financiers non courants	5.091	5.857	-	7	-
Stocks	-	-	9	1.872	-
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	1.552	586	1.821	7.413	2.674
Trésorerie et équivalents de trésorerie	848	581	1.971	655	2.236
Autres actifs courants	-	-	-	9.016	67
Autres passifs courants et non courants	(270)	(1.140)	(387)	(19.088)	(5.686)
Total actifs nets	7.221	5.884	3.414	(51)	(167)

L'impact du reste des opérations n'a pas été significatif dans les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012.

3. Principes et politiques comptables et critères d'évaluation appliqués

a) Actifs non courants maintenus pour la vente-

Les actifs non courants classés comme maintenus pour la vente sont présentés à leur valeur comptable ou à leur juste valeur, selon celle qui est la plus basse, moins les coûts nécessaires de vente.

Les actifs non courants sont classés comme des actifs maintenus pour la vente si leur montant sur les livres sera récupéré principalement à travers une opération de vente et non pas à travers leur utilisation. Cette condition est considérée remplie uniquement quand la vente est hautement probable et l'actif est disponible pour la vente immédiate dans son état actuel. La Direction du Groupe ELECNOR doit être engagée dans un plan de vente, lequel doit se produire, selon les prévisions, dans un délai d'un an à partir de la date de classification.

Au 31 décembre 2013 il existe 4.370 milliers d'euros (5.571 milliers d'euros dans l'exercice 2012), environ classés dans cette rubrique de l'actif de l'état de situation financière consolidé ci-joint, et ils correspondent principalement au coût des installations que la société dépendante Adhorna Prefabricación, S.A. maintient à Tortosa (Tarragone).

b) Fonds de commerce-

Le fonds de commerce généré dans la consolidation est calculé selon ce qui est expliqué à la Note 2.f.

Les fonds de commerce mis en évidence à partir du 1er janvier 2004 restent évalués à leur coût d'acquisition et ceux mis en évidence antérieurement restent à leur valeur nette enregistrée au 31 décembre 2003, conformément aux critères comptables appliqués jusqu'à cette date (Note 2.f). Dans les deux cas, le fonds de commerce n'est plus amorti depuis le 1er janvier 2004 et, à la clôture de chaque exercice comptable, on évalue s'il s'y est produit une dépréciation qui réduit leur valeur récupérable à un montant inférieur au coût net enregistré et l'on procède, s'il y a lieu, à l'assainissement correspondant (Note 3.k).

Les pertes pour dépréciation liées au fonds de commerce, ne font pas l'objet d'une réversion postérieure.

c) Reconnaissance de produits-

Les produits pour ventes et prestation de services sont reconnus à la valeur de marché des biens ou droits reçus en contre-prestation pour les biens et services prêtés, selon les cas, dans le courant de l'activité normale des sociétés du groupe, nets des déductions et impôts applicables.

c.1 Contrats de construction et de prestation de services-

Quand peut être faite une estimation fiable du résultat d'un contrat de construction, les produits et charges correspondants sont reconnus à travers l'application de la méthode du degré d'avancement, c'est-à-dire, en fonction du degré de réalisation de chacun des travaux à la date de l'état de situation financière.

Cela suppose que soit reconnu comme produit dans chaque exercice le pourcentage des produits

totaux estimés, que représentent les coûts engagés dans cet exercice par rapport aux coûts totaux estimés.

Les produits totaux comprennent le montant initial convenu dans le contrat et les modifications et réclamations qu'il est fortement probable de recevoir et qui peuvent être mesurées avec fiabilité.

Les charges totales comprennent les coûts directement rattachés au contrat spécifique, les coûts relatifs à l'activité de contrats en général, qui peuvent être imputés au contrat spécifique, et tout autre coût pouvant être à la charge du client, sous les termes convenus dans le contrat.

Les pertes qui pourraient se produire sur les chantiers en cours sont toutes enregistrées quand elles sont connues ou peuvent être estimées.

Les montants correspondant aux décomptes ou facturations anticipés sont enregistrés à la rubrique « Dettes commerciales et autres comptes à payer - Avance de clients et facturation anticipée » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint, pour les montants de 360.570 milliers d'euros et 463.998 milliers d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2013 et 2012 (Note 17).

Les produits pour prestation de services sont reconnus quand ils peuvent être estimés avec fiabilité selon le degré d'achèvement de la prestation finale. S'ils ne peuvent pas être estimés de manière fiable, les produits ne seront reconnus que selon le montant des charges reconnues considérées récupérables.

Groupe ELECNOR a reconnu comme chiffre d'affaires, en ce qui concerne les divers contrats de degré d'avancement et prestation de services qu'il maintient, des montants d'environ 1.807 millions et 1.856 millions d'euros, respectivement, dans les exercices 2013 et 2012 (Note 21). Par ailleurs, le montant des coûts encourus dans les contrats de construction et prestation de services dans l'exercice 2013 s'élève à 1.536 milliers d'euros (1.578 milliers d'euros dans l'exercice 2012).

Enfin, les montants correspondant aux retenues dans les paiements effectués par les clients s'élèvent respectivement à environ 18.518 et 16.182 milliers d'euros, pour les exercices 2013 et 2012, et sont repris à la rubrique « Dettes commerciales et autres comptes à recouvrer » de l'actif de l'état de situation financière consolidé ci-joint.

c.2 Vente de biens-

Les ventes sont reconnues quand sont transférés tous les risques et avantages significatifs dérivés de la propriété des biens, quand n'est pas retenu un contrôle effectif sur ces derniers, quand le montant des produits peut être mesuré avec fiabilité, quand il est probable que soient reçus les produits et quand les coûts encourus, ou à encourir, en ce qui concerne la transaction, puissent être mesurés avec fiabilité.

c.3 Intérêts et dividendes-

Ces produits sont reconnus dès l'instant que leur réception est probable et qu'ils peuvent être mesurés avec fiabilité.

Les intérêts sont reconnus en suivant la méthode d'intérêt effectif, qui est le taux qui déduit exactement les flux futurs de trésorerie estimés tout au long de la durée de vie prévue de l'actif financier au montant net sur les livres de cet actif.

Les redevances sont reconnues en utilisant le critère d'exigibilité selon les termes de l'accord.

Les dividendes sont reconnus quand est établi le droit de les recevoir par le Groupe.

d) Locations-

Groupe ELECNOR classe comme leasing les contrats de location dans lesquels le loueur transmet au locataire tous les risques et bénéfices de la propriété du bien. Les autres locations sont classées comme locations d'exploitation.

Les biens acquis en régime de leasing financier sont enregistrés dans la catégorie de l'actif non courant qui correspond à leur nature et à leur fonctionnalité, à la juste valeur du bien objet du contrat ou à la somme de la valeur actuelle des montants à payer au loueur et de l'option d'achat, selon celle qui est la plus basse, au crédit de la rubrique « Dette financière » de l'état de situation financière consolidé. Ces biens sont amortis selon des critères similaires à ceux utilisés pour les biens propriété du Groupe ELECNOR de même nature.

Les charges générées par les locations d'exploitation sont imputées à la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultats consolidé durant la vie du contrat en suivant le critère de production. En général, les contrats de location sont prorogables annuellement.

Durant les exercices 2013 et 2012, les charges pour location enregistrées à la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultats consolidé ci-joint se sont élevées respectivement à environ 44.819 et 54.632 milliers d'euros. Les contrats de location d'exploitation les plus significatifs du Groupe ELECNOR

dans les exercices 2013 et 2012 sont ceux qui correspondent aux engins et éléments de transport, ainsi qu'aux immeubles utilisés dans le développement de son activité.

À la clôture de l'exercice 2013 le Groupe a convenu avec les preneurs les montants suivants de location minimums, conformément aux contrats actuels en vigueur, sans tenir compte de la répercussion des charges communes, des augmentations futures pour IPC, ni des actualisations futures de revenus pactisées par contrat (en milliers d'euros) :

Locations d'exploitation Montants minimums	Valeur nominale
Moins d'un an	23.622
Entre un et cinq ans	21.143
Plus de cinq ans	28.958
Total	73.723

Les montants des locations d'exploitation minimums n'incluent pas les locations d'engins et d'éléments de transport qui sont loués pendant la durée des travaux qu'exécute le groupe, puisque les Administrateurs de la Société mère estiment qu'il n'y a pas d'engagements à long terme en ce qui concerne ces locations.

Coûts pour intérêts-

Les coûts pour intérêts directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qui requièrent nécessairement une période de temps substantielle pour être prêts à l'usage ou à la vente prévus, sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'au moment où les actifs sont substantiellement préparés pour leur usage ou leur vente (Note 3.h). Les produits issus d'un investissement temporaire, de l'argent obtenu de prêts spécifiques qui n'a pas encore été investi en actifs qualifiés, sont déduits des coûts pour intérêts aptes à la capitalisation.

Les autres coûts pour intérêts sont reconnus dans les résultats dans la période où ils sont générés.

f) Monnaie étrangère-

La monnaie fonctionnelle de la Société mère est l'euro. Par conséquent, tous les soldes et transactions exprimés dans des monnaies différentes de l'euro sont considérés exprimés en monnaie étrangère.

108. Les opérations réalisées dans une monnaie différente de l'euro sont enregistrées en euros aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Durant l'exercice, les différences qui se produisent entre le taux de change comptabilisé et celui qui est en vigueur à la date du recouvrement ou du paiement sont enregistrées en charge ou au crédit des résultats, sauf dans les cas suivants :

- Différences de change dérivées d'opérations de couverture ou « hedging » (Note 15).
- Différences de change dérivées d'un passif en monnaie étrangère qui est traité en comptabilité comme une couverture pour l'investissement net de l'entreprise dans une entité étrangère.

Par ailleurs, la conversion des valeurs à revenu fixe, ainsi que les crédits et débits en monnaie différente de l'euro au 31 décembre de chaque année, différente de la monnaie dans laquelle sont exprimés les états financiers des sociétés qui font partie du périmètre de consolidation, est effectuée au taux de change de clôture. Les différences d'évaluation produites sont enregistrées en charge ou au crédit du poste « Différences de change » du compte de résultats consolidé.

Les opérations réalisées en monnaie étrangère, dans lesquelles le Groupe ELECNOR a décidé de mitiger le risque du taux de change moyennant la contraction de dérivés financiers ou autres instruments de couverture, sont enregistrées selon les principes décrits à la Note 3.m.

En général, les monnaies fonctionnelles des entités consolidées et associées sises à l'étranger coïncident avec leurs monnaies de représentation. De même, aucune des monnaies fonctionnelles des entités consolidées et associées établies à l'étranger ne correspond à des économies considérées hyper inflationnistes selon les critères établis à ce sujet par les Normes Internationales d'Information Financière, sauf dans le cas de Venezuela. À la clôture comptable des exercices 2013 et 2012, ces états financiers ont été ré-exprimés en termes de l'unité de mesure courante aux 31 décembre 2013 et 2012. Les états financiers du Venezuela étaient élaborés en utilisant la méthode du coût historique et ont été ré-exprimés en appliquant un indice général des prix de 45,78%. Au 31 décembre 2013, l'impact cumulé de cette ré-expression dans les capitaux propres s'élève à environ 5.298 milliers d'euros (environ 4.756 milliers d'euros, au 31 décembre 2012).

La contre-valeur en euros des actifs et passifs monétaires en monnaie différente de l'euro maintenus par le Groupe ELECNOR aux 31 décembre 2013 et 2012 répond au détail suivant :

Monnaie des soldes	Contre-valeur en milliers d'euros			
	2013		2012	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Peso argentin	10.751	10.136	14.165	13.657
Réal brésilien	652.203	479.250	562.740	551.515
Dollar USA	182.510	271.603	63.687	266.613
Dollar canadien	32.839	172.106	171.025	201.732
Bolivar vénézuélien	83.843	30.226	61.812	26.548
Peso chilien	32.033	20.167	41.819	22.490
Peso mexicains	28.389	24.264	69.084	65.420
Peso uruguayen	18.450	15.204	15.848	12.984
Dirham marocain	415	363	18	3
Dinar algérien	3.073	658	2.326	966
Lempira hondurien	393	-	387	-
Kwanza angolais	10.385	355	7.278	352
Peso dominicain	3.066	1.359	4.442	1.284
Livre sterling	5.920	4.914	4.432	2.783
Autres	4.030	542	1.283	374
Total	1.068.300	1.031.147	1.020.346	1.166.721

Le détail des principaux soldes en monnaie étrangère, selon la nature des postes qui les intègrent, est le suivant :

Nature des soldes	Contre-valeur en milliers d'euros			
	2013		2012	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Investissements financiers à long terme (*)	549.809	-	479.337	-
Stocks	14.911	-	59.476	-
Créances	366.999	-	282.400	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136.581	-	199.133	-
Dettes	-	337.482	-	460.623
Dettes financières (Note 14)	-	693.665	-	706.098
Total	1.068.300	1.031.147	1.020.346	1.166.721

(*) Ils correspondent principalement aux actifs financiers pour concessions administratives (Note 11).

g) Impôt sur les bénéfices-

La charge pour l'impôt sur les Sociétés espagnol et les impôts de nature similaire applicables aux sociétés étrangères consolidées sont reconnus sur le compte de résultats consolidé, sauf quand ils sont la conséquence d'une transaction dont les résultats sont enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas, l'impôt correspondant est enregistré lui aussi dans les capitaux propres.

La comptabilisation de la charge pour impôt sur les sociétés est effectuée par la méthode du passif basé sur le bilan général. Cette méthode consiste à déterminer les impôts anticipés et différés en fonction des différences entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur assiette fiscale, en utilisant les taux fiscaux que l'on estime objectivement être en vigueur quand les actifs et passifs seront réalisés (Notes 18 et 19). Le taux général de l'impôt sur les sociétés espagnol se situe autour de 30% depuis le 1er janvier 2008.

Les impôts différés actifs et passifs générés par des débits et des versements directs sur les comptes de capitaux propres sont comptabilisés également au débit et au crédit des capitaux propres.

Les passifs pour impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporaires imposables, sauf si la différence temporaire découle de la reconnaissance initiale du fonds de commerce dont l'amortissement n'est pas déductible aux effets fiscaux ou de la reconnaissance initiale (sauf dans un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans une opération qui n'affecte ni le résultat fiscal ni le résultat comptable.

Le Groupe ne reconnaît pas les passifs pour impôts différés correspondant aux différences temporaires imposables associées aux investissements dans des subsidiaires, des succursales et des associées, ou à des participations dans des entités contrôlées conjointement, car il considère que si elles existent, il peut

contrôler le moment de la réversion de la différence temporaire et qu'il est probable que celle-ci ne soit pas réversible dans un futur prévisible.

Groupe ELEC NOR procède à la reconnaissance d'actifs pour impôts différés dès l'instant qu'il espère disposer de gains fiscaux futurs suffisants contre lesquels il puisse les rendre effectifs.

Par ailleurs, les déductions du montant pour éviter la double imposition et pour primes fiscales, et les bonifications de l'Impôt sur les Sociétés générées par des faits économiques qui ont eu lieu dans l'exercice diminuent la charge produite par l'Impôt sur les Sociétés, sauf s'il existe des doutes à propos de leur réalisation.

Conformément aux IFRS, les impôts différés sont classés comme des actifs ou des passifs non courants même s'il est estimé que leur réalisation aura lieu dans les douze prochains mois.

La charge pour l'impôt sur les bénéfices représente la somme de la charge pour l'impôt sur les bénéfices de l'exercice et de la variation dans les actifs et passifs pour impôts différés reconnus qui ne sont pas enregistrés dans les capitaux propres (Notes 18 et 19).

À l'occasion de chaque clôture comptable, les impôts différés enregistrés (tant les actifs que les passifs) sont révisés afin de vérifier qu'ils restent en vigueur, en y effectuant les corrections opportunes en fonction des résultats des analyses réalisées.

h) Immobilisations corporelles-

Les biens compris dans les immobilisations corporelles, qui sont entièrement pour le propre usage, sont enregistrés à leur coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé et toute perte reconnue pour dépréciation de valeur. Toutefois, avant le 1er janvier 2004, Groupe ELEC NOR a actualisé la valeur de certains actifs des immobilisations corporelles en vertu de diverses dispositions légales à ce sujet. Groupe ELEC NOR, conformément aux IFRS, a considéré le montant de ces revalorisations comme une part du coût de ces actifs parce qu'il entend qu'elles équivalaient à l'évolution des indices des prix.

Quant aux coûts encourus après la mise en marche du bien, il faut tenir compte des circonstances suivantes :

- Les coûts dérivés de la maintenance du bien, c'est-à-dire, les coûts de réparation et conservation sont portés directement en charge de l'exercice.
- Dans les substitutions d'éléments on enregistre comme actif le coût de l'élément incorporé et l'on élimine le coût du substitué.

Les coûts capitalisés incluent les charges financières relatives au financement externe, exigibles durant la période de construction sur des chantiers dont la période de construction dépasse un an. Le total des charges financières cumulées activées à la rubrique « Immobilisations corporelles nettes » de l'actif de l'état de situation financière consolidé dans l'exercice 2013 s'élève à 37.739 milliers d'euros (23.654 milliers d'euros dans l'exercice 2012).

Les travaux réalisés par le Groupe pour ses propres immobilisations, sont reflétés au coût cumulé qui résulte de l'addition des coûts externes et des coûts internes, déterminés en fonction des propres consommations de matériels d'entrepôt et des coûts de fabrication, déterminés selon les taux horaires d'absorption similaires à ceux utilisés pour évaluer les stocks. Durant l'exercice 2013 les montants enregistrés à ce titre s'élèvent à 166.694 milliers d'euros, environ, et sont enregistrés à la rubrique « Autres produits d'exploitation » du compte de résultats consolidé, correspondant principalement à la construction de parcs éoliens. Ces produits se sont élevés à 168.542 milliers d'euros dans l'exercice 2012, et correspondent pour la plupart à la construction de parcs éoliens et de stations d'épuration.

D'une manière générale, le Groupe ELEC NOR amortit ses immobilisations corporelles en suivant la méthode linéaire, en distribuant le coût des actifs sur les années suivantes de vie utile estimée :

	<i>Années de vie utile moyennes estimées de vida útil estimada</i>
Constructions	33-50
Installations techniques et machines (*)	10-20
Outils	3 -10
Mobilier et objets	3-10
Équipements pour le traitement de l'information	3-5
Éléments de transport	2-10
Autres immobilisations	3-10

(*) Inclut les machines et installations affectées aux projets éoliens, essentiellement les aérogénérateurs, qui sont amortis sur une période de 15 à 20 ans.

Les Administrateurs de la Société mère considèrent que la valeur comptable des actifs ne dépasse pas leur valeur récupérable, en calculant celle-ci en fonction des flux de caisse futurs que génèrent ces actifs (Note 3.k).

Étant donné que le Groupe ELECNOR n'est pas tenu de faire face aux coûts significatifs relatifs à la clôture de ses installations, l'état de situation financière consolidé ci-joint n'inclut aucune provision à ce titre.

i) Autres actifs incorporels-

Ce sont des actifs non monétaires identifiables, sans apparence physique, qui surgissent comme conséquence d'une affaire juridique ou qui ont été développés par les sociétés du Groupe. Ils sont reconnus initialement à leur coût d'acquisition ou de production et ils seront évalués ensuite à leur coût moins, selon les cas, leur amortissement cumulé correspondant et les pertes pour dépréciation qu'ils auront subies dès l'instant que l'obtention de bénéfices économiques sera probable et que leur coût pourra être mesuré avec fiabilité.

Actifs incorporels générés en interne

Les coûts d'activités de recherche sont reconnus comme charge dans la période dans laquelle ils sont engagés.

Les charges encourues dans le développement de divers projets sont enregistrées à l'actif, sous les conditions suivantes :

- Les coûts sont spécifiquement identifiés et contrôlés par projet et leur distribution dans le temps est nettement définie.
- Les Administrateurs peuvent prouver la manière selon laquelle le projet engendrera des bénéfices futurs.
- Le coût du développement de l'actif, qui inclut, le cas échéant, les coûts du personnel du Groupe ELECNOR dédié à ces projets, peut s'évaluer d'une manière fiable.

Les actifs incorporels générés en interne sont amortis linéairement tout au long de leur durée de vie utile.

Quand un actif incorporel généré en interne ne peut pas être reconnu, les coûts de développement sont reconnus comme une charge dans la période dans laquelle ils se produisent.

Actifs incorporels acquis séparément

Ils correspondent aux coûts encourus dans leur acquisition, en les amortissant linéairement au long de leur durée de vie utile estimée, qui est normalement de cinq ans.

j) Concessions administratives-

Le Groupe considère que les éléments correspondant aux concessions administratives qu'il maintient ne peuvent pas être reconnus comme des immobilisations corporelles puisque les contrats ne lui donnent pas le droit de les utiliser mais d'y avoir accès pour fournir un service public au nom du concédant.

Puisque, d'après ces contrats, le Groupe prête divers services (construction, maintenance et service d'opération), les produits sont reconnus d'après la juste valeur de chaque service prêté.

Services de construction

Le montant reçu ou à recevoir pour la construction des infrastructures à exploiter est enregistré à sa juste valeur.

Ce montant sera comptabilisé comme un actif financier si la concessionnaire a un droit contractuel inconditionnel à recevoir ces montants de la part de la concédante, c'est-à-dire, indépendamment de l'utilisation du service public dont il s'agit par ses usagers. Par contre, il sera comptabilisé comme un actif incorporel si la réception de ces montants est soumise au risque de demande du service.

Ces actifs, après leur reconnaissance initiale, seront comptabilisés conformément à ce qui est expliqué pour chaque type d'actif dans les normes d'évaluation correspondantes (Notes 3.i et 3.m).

Services de maintenance et opération

Ils seront comptabilisés selon ce qui est expliqué à la Note 3.c.

k) Dépréciation de la valeur des actifs-

À la clôture de chaque exercice (pour le cas du Fonds de Commerce ou des actifs incorporels à durée de vie indéfinie) ou dès l'instant qu'il existe des indices de perte de valeur (pour les autres actifs), le Groupe ELECNOR estime, par ledit « Test de dépréciation », l'existence possible de pertes de valeur qui réduisent la valeur récupérable de ces actifs à un montant inférieur à celui de leur valeur comptable. Si l'actif ne

génère pas de flux monétaire récupérable indépendant d'autres actifs, le Groupe ELEC NOR calcule le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient (Note 7).

Lorsque le montant récupérable est inférieur à la valeur nette de l'actif sur les livres, la perte correspondante pour dépréciation est enregistrée en charge de la rubrique « Amortissements et provisions » du compte de résultats consolidé. Les pertes pour dépréciation reconnues dans un actif dans des exercices antérieurs sont reversées en crédit de cette rubrique quand se produit une variation dans les estimations de leur montant récupérable en augmentant la valeur de l'actif, dans les limites de la valeur comptable que l'actif aurait eue si l'assainissement n'avait pas été réalisé, sauf dans le cas d'assainissement du fonds de commerce, qui n'est pas réversible.

l) Stocks-

Cette rubrique de l'état de situation financière consolidé reprend les actifs que Groupe ELEC NOR :

- Maintient pour leur vente dans le cours ordinaire de son activité ;
- A en cours de production, de construction ou de développement dans ce but sauf en ce qui concerne les travaux en cours, pour lesquels la reconnaissance de produits est réalisée comme indiqué à la Note 3.c ; ou
- Prévoit de les consommer dans le processus de production ou dans la prestation de services.

Les stocks sont évalués à la plus petite des deux valeurs suivantes : leur coût et leur valeur nette réalisable. Le coût inclut toutes les charges dérivées de leur acquisition et de leur transformation, y compris celles encourues pour les placer dans leurs conditions et leur emplacement actuels.

Si les stocks sont des produits qui ne sont pas normalement interchangeables entre eux, leur coût est établi spécifiquement, tandis que pour le reste on utilise la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette réalisable est le prix estimé de vente moins les coûts estimés pour achever leur production et ceux nécessaires pour effectuer la vente.

La composition de la rubrique « Stocks » du groupe ELEC NOR pour les exercices 2013 et 2012 est la suivante :

	Milliers d'euros	
	31.12.13	31.12.12
Matières premières et autres approvisionnements	7.224	43.908
Stocks commerciaux	219	123
Produits semi-finis et finis	4.300	13.423
Acomptes versés aux fournisseurs	24.585	28.362
	36.328	85.816

m) Instruments financiers-

Les actifs et passifs financiers sont reconnus quand le Groupe devient la partie obligée selon les clauses contractuelles de l'instrument en question.

Vu la nature des instruments financiers du groupe, les Administrateurs de la Société mère considèrent que leur montant comptable, qui est ajusté si une dépréciation est détectée, est une approximation valable de leur juste valeur.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés initialement à leur juste valeur plus les coûts inhérents à l'opération lorsque l'actif n'est pas reconnu comme un actif financier négociable.

Groupe ELEC NOR classe ses actifs financiers, courants ou non courants, dans les quatre catégories suivantes :

- Actifs financiers négociables. Ce sont ceux acquis dans le but de profiter à court terme des variations que subissent leurs prix, ou bien, avec les différences existantes entre leurs prix d'achat et de vente, ainsi que les dérivés financiers qui n'ont pas été désignés comme des instruments de couverture efficace. Les actifs inclus dans cette catégorie figurent dans l'état de situation financière consolidé à leur juste valeur et les bénéfices et pertes issus de ses variations sont inclus dans les résultats nets de l'exercice.
- Prêts et comptes à recouvrer générés par la propre entreprise. Ce sont ceux dont le montant est fixe ou déterminé et générés par les sociétés en échange de la fourniture d'argent, de biens ou de services directement à un créancier. Les actifs inclus dans cette catégorie sont évalués à leur « coût amorti ».

- Actifs financiers disponibles à la vente. Ce sont tous ceux qui n'entrent pas dans les deux catégories antérieures. Et qui correspondent presque tous à des investissements financiers en capital. Ces investissements figurent également dans l'état de situation financière consolidé à leur juste valeur. Sauf les pertes pour dépréciation, les variations de cette valeur de marché sont enregistrées, en charge ou au crédit de la rubrique « Réserve pour réévaluation d'actifs et de passifs non réalisés » de l'état de situation financière consolidé, jusqu'au moment où se produit la cession de ces investissements, où le montant cumulé dans cette rubrique relative à ces investissements est imputé intégralement au compte de résultats consolidé.

La Direction du Groupe ELECNOR détermine la classification la plus appropriée à chaque actif au moment de son acquisition.

Groupe ELECNOR retire un actif financier de son état de situation financière quand les droits contractuels à percevoir un « cash flow » pour cet actif ont expiré ou si cet actif est vendu ou transmis à une autre société, en transférant de manière substantielle tous les risques et avantages qui lui sont associés.

Catégorie d'instruments financiers à juste valeur

Nous donnons ci-après une analyse des instruments financiers qui sont évalués aux 31 décembre 2013 et 2012 à la juste valeur après leur reconnaissance initiale, regroupés par catégorie du 1 au 3, selon le système de calcul de la juste valeur :

- Catégorie 1 : leur juste valeur est obtenue par l'observation directe de leur cours sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Catégorie 2 : leur juste valeur est déterminée par l'observation sur le marché d'inputs différents des prix inclus dans la catégorie 1, qui sont observés pour les actifs et passifs, soit directement (prix) ou indirectement (v.g. obtenus des prix).
- Catégorie 3 : leur juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation qui incluent des inputs pour les actifs et passifs non observés directement sur les marchés.

Juste valeur au 31 décembre 2013

Milliers d'euros				
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
Actifs financiers non courants				
Instruments financiers dérivés (Notes 11 et 15)	-	528	-	528
Participations nettes en capital (Note 11)	-	-	3.772	3.772
Actifs financiers courants				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	11	-	11
Passif non courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(21.865)	-	(21.865)
Passif courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(4.335)	-	(4.335)
	-	(25.661)	3.772	(21.889)

Juste valeur au 31 décembre 2012

Milliers d'euros				
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
Actifs financiers non courants				
Instruments financiers dérivés (Notes 11 et 15)	-	943	-	943
Participations nettes en capital (Note 11)	-	-	3.986	3.986
Actifs financiers courants				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	709	-	709
Passif non courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(26.110)	-	(26.110)
Passif courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(12.034)	-	(12.034)
	-	(36.492)	3.986	(32.506)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont analysés par la Direction du Groupe ELEC NOR afin de vérifier s'il existe un indicateur objectif de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus postérieurement à la reconnaissance initiale de l'actif, et si cet événement ayant causé la perte a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif ou du groupe d'actifs financiers.

Le Groupe ELEC NOR considère comme indicateurs objectifs de la dépréciation de ses actifs financiers, entre autres, les suivants :

- La difficulté financière de l'émetteur ou de la contrepartie significative ;
- Le défaut ou retard dans le paiement ;
- La probabilité que le prestataire entre en banqueroute ou en réorganisation financière.

Trésorerie et autres moyens de trésorerie

Sous cette rubrique de l'état de situation financière consolidé est enregistré l'argent en caisse, les dépôts à vue et autres investissements à court terme de haute liquidité qui sont rapidement réalisables à la caisse et dont la valeur ne présente pas de risque de changements.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme des passifs financiers négociables et autres passifs financiers.

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Ce sont ceux acquis dans l'intention de les racheter à court terme ou bien il s'agit de dérivés non désignés comme instruments de couverture efficace. Ils seront évalués à leur juste valeur et toute perte ou bénéfice sera enregistré dans les résultats de l'exercice correspondant.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers, y compris les prêts, obligations et similaires, sont enregistrés à leur juste valeur, nette des coûts directs d'émission, et ils sont enregistrés ensuite par la méthode du coût amorti en employant pour cela le taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les activités du Groupe sont exposées principalement aux risques financiers dérivés des variations de taux de change et des taux d'intérêt. Pour couvrir ces risques, Groupe ELEC NOR utilise des assurances de change, « cross currency swaps » et des contrats de swap sur des taux d'intérêt aux fins de couverture.

Les dérivés financiers sont enregistrés initialement dans l'état de situation financière consolidé à leur juste valeur plus, s'il y en a et dans le cas de ceux qui accomplissent les critères de la comptabilité de couverture, les coûts de transaction qui sont directement attribuables au contrat de ces derniers, ou moins, s'il y en a, les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission de ces derniers, les ajustements de la valeur nécessaires étant intégrés par la suite afin de refléter leur valeur de marché à tout moment. Les bénéfices ou les pertes de ces fluctuations sont enregistrés sur le compte de résultats consolidé sauf si le dérivé a été désigné comme instrument de couverture et que celui-ci est hautement effectif, auquel cas il est comptabilisé de la manière suivante :

- Dans le cas des couvertures de juste valeur, s'il y en a, tant les changements dans la valeur de marché des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures que les variations de la valeur de marché de l'élément couvert produites par le risque couvert sont enregistrés en charge ou au crédit du compte de résultats consolidé, selon les cas.
- Dans les couvertures de flux de caisse, s'il y en a, les changements dans la valeur de marché des instruments financiers dérivés de couverture sont enregistrés, dans la part dans laquelle ces couvertures ne sont pas effectives, sur le compte de résultats consolidé, en enregistrant la part effective à la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » de l'état de situation financière consolidé. La perte ou le gain cumulé à cette rubrique est transféré au compte de résultats consolidé à mesure que l'élément couvert affecte le compte de résultats ou dans l'exercice dans lequel a lieu la cession.

Si la couverture d'engagements fermes ou de transactions futures donne lieu à un actif ou un passif non financier, ce solde est pris en compte dans la détermination de la valeur initiale de l'actif ou du passif que génère l'opération couverte. Si l'engagement ferme ou la transaction future couverte ne donnent pas lieu à un actif ou à un passif non financier, les montants versés ou débités, respectivement, à la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » de l'état de

situation financière consolidé seront imputés au compte de résultats dans la même période que celle dans laquelle le fera l'élément couvert.

Le Groupe ELECNOR réalise périodiquement un test de rendement de ses couvertures, élaboré de manière prospective et rétrospective. Toute opération de couverture est présentée en vue de son approbation au Conseil d'Administration de la Société du Groupe correspondante et elle est documentée et signée par le Directeur Financier correspondant en suivant les conditions établies par l'IFRS 39.

Au début de la couverture le Groupe désigne et documente formellement les opérations de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie qu'il assume par rapport à ces dernières. La comptabilisation des opérations de couverture n'est applicable que lorsqu'il est prévu que la couverture sera hautement efficace dès le début de la couverture et pendant les exercices suivants afin de compenser les changements dans la juste valeur ou dans les flux de trésorerie attribuables au risque couvert, pendant la période pour laquelle cette couverture a été désignée (analyse prospective) et lorsque l'efficacité réelle se situera dans une fourchette de 80-125% (analyse rétrospective) et pourra être déterminée avec fiabilité.

De la même façon, dans les couvertures des flux de trésorerie des transactions prévues le Groupe évalue si ces transactions sont hautement probables ou si elles présentent une exposition aux variations des flux de trésorerie qui pourraient finalement avoir un impact sur le résultat de l'exercice.

- Au moment de la discontinuité de la couverture, la perte ou le gain cumulés à cette date à la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » sont maintenus à cette rubrique jusqu'à ce que soit réalisée l'opération couverte, moment où le bénéfice ou la perte de cette opération seront ajustés. Si l'on n'attend pas que l'opération couverte se produise, la perte ou le gain reconnu à cette rubrique sera imputé au compte de résultats.

Les dérivés implicites dans d'autres instruments financiers, le cas échéant, sont comptabilisés séparément quand leurs caractéristiques et risques ne sont pas étroitement liés aux instruments financiers dans lesquels ils sont implicites et à condition que l'ensemble ne soit pas comptabilisé à la valeur de marché, les variations de valeur étant enregistrées en charge ou au crédit du compte de résultats consolidé.

n) Actions propres en portefeuille-

Les actions propres en portefeuille du Groupe ELECNOR à la clôture de l'exercice sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont enregistrées en diminution de la rubrique « Capitaux propres- Autres réserves » de l'état de situation financière consolidé, pour un montant de 22.421 milliers d'euros, environ (22.836 milliers d'euros au 31 décembre 2012). Au 31 décembre 2013 elles représentaient 2,86% (2,91% au 31 décembre 2012) du capital émis à cette date (Note 13).

Les bénéfices et pertes obtenus par Groupe ELECNOR dans la cession de ces actions propres sont enregistrés également à la rubrique « Capitaux propres - Autres réserves » de l'état de situation financière consolidé ci-joint.

o) Provisions-

La politique du Groupe est celle de constituer des provisions pour le montant estimé nécessaire pour faire face efficacement aux responsabilités, légales ou implicites, probables ou certaines, issues de contingences, de litiges en cours ou d'obligations, qui surgissent comme résultat d'événements passés, à condition que soit probable le fait de se défaire de ressources et qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de leur montant. Leur dotation est effectuée à la naissance de la responsabilité ou de l'obligation (Note 16) en charge de la rubrique du compte de résultats correspondante selon la nature de l'obligation pour la valeur présente de la provision quand l'effet de l'actualisation de l'obligation est significatif.

Par ailleurs, les passifs contingents ne sont pas reconnus s'ils correspondent à des obligations possibles (qui dépendent du fait que se produisent ou non des événements futurs incertains) ou à des obligations présentes qui ne remplissent pas la condition de reconnaissance de provision (parce qu'elles ne sont pas probables ou parce que leur montant ne peut être quantifié avec fiabilité (Note 16)).

p) Indemnités de licenciement-

Les indemnités de licenciement sont reconnues à la date antérieure entre celle où le Groupe ne peut plus retirer son offre et celle où sont reconnus les coûts d'une restructuration que représente le versement d'indemnités de licenciement.

Dans le cas des indemnités de licenciement découlant de la décision des employés d'accepter une offre, il est considéré que le Groupe ne peut plus retirer son offre à la date antérieure entre celle où le Groupe ne peut plus retirer son offre et celle où prend effet une restriction sur la capacité du Groupe à retirer son offre.

Dans le cas des indemnités de licenciement involontaire, il est considéré que le Groupe ne peut plus

retirer son offre quand il a communiqué le plan aux employés concernés ou aux représentants syndicaux, et les actions nécessaires afin de le compléter indiquent qu'il est improbable qu'il se produise des changements significatifs dans ce plan, et quand le nombre d'employés qui vont être licenciés a été identifié, ainsi que la catégorie de l'emploi ou des fonctions et le lieu de travail et la date de licenciement prévue, le Groupe établissant alors les indemnités de licenciements que les employés vont percevoir, avec suffisamment de détails afin que les employés puissent déterminer le type et le montant des rétributions qu'ils recevront au moment du licenciement. Dans les comptes annuels consolidés ci-joints une provision de caractère significatif a été enregistrée à ce titre pour un montant de 4.136 milliers d'euros. Au 31 décembre 2012 aucune situation de cette nature n'était prévue.

q) Subventions officielles-

Les subventions de capital non remboursables accordées par des organismes officiels sont enregistrées au moment de leur concession pour le montant accordé à la rubrique « Passif non courant - Subventions » de l'état de situation financière et sont imputées aux résultats de chaque exercice proportionnellement à la dépréciation comptable expérimentée dans la période par les actifs subventionnés.

Au 31 décembre 2013, le Groupe ELECNOR a reçu des subventions de capital pour un montant de 11,6 millions d'euros (9,5 millions d'euros en 2012), non encore imputées aux résultats. Ces subventions correspondent à des aides accordées par le Gouvernement de Castille-Léon à la société dépendante Deimos Imaging, S.L. en ce qui concerne un projet de construction d'un satellite qui est achevé, et à une subvention accordée par le Ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce à la société dépendante Deimos Castilla La Mancha, S.L. pour développer un centre pour la spécification, la conception, le développement, l'intégration, la vérification et l'exploitation de systèmes spatiaux d'observation de la Terre, ayant la capacité suffisante pour de créer des petits satellites d'observation, ainsi que d'autres coûts associés à la construction d'un satellite d'observation de la Terre. Le montant des subventions officielles de capital imputé au résultat dans l'exercice 2013 a été de 1.227 milliers d'euros, environ (1.187 milliers d'euros en 2012).

Les subventions à l'exploitation sont imputées aux résultats dans l'exercice dans lequel se produisent les charges subventionnées correspondantes. La rubrique « Autres produits d'exploitation » des comptes de résultats consolidés correspondant aux exercices 2013 et 2012 inclut respectivement à ce titre des montants d'environ 2.835 et 3.109 milliers d'euros, respectivement. La plupart des subventions d'exploitation reçues par le Groupe ELECNOR dans l'exercice 2013 se rapportent aux coûts supportés par Deimos Space, S.L.U. et ses filiales dans le développement de leurs activités.

r) Instruments de capital-

Les instruments de capital émis par les sociétés du Groupe ELECNOR sont enregistrés dans les capitaux propres, pour le montant reçu, net des coûts directs d'émission.

s) État des changements dans les capitaux propres-

Les normes applicables établissent que certaines catégories d'actifs et de passifs soient enregistrées à leur juste valeur avec une contrepartie dans les capitaux propres. Ces contreparties, dénommées « Ajustements en capitaux propres pour évaluation », sont incluses dans les capitaux propres du Groupe, nettes de leur effet fiscal, qui a été enregistré, selon les cas, comme impôts différés d'actif ou passif. Dans cet état sont présentées les variations qui se sont produites dans l'exercice dans les « Ajustements en capitaux propres pour évaluation » détaillés par concept, plus les résultats générés dans l'exercice plus/moins, selon les cas, les ajustements effectués pour changements des critères comptables ou pour erreurs d'exercices antérieurs. Il inclut également les variations dans le capital et les réserves expérimentées dans l'exercice.

t) État des flux de trésorerie consolidé-

Dans l'état des flux de trésorerie consolidés, préparé selon la méthode indirecte, on a utilisé les expressions suivantes, dans le sens indiqué :

- Flux de trésorerie. Entrées et sorties d'argent liquide et de ses équivalents, ceux-ci étant entendus comme les investissements à court terme de grande liquidité et sans risque significatif d'altération de leur valeur.
- Activités d'exploitation. Activités typiques des entités qui forment Groupe ELECNOR, et autres activités qui ne peuvent pas être qualifiées d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement. Celles d'acquisition, cession ou disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.
- Activités de financement. Activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

u) Bénéfices par action-

Le bénéfice de base par action est calculé comme le quotient de la division du bénéfice net de la période attribuable à ELEC NOR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant cette période, sans inclure le nombre moyen d'actions d'ELEC NOR en portefeuille.

De son côté, le bénéfice par action dilué est calculé comme le quotient de la division du résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période, ajusté par la moyenne pondérée des actions ordinaires qui seraient émises si toutes les actions ordinaires potentielles étaient converties en actions ordinaires de la société.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, le bénéfice de base par action coïncide avec le dilué, puisqu'il n'y a pas eu d'actions potentielles en circulation durant cet exercice.

v) Dividende-

L'acompte sur dividende approuvé par le Conseil d'Administration durant l'exercice 2013 est diminué des fonds propres du Groupe ELEC NOR (Note 5). Cependant, le dividende complémentaire proposé par le Conseil d'Administration d'ELEC NOR à son Assemblée Générale d'actionnaires n'est pas déduit des fonds propres tant que celle-ci ne l'a pas approuvé.

4. Politique de gestion des risques financiers

ELEC NOR est exposée à certains risques financiers qu'elle gère moyennant le regroupement de systèmes d'identification, mesure, limitation de concentration et supervision. La gestion et la limitation des risques financiers s'effectuent de manière coordonnée entre la Direction Corporative et les différentes Unités d'Activité et Filiales qui composent le Groupe. Les opérations relatives à la gestion des risques financiers sont approuvées au plus haut niveau de décision et conformément aux normes, aux politiques et aux procédures établies.

a) Risque de marché (principalement pour risque de taux de change, taux d'intérêt et autres risques de prix)-

Risque de taux de change-

Le risque de marché concernant le taux de change est la conséquence des opérations que mène le Groupe sur les marchés internationaux dans le cours de ses opérations. Une part des produits et charges d'approvisionnements est exprimée en monnaies distinctes de l'euro. C'est pourquoi pourrait exister le risque que les fluctuations dans les taux de change de ces monnaies par rapport à l'euro puissent affecter les bénéfices du Groupe (Note 3.f).

Pour gérer et minimiser ce risque ELEC NOR utilise des stratégies de couverture, puisque l'objectif est de générer des bénéfices uniquement à travers le développement des activités ordinaires qu'elle mène et non pas à travers la spéculation sur les fluctuations du taux de change.

Les instruments utilisés pour obtenir cette couverture sont essentiellement l'endettement référencé à la devise de recouvrement du contrat, les assurances de change et les opérations de swap au moyen desquels ELEC NOR et l'entité financière échangent les courants d'un prêt exprimé en euros pour les courants d'un autre prêt exprimé dans autre devise, ainsi que l'utilisation de « panier de monnaies » pour couvrir des financements mixtes indexés à différentes devises.

La principale devise face à l'euro dans laquelle la Société a opéré dans les exercices 2013 et 2012 est le réal brésilien, et la sensibilité est la suivante

Milliers d'euros			
Exercice	Augmentation/baisse du taux de change	Effet sur le résultat avant impôts	Effet sur les capitaux propres avant impôts
2013	5%	(1.675)	(1.172)
2013	-5%	1.851	1.296

Milliers d'euros			
Exercice	Augmentation/baisse du taux de change	Effet sur le résultat avant impôts	Effet sur les capitaux propres avant impôts
2012	5%	(2.049)	(2.112)
2012	-5%	2.265	2.334

Risque de taux d'intérêt-

Les variations dans les taux d'intérêt modifient la juste valeur des actifs et passifs qui produisent un intérêt à taux fixe ainsi que les flux futurs des actifs et passifs référencés à un taux d'intérêt variable. ELEC NOR bénéficie d'un financement externe pour la réalisation de ses opérations, en rapport essentiellement avec la promotion, la construction et l'exploitation des parcs éoliens, des projets thermo-solaires et des concessions d'infrastructures électriques, et qui sont réalisés sous la modalité de « Project financing ». Ce type de contrats requiert que soient clos contractuellement les Risques d'Intérêt moyennant des contrats d'instrument de couverture de taux.

Tant pour les financements de type Project Financing, que pour les financements corporatifs, l'endettement est établi contractuellement à un taux variable, en utilisant, s'il y a lieu, des instruments de couverture pour minimiser le risque d'intérêt du financement. Les instruments de couverture qui sont spécifiquement assignés à des instruments de dette et qui ont au maximum les mêmes montants nominaux et les mêmes dates d'échéance que les éléments couverts, sont essentiellement des « swaps » des taux d'intérêts, dont la finalité est d'avoir un taux d'intérêt fixe pour les financements concertés à l'origine à des taux d'intérêt variables. Quoi qu'il en soit, les couvertures de taux d'intérêt sont contractées selon un critère d'efficacité comptable.

La sensibilité de la dette du Groupe Elec nor face aux fluctuations du taux d'intérêt, en considérant les instruments de couverture existants (Notes 14 et 15), est la suivante

Milliers d'euros			
Exercice	Augmentation/baisse du taux d'intérêt (points de base)	Effet sur les capitaux propres (avant impôts)	Effet sur le résultat (avant impôts)
2013	+50	1.859	(2.655)
2013	-50	(1.859)	2.655

Milliers d'euros			
Exercice	Augmentation/baisse du taux d'intérêt (points de base)	Effet sur les capitaux propres (avant impôts)	Effet sur le résultat (avant impôts)
2012	+50	3.266	(3.475)
2012	-50	(3.337)	3.475

b) Autres risques de prix-

De même, le Groupe est exposé au risque que ses flux de caisse et ses résultats soient affectés, entre autres, par l'évolution du prix de l'énergie. Dans ce sens. Pour gérer et minimiser ce risque, le Groupe utilise ponctuellement des stratégies de couverture (Note 15).

c) Risque de liquidité-

Le risque de liquidité est mitigé par la politique consistant à maintenir la trésorerie et les instruments hautement liquides et non spéculatifs à court terme, comme l'acquisition temporaire de Bons du Trésor avec condition de rachat non optionnel et impositions en dollars à très court terme à travers des entités de crédit de premier ordre afin de pouvoir honorer ses engagements futurs, ainsi que les contrats de facilités de crédit engagées pour un montant suffisant pour supporter les besoins prévus. Dans ce sens, le Groupe dispose à la clôture 2013 de facilités de crédit engagées non utilisées qui représentent un montant de 313.784 milliers d'euros, environ (301.605 milliers d'euros, environ, à la clôture 2012) (Note 14).

d) Risque de crédit-

Le principal Risque de Crédit est attribuable à des comptes à recouvrer pour des opérations commerciales, dans la mesure où une contrepartie ou un client n'honore pas ses engagements contractuels. Pour mitiger ce risque, on opère avec des clients présentant un historique de crédit approprié ; en outre, vu l'activité et les secteurs dans lesquels opère la groupe, Elec nor dispose de clients de haute qualité de crédit. Toutefois, dans des ventes internationales à des clients non récurrents, on utilise des mécanismes tels que la lettre de crédit irrévocable et couverture de polices d'assurance pour garantir le recouvrement. Une analyse de la solvabilité financière du client est par ailleurs réalisée et des conditions spécifiques sont incluses dans le contrat afin de garantir le recouvrement.

Dans le cas des parcs éoliens, l'énergie produite, selon le cadre réglementaire électrique en vigueur, est vendue sur le Marché Ibérique d'Électricité (MIBEL), en recouvrant les produits de l'opérateur du marché OMIE, avec un système de garantie de paiements et de la Commission Nationale d'énergie CNE, entité régulatrice des marchés énergétiques d'Espagne, dépendant du Ministère de l'Industrie. Pour leur part, Ventos do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, Ltda., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral Energía, S.A. (Brésil) ont signé des contrats de vente de l'énergie électrique qu'elles produisent pour une période de 20 ans avec la compagnie de distribution électrique brésilienne, de même que les sociétés brésiliennes concessionnaires d'infrastructures électriques ont des accords de distribution d'énergie avec des clients de haute qualification, ce qui, avec les restrictions imposées par le propre système de transmission, écarte la possibilité d'insolvabilité.

Dans une conjoncture économique comme l'actuelle, ce risque est marqué comme un risque prépondérant sur le reste des risques financiers. Dans cette situation, Elecnor continue de prendre toutes les mesures possibles pour le mitiger et procède à des analyses périodiques de son exposition au risque de crédit, en dotant les provisions correspondantes (Note 3.k).

Quant au risque régulateur et, en particulier, celui qui est lié aux énergies renouvelables, Elecnor mène un suivi détaillé afin de recueillir de façon adéquate son impact dans le compte de résultats.

5. Distribution du résultat

Le Conseil d'Administration d'ELECNOR, S.A. (Société mère du Groupe ELECNOR) proposera à sa réunion du mois de mars, comme dans les exercices antérieurs, la distribution du résultat de l'exercice 2013, en établissant donc alors la part de ce dernier qui sera destinée au dividende complémentaire et aux réserves volontaires.

Dans ce sens, le Conseil d'Administration de la Société mère a approuvé à sa réunion du 18 décembre 2013 la distribution d'un acompte sur dividende de l'exercice 2013 pour un montant de 4.193 milliers d'euros, environ, lequel a été enregistré en diminuant les capitaux propres à la rubrique « Acompte sur dividende de l'exercice » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint, qui a été versé le 15 janvier 2014.

Lors de l'Assemblée Générale du 22 mai 2013 un dividende complémentaire a été distribué pour un montant de 17.939 milliers d'euros, correspondant à un dividende par action de 0,2598 euros et compte tenu de l'acompte sur dividende de l'exercice versé en janvier 2013 pour un montant de 4.663 milliers d'euros.

L'état comptable prévu de la Société mère dressé conformément aux exigences légales (article 277 du Texte Remanié de la Loi des Sociétés de Capital), qui met en évidence l'existence d'une liquidité suffisante pour distribuer le dividende, a été le suivant :

SITUATION DU CIRCULANT AU 30 NOVEMBRE 2013	
(À l'exclusion des Stocks et Comptes de régularisation)	
	Milliers d'euros
Valeurs réalisables-	
Clients	613.962
Autres comptes	140.027
	753.989
Dettes à court terme	
Fournisseurs	331.627
Prêts à court terme	91.380
Autres comptes	153.143
	576.150
Total circulant	177.839
Trésorerie au 30/11/2013	
Comptes de caisse/banques (y compris monnaie étrangère)	53.867
Total trésorerie	53.867
Acompte sur dividende brut proposé-	
(0,0482 euros pour 87.000.000 actions)	4.193
% sur le bénéfice net à cette date	25,92%
% sur le solde circulant + trésorerie	1,81%

6. Information par segment

L'IAS 8 requiert que les segments opérationnels soient identifiés d'après l'information que la gérance de l'entité utilise pour prendre des décisions au sujet de questions concernant les opérations. Dans ce sens, les Administrateurs de la Société mère considèrent que les segments dont ils doivent donner l'information parce qu'ils constituent la base sur laquelle le Groupe prend ses décisions pour assigner des ressources et dont les résultats d'opération sont révisés régulièrement par la première autorité pour évaluer leur rendement, sont le Marché Intérieur et le Marché Extérieur. Par ailleurs, sur chacun de ces marchés sont obtenus des produits correspondant aux différentes activités que mène le Groupe.

a) Information sur les segments d'activité-

Les actifs et passifs d'usage général, ainsi que les résultats générés par eux n'ont pas fait l'objet d'une assignation aux autres segments. De même, les postes de conciliation qui surgissent de la comparaison du résultat de l'intégration des états financiers des différents segments d'opération (qui sont dressés selon des critères de gestion) avec les états financiers consolidés du Groupe ELECNOR n'ont pas fait non plus l'objet d'une assignation. Dans l'information donnée ci-après ces éléments apparaissent sous la rubrique de « Corporatifs ».

L'information relative aux segments d'opération est détaillée ci-après :

- a) La distribution par segment du montant net du chiffre d'affaires consolidé pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante :

Segment	Milliers d'euros	
	2013	2012
Marché intérieur	818.004	1.086.735
Marché extérieur	1.046.170	843.977
Montant net du chiffre d'affaires	1.864.174	1.930.712

- b) Le détail des apports aux résultats après impôts par segment pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

Segment	Milliers d'euros	
	2013	2012
Marché intérieur (**)	36.354	55.554
Marché extérieur (**)	92.329	96.563
Corporatif (*)	(75.394)	(64.524)
Résultat de l'exercice attribuable à la Société mère	53.289	87.593

(*) Il inclut essentiellement les « Charges et produits financiers », « Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers », « Différences de change », « Variation de la juste valeur des instruments financiers » et « Impôts sur les bénéfices ». Il inclut en outre les pertes dans des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation pour un montant de 8.209 milliers d'euros pendant l'exercice 2013.

(**) Il inclut pertes dans des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation d'un montant de 9.393 milliers d'euros dans l'exercice 2013 (pertes d'un montant de 36.620 milliers d'euros dans l'exercice 2012).

(***) Il inclut bénéfices dans des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation d'un montant de 1.809 milliers d'euros dans l'exercice 2013 (bénéfices d'un montant de 1.714 milliers d'euros dans l'exercice 2012).

c) Le détail des actifs et passifs par segment aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

Milliers d'euros				
	Marché intérieur	Marché extérieur	Corporatifs	Total au 31/12/2013
Actif-				
Immobilisations corporelles	290.613	791.899	10.556	1.093.068
Actifs incorporels	88.551	11.969	2.346	102.866
Impôts différés actifs	23.919	29.173	21.175	74.267
Stocks	16.235	20.093	-	36.328
Créances	432.742	616.792	-	1.049.534
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation	22.178	70.197	-	92.375
Actifs financiers non courants	19.177	554.160	123.808	697.145
Actifs non courants maintenus pour la vente-	2.532	58	1.780	4.370
Autres actifs (*)	78.057	141.489	29.128	248.674
Total actif	974.004	2.235.830	188.793	3.398.627
Passif et capitaux propres-				
Dettes Financière non courante	491.096	605.787	-	1.096.883
Provisions pour risques et charges	1.419	21.529	-	22.948
Produits différés et subventions	7.309	11.929	-	19.238
Autres passifs non courants	8.523	10.931	-	19.454
Impôts différés passifs	24.797	22.841	13.990	61.628
Dettes financières courantes	57.448	163.088	95.052	315.588
Dettes non financières courantes	432.917	875.545	21.941	1.330.403
Autres passifs et capitaux propres (**)	45.788	71.043	415.654	532.485
Total Passif	1.069.297	1.782.693	546.637	3.398.627

(*) Il inclut essentiellement la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

(**) Il inclut, principalement, les capitaux propres du Groupe.

Milliers d'euros				
	Marché intérieur	Marché extérieur	Corporatifs	Total au 31/12/2013
Actif-				
Immobilisations corporelles	411.996	591.731	12.484	1.016.211
Actifs incorporels	98.386	6.434	2.948	107.768
Impôts différés actifs	49.629	26.964	3.274	79.867
Stocks	24.029	61.633	154	85.816
Créances	582.473	385.118	49.534	1.017.125
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation	8.036	67.335	26.563	101.934
Actifs financiers non courants	26.450	499.307	118.101	643.858
Actifs non courants maintenus pour la vente-	3.791	-	1.780	5.571
Autres actifs (*)	54.823	385.804	91.695	532.322
Total actif	1.259.613	2.024.326	306.533	3.590.472
Passif et capitaux propres-				
Dettes financière non courante	600.074	632.055	-	1.232.129
Provisions pour risques et charges	8.923	24.773	-	33.696
Produits différés et subventions	15.169	1.564	-	16.733
Autres passifs non courants	12.631	1.116	19.605	33.352
Impôts différés passifs	24.925	19.419	665	45.009
Dettes financières courantes	70.594	81.191	72.772	224.557
Dettes non financières courantes	620.089	776.302	50.403	1.446.794
Autres passifs et capitaux propres (**)	95.503	109.074	353.625	558.202
Total Passif	1.447.908	1.645.494	497.070	3.590.472

(*) Il inclut essentiellement la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

(**) Il inclut, principalement, les capitaux propres du Groupe.

d) Le détail du coût total engagé dans l'acquisition d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels non courants durant les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

Segment	Milliers d'euros	
	2013	2012
Marché intérieur	21.941	20.417
Marché extérieur	219.461	334.549
Corporatif	993	1.833
Total	242.395	356.799

e) La distribution par segment des charges pour amortissements dans les exercices 2013 et 2012 a été la suivante :

Segment	Milliers d'euros	
	2013	2012
Marché intérieur	39.659	38.478
Marché extérieur	23.836	18.007
Corporatif	1.545	2.392
Total	65.040	58.877

L'information correspondant aux charges financières et aux impôts n'a pas été détaillée parce qu'elles ne sont pas incluses dans l'information fournie à la Direction du Groupe pour la gestion.

La localisation géographique des clients du Groupe ELECNOR ne diffère pas significativement, en général, de celle des actifs dans les segments primaires considérés.

b) Information relative aux produits et services-

Les secteurs dans lesquels le Groupe ELECNOR mène ses activités sont :

- Électricité
- Installations
- Gaz
- Génération d'énergie
- Chemins de fer
- Construction, environnement et eau
- Infrastructures de télécommunications
- Systèmes de télécommunications
- Maintenance

La génération d'énergie électrique (dans le secteur de Génération d'énergie) à travers les parcs éoliens et centrales thermo-solaires, principalement, est une des activités du Groupe ELECNOR réalisée à travers des sous-groupes dépendants dont les sociétés mères sont Enerfín Enervento, S.A., Enerfín Sociedad de Energía, S.A. et Elecnor Financiera, S.L. (toutes dans le Sous-groupe Enerfín), en ce qui concerne les parcs éoliens et Celeo Termosolar, S.L. (Sous-groupe Celeo), en ce qui concerne les centrales thermo-solaires.

L'activité de génération électrique des sociétés dépendantes espagnoles intégrées dans le Groupe ELECNOR est régie par la Loi 54/1997, du 27 novembre, du secteur électrique, ainsi que par les dispositions réglementaires postérieures qui la développent.

Le 27 mars 2004 a été publié le Décret Royal 436/2004, du 12 mars, portant établissement de la méthodologie pour l'actualisation, la systématisation et la refonte du régime juridique et économique de l'activité de production d'énergie en régime spécial. Ce Décret établit deux options de rétribution pour choisir les installations de production d'électricité en régime spécial. La première se base sur la cession de l'électricité à l'entreprise de distribution d'énergie électrique à un prix fixe consistant en un pourcentage sur le prix du tarif électrique moyen défini à l'article 2 du Décret Royal 1432/2002 du 27 décembre, qui se situe entre 90% et 80% durant toute la durée de vie utile de l'installation. La seconde suppose de vendre l'électricité sur le marché de gros au prix qui en résulte plus une incitation et une prime de 10% et 40%, respectivement, du tarif électrique moyen.

Ce régime est entré en vigueur le 28 mars 2004, en établissant un régime transitoire jusqu'au 1er janvier 2007 pour les installations visées par le Décret Royal 2818/1998, durant lequel le nouveau régime économique ne leur serait pas applicable, à moins qu'elles le choisissent, en renonçant expressément à

l'antérieur, dont elles ne pourraient plus bénéficier. Le Groupe n'a pas choisi cette disposition transitoire.

Le 26 mai 2007 a été publié le Décret Royal 661/2007, du 25 mai, portant régulation de l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial. Ce Décret Royal établit deux options de rétribution pour choisir les installations de production d'énergie électrique en régime spécial. La première se base sur la vente de toute l'énergie produite à l'entreprise de distribution d'énergie électrique à un prix fixe et indépendant du tarif électrique moyen. La seconde option consiste à vendre l'énergie sur le marché de production d'énergie électrique, en touchant le prix de marché plus une prime, avec un mécanisme par lequel la rétribution de la prime est variable en fonction du prix de marché, avec établissement d'une limite inférieure et d'une limite supérieure pour le prix final à toucher par le producteur.

Ce régime est entré en vigueur le 1er janvier 2008, en établissant une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2012 pour les installations visées par le Décret Royal 436/2004, durant laquelle le nouveau régime économique ne sera pas applicable, à moins qu'elles le choisissent en renonçant expressément à l'antérieur.

La Première Disposition Transitoire du Décret Royal 661/2007 établit que les installations éoliennes avec procès-verbal de mise en marche définitive antérieur au 1er janvier 2008 pouvaient choisir entre rester sous le régime économique du Décret Royal 436/2004 ou se placer sous le nouveau régime tarifaire. Le Groupe a pris la décision de rester dans le cadre tarifaire du Décret Royal 436/2004. Toutefois, à partir du 1er janvier 2013, l'exploitation des parcs éoliens et des centrales thermo-solaires appartenant au Groupe mentionnés antérieurement, sera régie selon les normes prévues dans le Décret Royal 661/2007 et ses amendements postérieurs.

Le 19 juin 2009, a été publié le Décret Royal 1011/2009, qui établissait que la Commission Nationale d'Énergie (CNE) liquiderait à partir du 1er novembre 2009, en substitution des entreprises de distribution, les primes équivalentes, les primes, les incitations et compléments aux installations affectées par le régime économique établi dans le Décret Royal 661/2007, du 25 mai, dans le Décret Royal 436/2004, du 12 mars et dans le Décret Royal 1578/2008, du 26 septembre et toute réglementation qui les substitue. Il établit également qu'il correspond à la Commission Nationale d'Énergie de superviser l'accomplissement des normes et procédures liées aux changements de fournisseur, ainsi que l'activité de l'Office de Changements de Fournisseur.

Dans l'exercice 2010 est entré en vigueur le Décret Royal 1565/2010, le Décret Royal 1614/2010 et le Décret Royal-Loi 14/2010, qui ont modifié certains aspects relatifs à l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial, dont notamment le régime tarifaire, modifié par une limitation du nombre d'heures à partir du 1er janvier 2011 pour lesquelles est applicable le tarif primé établi par la régulation d'origine. Durant les exercices 2012 et 2013 la limitation de prime à la facturation des sociétés dépendantes en exploitation n'a pas été appliquée, car la production nationale n'a pas dépassé la limite d'heures moyenne établie pour l'application de cette limitation.

Le 28 décembre 2012 a été promulguée la loi 15/2012, du 27 décembre, de mesures fiscales pour la durabilité énergétique, qui établit un nouvel impôt à la valeur de la production d'énergie électrique qui frappe la réalisation d'activités de production et l'incorporation au système électrique d'énergie électrique dans le système électrique espagnol. La base imposable de l'impôt est donc constituée par le montant total qu'il correspond de toucher au contribuable pour la production et l'incorporation au système d'énergie électrique dans la période d'imposition, qui coïncide avec l'année naturelle, le taux d'imposition étant de 7% sur cette base.

Par ailleurs, cette loi établit, dans sa première disposition finale, un amendement à la Loi 54/1997, en vertu duquel l'énergie électrique imputable à l'utilisation d'un combustible dans une installation de génération qui utilise comme énergie primaire une énergie renouvelable non consommable, ne fera pas l'objet d'un régime économique primé, aspect qui pourrait affecter les centrales thermo-solaires que le Groupe est en train de construire.

Le 2 février 2013 a été publié le Décret Royal-loi 2/2013, du 1er février, de mesures urgentes dans le système électrique et dans le secteur financier qui prévoit, entre autres, les questions suivantes :

- À partir du 1er janvier 2013, l'actualisation des rétributions, des tarifs et des primes que touchent les sujets du système électrique et qui, jusqu'à l'entrée en vigueur de ce Décret Royal-loi, était calculée conformément à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), sera calculée en vertu de l'Indice des Prix à la Consommation à impôts constants sans les aliments non élaborés ni les produits énergétiques.
- Par ailleurs, le Décret Royal 661/2007, du 25 mai, qui régle l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial est modifié, de sorte qu'est établie une formule unique de rétribution aux installations de régime spécial : cette rétribution est réalisée selon la formule de tarif régulé, sauf si le titulaire de l'installation décide de ne toucher que le prix de marché (sans prime). L'option « pool » plus prime, système utilisé habituellement dans ce type d'installations, est donc éliminé.

Le 13 juillet 2013 a été publié le Décret Royal-loi 9/2013, du 12 juillet, portant adoption de mesures urgentes afin de garantir la stabilité financière du système électrique, qui contemple, entre autres questions, les suivantes :

- Il est annoncé que le Gouvernement est habilité afin d'approuver un nouveau régime juridique et économique des installations de production d'énergie électrique existantes à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets. De la sorte, l'article 30.4 de la Loi 54/1997, du 27 novembre, sur le secteur électrique, est modifié afin d'introduire les principes concrets qui constitueront la base de ce régime, dans le but de définir les marges d'action du Gouvernement dans le cadre du développement des régimes de rétribution de ces installations. Ce régime se basera sur la perception de produits dérivant de la participation sur le marché, avec une rétribution complémentaire qui, si elle était nécessaire, couvrira les coûts d'investissements qu'une entreprise efficiente et bien gérée ne récupérerait pas sur le marché. Dans ce sens, conformément à la jurisprudence communautaire, il sera estimé qu'une entreprise efficiente et bien gérée est celle qui est dotée des moyens nécessaires pour développer son activité, dont les coûts sont ceux d'une entreprise efficiente dans cette activité et en tenant compte des produits correspondants et d'un bénéfice raisonnable pour la réalisation de ses fonctions.
- Pour calculer la rétribution spécifique il sera tenu compte, pour une installation type, des produits de la vente de l'énergie générée évaluée au prix du marché de production, des coûts d'exploitation moyens nécessaires pour réaliser l'activité et de la valeur de l'investissement initial de l'installation type, tout cela pour une entreprise efficiente et bien gérée. Ainsi, un régime de rétribution est implanté sur des paramètres standards en fonction des différentes installations type qui seront établies.
- Pour mettre en place ce nouveau régime il est procédé à l'abrogation de l'article 4 du Décret Royal-loi 6/2009, du 30 avril, portant adoption de certaines mesures dans le secteur énergétique et approuvant le tarif social, du Décret Royal 661/2007, du 25 mai, régulant l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial, et du Décret Royal 1578/2008, du 26 septembre, sur la rétribution de l'activité de production d'énergie électrique au moyen de technologie solaire photovoltaïque pour des installations postérieures à la date limite de maintien de la rétribution du Décret Royal 661/2007, du 25 mai, pour cette technologie. Cependant, dans le but de maintenir tant les flux de rétribution aux installations que le reste des procédures, droits et obligations, il est disposé que ce qui est visé dans les normes citées sera appliqué, à l'exception de certains cas, avec un caractère transitoire jusqu'à ce que le développement réglementaire du présent Décret Royal-loi ait été promulgué.
- De cette façon, les installations feront l'objet, le cas échéant, d'un acompte de liquidation en vertu de ce régime transitoire et, par la suite, une fois que les dispositions réglementaires nécessaires auront été approuvées afin d'appliquer le nouveau régime économique, elles se soumettront à la régularisation correspondant aux droits de recouvrement ou aux obligations de paiement résultant de l'application de la nouvelle méthodologie, avec effet à partir de l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi.
- Par conséquent, bien que l'effectivité des dispositions réglementaires de rétribution qui seront approuvées avec effet à partir de l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi soit stipulée, la réglementation accorde la nécessaire prévisibilité aux agents dans la mesure où elle établit le mécanisme de rétribution, avec la participation sur le marché et la perception d'une rétribution des investissements, et détermine en outre le taux de rentabilité raisonnable d'une installation type.
- Par ailleurs, dans le cas des installations qui à l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi auraient droit au régime économique primé, une rentabilité est déterminée, avant impôts, sur la base du rendement moyen des dix dernières années des Obligations de l'État à dix ans, sur le marché secondaire, majorée de 300 points de base et qui, quoi qu'il en soit, pourra être révisée au bout de six ans.

De la même façon, le 3 février 2014, le Ministère de l'industrie a remis pour information à la CNMC la proposition d'ordre portant approbation des « paramètres de rétribution des installations type » applicables à certaines installations de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets. Ce texte a également été envoyé aux membres du conseil consultatif de l'électricité de cet organisme (entreprises concernées, associations de consommateurs et communautés autonomes).

Selon ce qui est exposé ci-dessus, et compte tenu du fait que l'objectif du Gouvernement était de réduire les primes au secteur des énergies renouvelables, le Groupe ELEC NOR a effectué une réévaluation des flux futurs de tous les actifs liés à cette réglementation, du fait qu'il estime qu'elle pourrait constituer un indice de dépréciation de ces derniers.

L'impact de cette réglementation représente un montant total dans le résultat de l'exercice d'environ 8 millions d'euros (Note 10).

Quant aux parcs éoliens sis au Brésil ils maintiennent les contrats de vente de l'énergie électrique qu'ils

gèneront pendant une période de 20 ans, ces contrats ayant été souscrits avec différents acquéreurs (Electrobas, la Chambre de Commerce d'énergie éolienne ou les distributeurs d'électricité), et signés dans le cadre du programme développé par le Gouvernement Fédéral du Brésil.

Les Administrateurs considèrent qu'il n'existe pas d'autres réglementations sur les énergies renouvelables pouvant avoir un impact significatif dans les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013.

L'information relative aux activités décrites plus haut est détaillée ci-après :

a) La distribution des ventes par typologie d'affaires au 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante :

Type d'activité	Milliers d'euros			
	Montant au 31/12/2013	%	Montant au 31/12/2012	%
Électricité	669.425	35,9%	671.412	34,8%
Installations	96.211	5,2%	111.229	5,8%
Gaz	104.583	5,6%	99.185	5,1%
Génération d'énergie	582.211	31,2%	629.142	32,6%
Chemins de fer	19.377	1,1%	38.360	2,1%
Construction, environnement et eau	140.564	7,5%	174.416	9,0%
Infrastructures de télécommunications	110.628	5,9%	108.779	5,6%
Systèmes de télécommunications	31.971	1,7%	31.787	1,6%
Maintenance	109.204	5,9%	66.402	3,4%
Total	1.864.174	100%	1.930.712	100%

b) La distribution du total d'immobilisations corporelles, nette par typologie d'affaires au 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante :

Type d'activité	Milliers d'euros	
	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
Électricité	28.720	30.970
Installations	3.739	3.133
Gaz	2.425	3.157
Génération d'énergie	1.002.311	937.012
Chemins de fer	633	1.071
Construction et eau	3.690	5.842
Infrastructures de télécommunications	7.387	6.432
Systèmes de télécommunications	38.643	25.591
Maintenance	5.520	3.003
Total	1.093.068	1.016.211

c) La distribution du total des investissements en immobilisations corporelles par typologie d'affaires au 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante :

Type d'activité	Milliers d'euros	
	2013	2012
Électricité	8.102	7.300
Installations	792	559
Gaz	898	579
Génération d'énergie	214.069	324.090
Chemins de fer	136	211
Construction et eau	980	1.730
Infrastructures de télécommunications	2.220	1.954
Systèmes de télécommunications	12.844	9.810
Maintenance	1.343	626
Total	241.384	346.859

7. Fonds de commerce

Le détail du solde de la rubrique « Actif incorporel - Fonds de commerce » des états de situation financière consolidés des exercices 2013 et 2012, en fonction des sociétés qui le génèrent, ainsi que le mouvement enregistré durant ces exercices, sont les suivants :

	Milliers d'euros						
	Solde au 31/12/2011	Additions (Note 2.g)	Retraites	Solde au 31/12/2012	Additions (Note 2.g)	Retraites	Solde au 31/12/2013
Sociétés consolidées par intégration globale :							
Parcs éoliens :							
- Eólicas Páramo de Poza, S.A.	1.104	-	-	1.104	-	-	1.104
- Galicia Vento, S.L.	8.702	-	-	8.702	-	-	8.702
- Aerogeneradores del Sur, S.A.	3.630	-	-	3.630	-	-	3.630
- Bulgana Wind Farm (Note 2.g)	-	-	-	-	85	-	85
Autres activités :							
- Deimos Space, S.L.U.	158	-	-	158	-	-	158
- Deimos Engenharia, S.A.	4.227	-	-	4.227	-	-	4.227
- Ehis Construcciones y Obras, S.A.	1.932	-	-	1.932	-	-	1.932
- Hidroambiente, S.A.U.	388	-	-	388	-	-	388
- Instalaciones y Proyectos de Gas, S.A.U. (*)	1.031	-	-	1.031	-	-	1.031
- Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.	1.125	-	-	1.125	-	-	1.125
- Audélec Conservación y Mantenimiento, S.L.U. (*)	146	-	(146)	-	-	-	-
- Zaragoza, S.L.	290	-	-	290	-	-	290
- Ditra Cantabria, S.A.	2.096	-	-	2.096	-	-	2.096
- Jomar Seguridad, S.L.U. (Note 2.g)	-	1.647	-	1.647	-	-	1.647
- Belco Electric, Inc.	-	269	-	269	-	(14)	255
- IQA Operations Group Limited (Note 2.g)	-	5.690	-	5.690	-	-	5.690
	24.829	7.606	(146)	32.289	85	(14)	32.360

(*) Société fusionnée avec ELECNOR, S.A.

Comme indiqué à la Note 3.b le Groupe évalue annuellement la dépréciation de ses fonds de commerce.

Les unités génératrices de trésorerie considérées aux effets des tests de dépréciation correspondants des fonds de commerce inclus dans le tableau précédent sont identifiées aux sociétés auxquelles ils ont été assignés puisque, en règle générale, ces sociétés sont configurées comme des entités mono-projet.

Le montant récupérable est la valeur la plus grande entre celle du marché, diminuée des coûts de vente, et la valeur d'usage, cette dernière étant entendue comme la valeur actuelle des flux de caisse futurs estimés, approuvés par la Direction et considérés raisonnables. Pour calculer la valeur d'usage, les hypothèses utilisées incluent les taux d'escompte, les taux de croissance et de change attendus dans les prix de vente et dans les coûts. Les Administrateurs de la Société mère estiment les taux d'escompte qui reprennent la valeur de l'argent dans le temps et les risques associés à l'unité génératrice de trésorerie.

En particulier, en ce qui concerne les tests de dépréciation des fonds de commerce assignés aux parcs ou projets éoliens sis en Espagne, qui sont réalisés en considérant leur valeur conjointement avec la valeur enregistrée des actifs immobilisés correspondants, qui s'élève à 198 millions d'euros (Note 9), les estimations relatives au chiffre d'affaires sont faites en tenant compte de la législation applicable (Note 6.b), en considérant des augmentations annuelles conformes à une estimation prudente de l'évolution de l'indice des prix, ainsi qu'aux niveaux de production moyens obtenus dans des exercices antérieurs ou estimés d'après les études menées à cet effet par des experts indépendants. Les principales hypothèses utilisées par les Administrateurs de la Société mère dans la réalisation des tests de dépréciation ont été les suivantes :

- Période des projections : 25 ans à partir du début de l'opération.
- Produits : rétributions proposées par le Ministère dans la proposition d'ordre, plus l'estimation de la vente d'électricité au système à des prix de marché (cohérents avec ceux qui ont été estimés par le Ministère dans cette proposition d'ordre).
- Taux d'escompte : 5,4% (*)

(*) Taux après l'effet fiscal.

Des résultats obtenus dans ces tests il ne ressort aucune dépréciation possible des fonds de commerce enregistrés.

Les hypothèses utilisées par les Administrateurs pendant l'exercice 2012, avec lesquelles aucune dépréciation n'a non plus été enregistrée, ont été les suivantes :

- Période des projections : 20-25 ans.
- Augmentation annuelle du prix de vente : 2,5%.
- Taux d'escompte : 9% (*) (**) (***)

(*) Ce taux d'escompte inclut un pourcentage correspondant à l'estimation que les Administrateurs du Groupe effectuent sur le risque régulateur inhérent aux incertitudes sur le développement réglementaire futur du secteur.

(**) Taux après l'effet fiscal.

(***) Donnée approximative moyenne.

Des analyses de sensibilité réalisées par la Direction il ne ressort aucune dépréciation.

Par ailleurs, en ce qui concerne les tests de dépréciation des autres fonds de commerce, qui ne sont pas significatifs, les taux d'escompte employés se situent quoi qu'il en soit au-dessus de 8,5% (après l'effet fiscal). Les taux de croissance et les variations dans les prix et coûts se basent sur les prévisions internes et sectorielles et sur l'expérience et les attentes futures, respectivement, sans dépasser en aucun cas 5%. Dans les cas où ces calculs considèrent l'estimation d'un revenu perpétuel, aucun taux de croissance n'est pris en compte.

De ces analyses ne ressort non plus aucune dépréciation additionnelle.

8. Autres actifs incorporels

Le mouvement enregistré à ce chapitre de l'état de situation financière consolidé dans les exercices 2013 et 2012 a été le suivant :

	Milliers d'euros					
	Charges de développement	Propriété industrielle	Applications informatiques	Concessions administratives	Autres actifs incorporels	Total
Coût -						
Solde au 01/01/2012	2.469	393	5.846	56.087	21.931	86.726
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	-	218	-	-	218
Additions	327	831	1.262	126	7.394	9.940
Retraites	(506)	(355)	(325)	-	-	(1.186)
Transferts	(542)	-	32	-	-	(510)
Actualisation	-	-	-	-	-	-
Différences de conversion (Note 13)	(19)	-	(29)	-	-	(48)
Solde au 31/12/2012	1.729	869	7.004	56.213	29.325	95.140
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	-	-	-	753	753
Additions	-	30	830	91	-	951
Retraites	(2)	-	(109)	-	(592)	(703)
Transferts	(11)	2.096	5	-	(2.096)	(6)
Actualisation	-	-	20	-	-	20
Différences de conversion (Note 13)	-	-	(112)	-	(25)	(137)
Solde au 31/12/2013	1.716	2.995	7.638	56.304	27.365	96.018
Amortissement cumulé -						
Solde au 01/01/2012	1.040	221	4.579	6.453	2.070	14.363
Dotations (Note 21)	384	778	1.138	2.762	1.380	6.442
Retraites	(506)	(385)	(268)	-	-	(1.159)
Transferts	-	-	-	-	-	-
Actualisation	-	-	29	-	-	29
Différences de conversion (Note 13)	-	-	(14)	-	-	(14)
Solde au 31/12/2012	918	614	5.464	9.215	3.450	19.661
Dotations (Note 21)	293	516	866	2.910	1.380	5.965
Retraites	-	-	(39)	-	-	(39)
Transferts	-	614	(5)	-	(614)	(5)
Actualisation	-	-	20	-	-	20
Différences de conversion (Note 13)	-	-	(90)	-	-	(90)
Solde au 31/12/2013	1.211	1.744	6.216	12.125	4.216	25.512
Total autres actifs incorporels, net	505	1.251	1.422	44.179	23.149	70.506

Le chapitre « Autres actifs incorporels » du tableau précédent inclut un montant brut de 22.676 milliers d'euros correspondant à la juste valeur estimée des contrats avec les administrations publiques pour la maintenance et l'entretien de routes de la société dépendante Audeca, S.L.U. à la date de son acquisition par le Groupe ELEC NOR, qui a eu lieu en 2010. Le Groupe amortit cet actif sur une période de 15 ans, qui est la période moyenne de durée estimée des contrats en question, d'après l'expérience historique, et compte tenu des renouvellements correspondants.

Au chapitre des « Concessions administratives » sont enregistrés pour un montant d'environ 39.965 milliers d'euros, correspondant à l'estimation de leur juste valeur (estimée selon la juste valeur de la contrepartie versée, c'est-à-dire la construction), nette des amortissements correspondants, les investissements réalisés dans diverses stations d'épuration dont la construction et l'exploitation sont réalisées en régime de concession en vertu des concessions administratives correspondantes accordées par l'Institut Aragonais de l'Eau. À travers ces concessions, le Groupe ELEC NOR exploite ces stations d'épuration en obtenant des produits en fonction du volume d'eau épurée en m³. Au 31 décembre 2013 toutes les stations d'épuration sont en exploitation et la durée des concessions est de 20 ans.

Durant la phase d'exploitation, le paiement des obligations dérivées des contrats par l'Institut Aragonais

de l'Eau pour les exercices correspondants sera effectué moyennant l'approbation des listes évaluées qui sont émises mensuellement et la présentation de factures, sur la base des tarifs établis, lesquelles pourront faire l'objet d'une révision tout au long de la durée du contrat. Il n'y a pas de révision de prix concernant le prix de construction des installations.

Le concessionnaire aura à sa charge la gestion des stations d'épuration, et devra veiller à tout moment à leur bon fonctionnement. En cas d'interruption des services des stations d'épuration, le concessionnaire devra le rétablir avec la plus grande diligence, sans qu'il n'ait le droit de toucher un tarif quelconque pour l'installation affectée durant la période d'interruption.

La concession sera entendue éteinte pour accomplissement quand sera écoulé le délai établi initialement ou, le cas échéant, celui résultant des prorogations ou réductions qui auront pu être convenues. Le concessionnaire sera tenu de remettre à l'Administration concédante, en bon état de conservation et d'usage et gratuitement, les ouvrages inclus dans la concession ainsi que les biens et installations nécessaires pour les exploiter.

Dans l'exercice 2013, les produits générés par ces concessions se sont élevés à 4.036 milliers d'euros (5.060 milliers d'euros dans l'exercice 2012), environ, enregistrés à la rubrique « Montant net du chiffre d'affaires » du compte de résultats consolidé ci-joint.

Les montants des actifs incorporels en exploitation totalement amortis aux 31 décembre 2013 et 2012 s'élèvent respectivement à environ à 4.054 et 3.896 milliers d'euros.

9. Immobilisations corporelles

Le mouvement enregistré à ce chapitre de l'état de situation financière consolidé dans les exercices 2013 et 2012 a été le suivant :

Milliers d'euros

	Terrains	Constructions, installations techniques et machines	Outils	Mobilier et objets	Équipements pour le traitement de l'information	Éléments de transport	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
COÛT :									
Solde au 1er janvier 2012	21.344	822.176	15.084	7.390	19.808	17.810	3.546	180.906	1.088.064
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	47	21.298	30	246	245	2.989	87	1.495	26.437
Additions	209	19.636	2.862	1.122	1.311	3.324	852	317.543	346.859
Retraites	-	(5.119)	(2.628)	(307)	(665)	(764)	(500)	(155)	(10.138)
Transferts	3.681	51.679	(357)	(18)	(8)	(380)	58	(50.930)	3.725
Différences de conversion (Note 13)	(378)	(33.466)	151	44	10	1.438	192	(24.550)	(56.559)
Solde au 31 décembre 2012	24.903	876.204	15.142	8.477	20.701	24.417	4.235	424.309	1.398.388
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	1.150	1.931	170	75	2.690	265	1.449	7.730
Additions	708	17.519	2.219	743	1.344	3.062	1.880	213.909	241.384
Retraites	-	(8.609)	(3.864)	(586)	(1.209)	(3.556)	(26)	(312)	(18.162)
Transferts	-	457.719	(11)	-	32	-	(309)	(457.544)	(113)
Différences de conversion (Note 13)	(296)	(98.548)	(382)	(360)	(327)	(3.909)	(133)	(24.044)	(127.999)
Solde au 31 décembre 2013	25.315	1.245.435	15.035	8.444	20.616	22.704	5.912	157.767	1.501.228
AMORTISSEMENT CUMULÉ :									
Solde au 1er janvier 2012	-	285.612	7.439	4.922	10.854	12.653	1.723	-	323.203
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	14.452	94	68	87	955	10	-	15.666
Dotations (Note 21)	-	46.132	306	522	3.120	2.010	345	-	52.435
Retraites	-	(2.905)	(216)	(242)	(522)	(426)	(29)	-	(4.340)
Transferts	-	(301)	(261)	(5)	(7)	(366)	72	-	(868)
Différences de conversion (Note 13)	-	(6.018)	147	114	33	1.616	189	-	(3.919)
Solde au 31 décembre 2012	-	336.972	7.509	5.379	13.565	16.442	2.310	-	382.177
Dotations (Note 21)	-	52.853	316	555	3.131	1.833	387	-	59.075
Retraites	-	(6.409)	(1.782)	(398)	(1.079)	(1.269)	(30)	-	(10.967)
Transferts	-	-	-	-	9	-	-	-	9
Différences de conversion (Note 13)	-	(18.631)	(232)	(219)	(213)	(2.797)	(42)	-	(22.134)
Solde au 31 décembre 2013	-	364.785	5.811	5.317	15.413	14.209	2.625	-	408.160
DÉPRÉCIATION									
Coût net, au 31 décembre 2013	25.315	880.650	9.224	3.127	5.203	8.495	3.287	157.767	1.093.068

La rubrique « Constructions, installation techniques et machines » inclut principalement le montant brut et l'amortissement cumulé des parcs éoliens en fonctionnement qui ont été construits dans des exercices antérieurs. Les aérogénérateurs des parcs éoliens ont une période de garantie de 2 ans après la date de leur réception, tandis que celle des deux parcs brésiliens est de 3 ans.

Les principales additions d'immobilisations corporelles de l'exercice 2013 correspondent aux investissements en parcs éoliens au Canada et en lignes de transmission d'énergie électrique au Chili (voir Note 14), ainsi qu'au projet de construction d'un satellite de communications.

Les principales additions d'immobilisations corporelles de l'exercice 2012 correspondaient aux investissements en parcs éoliens au Brésil et au Canada et en lignes de transmission d'énergie électrique au Chili.

Les principales additions de la rubrique « Immobilisations en cours » correspondent aux investissements dans le parc éolien de la société dépendante Ventos dos Indios, S.A., ainsi que dans les travaux de transmission du réseau de base de la société Alto Jahuel Transmisora de Energía, S.A. qui, au 31 décembre 2013, est en phase de construction. À la fin de l'exercice 2013 la construction du parc éolien de la société Éoliennes de L'Érable, Inc. a été achevée et est donc passée de la rubrique « Immobilisations en cours » à celle de « Constructions ».

Deimos Castilla La Mancha, S.L. a commencé dans l'exercice 2010 la construction d'un autre satellite de communications, pour lequel a été investi jusqu'à cette date un montant d'environ 32,1 millions d'euros.

Le montant des actifs corporels affectés comme garantie du remboursement de certains prêts bancaires s'élève au 31 décembre 2013 à 1.094 millions d'euros (767 millions d'euros en 2012), environ, dérivés pour la plupart des projets éoliens abordés par les sociétés du Groupe (Note 14).

Les bureaux utilisés par le Groupe dans le déroulement de son activité, sauf ceux acquis dans l'exercice 2007 moyennant le contrat de leasing, correspondent pour la plupart à des locaux loués.

Le montant des immobilisations corporelles du Groupe qui était totalement amorti et en usage aux 31 décembre 2013 et 2012 s'élève respectivement à 47.339 et 43.676 milliers d'euros. De ces montants, 44.922 et 39.729 milliers d'euros, respectivement, correspondent à la Société mère. Le détail par nature des immobilisations corporelles de la Société mère entièrement amorties à la clôture 2013 et 2012 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Constructions, installations techniques et machines	41.126	36.253
Mobilier et objets	1.030	877
Équipements pour le traitement de l'information	2.593	2.561
Éléments de transport	173	169
	44.922	39.860

Aux 31 décembre 2013 et 2012 les diverses rubriques des immobilisations corporelles reprennent respectivement 10.258 et 11.083 milliers d'euros, qui correspondent à la valeur nette comptable de divers actifs du Groupe ELECNOR dont il jouit en régime de leasing. Au 31 décembre 2013, le Groupe ELECNOR utilise en régime de leasing les immobilisations corporelles suivantes (regroupées par nature) :

	Preneur	Milliers d'euros			
		Coût à l'origine avec option d'achat	Principal payé	Principal en attente (*) (Note 14)	Valeur option d'achat
Installations	Adhorna Prefabricación, S.A.	610	527	83	9
Éléments de transport	IQA Operations Group Limited	1.222	815	407	-
Terrains et constructions	Elecnor, S.A.	8.225	1.921	6.304	904
Machines	Audeca	879	546	333	19
		10.936	3.809	7.127	932

(*) Le principal en attente du tableau précédent n'inclut pas le montant de la charge financière qui est ajoutée à chaque versement.

Le 12 juin 2007, Elecnor, S.A. a acquis à travers un contrat de leasing des bureaux situés à Bilbao pour un montant de 9 millions d'euros, environ. La durée du contrat est de 240 mois et il s'achève donc dans l'exercice 2027 avec le paiement du dernier versement, qui correspondra à l'exercice de l'option d'achat. Les Administrateurs d'Elecnor, S.A. n'ont aucun doute sur l'exercice de cette option d'achat.

La politique du Groupe est de signer des polices d'assurance pour couvrir les risques possibles auxquels sont exposés les divers éléments de ses immobilisations corporelles, ainsi que les réclamations possibles qui peuvent être présentées pour l'exercice de son activité, étant entendu que ces polices couvrent suffisamment les risques auxquels elles sont soumises.

10. Investissements comptabilisés par la méthode de la participation

Aux 31 décembre 2013 et 2012 les participations dans des entités associées au Groupe ELEC NOR qui ont été évaluées par la méthode de la participation (Note 2.f) sont les suivantes :

Société	Milliers d'euros	
	2013	2012
Eólica Cabanillas, S.L.	2.307	2.950
Eólica Montes del Cierzo, S.L.	5.221	6.155
Eólica La Bandera, S.L.	3.318	3.432
Eólica Caparoso, S.L.	4.083	4.087
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	398	398
Consortio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L.	74	77
Parque Eólico Gaviota, S.A.	1.294	1.423
Jauru Transmissora de Energia, S.A.	20.673	25.046
Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	36.526	42.288
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	5.484	6.001
Dioxipe Solar, S.L. (*)	-	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L. (*)	-	-
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V.	12.997	10.078
	92.375	101.935

(*) Une fois à zéro le montant de la participation est considéré comme la valeur la plus basse des actifs financiers correspondants (Note 11).

Les mouvements qui se sont produits dans les exercices 2013 et 2012 à cette rubrique de l'état de situation financière consolidé ont été les suivants :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Solde initial	101.935	101.495
Correction d'erreurs (Note 2.e)	-	(29.871)
Solde initial ajusté	101.935	71.624
Résultat de l'exercice	(15.793)	(34.906)
Augmentations de capital	3.197	29.031
Différences de conversion	(13.091)	(6.515)
Dividendes	(5.160)	(5.859)
Entrées dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	10.414
Sorties du périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	(1.816)
Variation juste valeur dérivés de couverture (après effet fiscal)	13.559	(15.300)
Autres mouvements	1.544	-
Transfert aux actifs financiers (*)	6.184	55.262
Solde final	92.375	101.935

(*) Il correspond aux pertes et autres variations de la rubrique « Autre résultat global » qui, une fois que le montant de la participation est à zéro, est considéré comme la valeur la plus basse des actifs financiers correspondants (Note 11).

Les entrées de l'exercice 2012 correspondaient à l'incorporation de la participation dans la société Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V. (Note 2.g)

Les sorties de l'exercice 2012 correspondaient principalement à l'achat de 35,42% du capital social de la société Parque Eólico de Malpica, S.A., tel que détaillé à la Note en la Note 2.g, qui est désormais consolidée par la méthode d'intégration globale (Note 2.g).

En marge de ce commentaire, tant en 2013 qu'en 2012, les principales entrées dans cette rubrique correspondent à diverses augmentations de capital dans des sociétés concessionnaires brésiliennes.

D'autre part, dans les exercices 2013 et 2012, la dépréciation du réal brésilien par rapport à l'euro a supposé une diminution des capitaux propres des sociétés brésiliennes évaluées par la méthode de la

participation dans le processus de conversion de ses états financiers à la monnaie fonctionnelle du Groupe (Notes 2.c et 2.f).

En 2010, le Groupe a acquis 55% des sociétés dépendantes Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L., dont l'objet social est la construction et l'exploitation de trois centrales thermo-solaires à technologie cylindro-parabolique en Estrémadure et Castille-La Manche. Par ailleurs, dans ce même exercice, différents accords ont été signés entre leurs sociétaires, pour réguler leurs relations en tant que sociétaires, leurs relations avec leurs propres sociétés, leur gestion et administration, ainsi que les divers aspects du développement des projets et de leurs phases postérieures. Ces accords établissent notamment une série de matières réservées sur lesquelles toute décision à prendre requiert l'unanimité.

Les matières réservées à propos desquelles toute décision de l'Assemblée Générale d'associés requiert l'unanimité, sont les suivantes :

- a) Remboursement de la Prime, augmentation ou réduction du capital social, modifications des statuts et, notamment, l'approbation de toute clause en matière de restrictions à la transmission de participations ;
- b) Fusion, scission, transformation, dissolution, cession globale d'actifs et passifs et disposition d'une part substantielle des actifs ;
- c) Participation dans toute joint venture, société ou association ou dans l'acquisition de toute participation dans le capital social ou les actifs et activités de toute autre société ;
- d) Conclusion, modification et achèvement de tout contrat souscrit avec les associés ou les sociétés qui font partie du même Groupe, ou l'approbation de toute opération avec des entités liées aux antérieures ;
- e) Approbation de la concession aux associés ou entités liées, de prêts, gages ou garanties de tout type ;
- f) Modification du nombre d'administrateurs ;
- g) Nomination ou destitution d'audits ;
- h) Modification de la politique de maximisation des distributions aux associés ;
- i) Accords relatifs à des décisions clé du Projet à propos de tout changement d'activité, souscription de toute opération ou contrat qui altèrent la nature de l'activité ou la portée du projet ou qui le modifient de façon substantielle, et l'abandon du Projet, ainsi que la conclusion de tout contrat qui ne se réfère pas à l'activité habituelle ou qui n'est pas menée dans le cours habituel de l'activité de la Société ;
- j) Modification du régime fiscal ;
- k) Accords relatifs à la souscription du financement du projet et à tout refinancement possible ; et
- l) Modification des termes des contrats de crédit qui conforment le financement du projet, en affectant la TIR sur l'investissement à la date de clôture financière, les garanties du financement, ou la résolution de ces contrats.

Quant aux matières réservées à propos desquelles toute décision du Conseil d'Administration requiert l'unanimité des Administrateurs, ce sont les suivantes :

- a) Concession de prêts, crédits ou toute autre forme de financement, ou la prestation de toute garantie à un tiers ;
- b) Reprise de tout endettement, et octroi de garanties différentes de celles requises par les fournisseurs courants ;
- c) Approbation du plan d'activités et du premier budget d'exploitation ;
- d) Approbation du budget d'exploitation quand il comporte une augmentation des charges totales dépassant 10% du budget de l'exercice antérieur ;
- e) Octroi de pouvoirs relatifs à des matières réservées ;
- f) Modification de contrats de financement relatifs au financement du projet ;
- g) Constitution de filiales ou acquisition d'actions d'autres sociétés ;
- h) Augmentations du Capital Social ;
- i) Octroi du Certificat d'Agrément Provisoire et Définitif de la centrale conformément au contrat EPC, approbation de waivers et variations du contrat EPC, O&M ou « Owner's Engineering ».

Vu la nature des matières réservées et les régimes de majorités établis pour la prise de décisions les concernant, le GROUPE ELECNOR a considéré, conformément aux principes de consolidation décrits à la note 2.f, que les participations dans ces sociétés doivent être qualifiées comme un regroupement d'entités et, au moins, comme des entités contrôlées de manière conjointe, donc ces participations ont été consolidées selon la méthode de la participation. À la date de présentation de ces comptes annuels consolidés, les trois centrales thermo-solaires dans lesquelles se matérialisent ces projets sont opérationnelles.

Le tableau suivant reprend les principaux comptes de ces sociétés au 31 décembre 2013 :

	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.
Actifs :		
Immobilisations corporelles	275.354	521.629
Autres actifs non courants	24.312	56.763
Actif courant	6.948	52.920
Passifs :		
Dette financière (*)	235.304	447.123
Prêts participatifs	54.524	110.960
Autres passifs non courants	36.181	92.219
Autres passifs courants	13.293	52.786

(*) Y compris les passifs correspondant aux évaluations des dérivés de taux d'intérêt au 31 décembre 2013.

Comme nous l'avons commenté, l'activité des sociétés associées Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L. consiste en la construction et l'exploitation des trois centrales thermo-solaires à technologie cylindro-parabolique. Toute la réglementation applicable à ces centrales et les changements introduits pendant l'exercice 2013 sont expliqués dans la Note 6.b.

En raison des incertitudes liées au développement réglementaire à la clôture de l'exercice 2012, les Administrateurs de la Société ont effectué une analyse de la dépréciation de la valeur des immobilisations corporelles enregistrées aux comptes annuels séparés des sociétés participées, qui a donné lieu à la reconnaissance des corrections de valeur correspondantes. Les principales hypothèses utilisées par les Administrateurs de la Société mère dans la réalisation des tests de dépréciation ont été les suivantes :

- Période des projections : 30 ans.
- Augmentation annuelle du prix de vente : 2,5%.
- Taux d'escompte : 9% (*) (**) (***)

(*) Ce taux d'escompte incluait un pourcentage correspondant à l'estimation que les Administrateurs du Groupe ont effectué sur le risque régulateur inhérent aux incertitudes sur le développement réglementaire futur du secteur.

(**) Taux après l'effet fiscal.

(***) Donnée approximative moyenne.

D'après le résultat du test de dépréciation effectué par le GROUPE ELEC NOR dans ces deux projets au 31 décembre 2012, le valeur des immobilisations corporelles a subi une dépréciation de 37.001 milliers d'euros, après avoir tenu compte du pourcentage de participation correspondant au Groupe et de son effet fiscal, ce pourquoi a été enregistrée ce montant en charge de la rubrique « Résultats dans des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation » du compte de résultats consolidé correspondant à l'exercice annuel ci-joint clos le 31 décembre 2012.

Une hausse de l'augmentation annuelle du prix de vente utilisé dans le test de dépréciation de 0,5% représenterait une augmentation du résultat des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation d'environ 15 millions d'euros, tandis qu'une baisse de l'augmentation annuelle du prix de vente d'un pourcentage identique représenterait une diminution de ce résultat d'environ 14 millions d'euros. Par ailleurs, une hausse du taux d'escompte de 0,5% représenterait une diminution du résultat des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation de 14 millions d'euros, tandis qu'une baisse de ce dernier d'un pourcentage identique représenterait une hausse de ce résultat d'environ 15 millions d'euros.

Le Groupe a analysé l'impact des changements réglementaires introduits pendant l'exercice 2013 dans ces sociétés associées, en révisant en 2013 les projections financières de ces projets et en réalisant les correspondants tests de dépréciation des immobilisations corporelles de ces derniers, tout en tenant compte de la situation réglementaire actuelle et des diverses incertitudes existantes liées au développement et au fonctionnement futur du secteur.

Les principales hypothèses utilisées par les Administrateurs de la Société mère dans la réalisation des tests de dépréciation ont été les suivantes :

Période des projections : 25 ans.

Produits : rétributions proposées par le Ministère dans la proposition d'ordre, plus l'estimation de la vente d'électricité au système à des prix de marché (cohérents avec ceux qui ont été estimés par le Ministère dans cette proposition d'ordre).

Taux d'escompte : 5,4%.

D'après le résultat du test de dépréciation effectué par le GROUPE ELEC NOR dans ces deux projets au

31 décembre 2013, la valeur des immobilisations corporelles a subi une dépréciation additionnelle de 8.209 milliers d'euros, après avoir tenu compte du pourcentage de participation correspondant au Groupe et de son effet fiscal, ce pourquoi a été enregistrée ce montant en charge de la rubrique « Résultats dans des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation » du compte de résultats consolidé correspondant à l'exercice annuel ci-joint clos le 31 décembre 2013.

Une hausse du taux d'escompte de 0,5% représenterait une diminution du résultat des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation de 14,2 millions d'euros, tandis qu'une baisse de ce dernier d'un pourcentage identique représenterait une hausse de ce résultat d'environ 15 millions d'euros.

Par ailleurs, selon les Administrateurs de la Société mère, ces impacts, dérivés de tous les changements dans les normes, n'affecteront pas la capacité des sociétés associées mentionnées plus haut, accréditées par les prêts correspondants sous la modalité de « Project financing » obtenus pour le financement de ces investissements, d'un montant total de 215.181 et 403.395 milliers d'euros, pour assurer le paiement du service de la dette et, quoi qu'il en soit, celui-ci est garanti par le soutien de ses associés, dont fait partie le GROUPE ELEC NOR, qui dispose de ressources liquides et de capacité financière suffisantes pour résoudre, le cas échéant, les situations ponctuelles de tension financière qui pourraient surgir.

Il existe en outre certaines obligations assumées par les entités accréditées dont le manquement pourrait être cause de résolution anticipée obligatoire de ces prêts. Selon les Administrateurs de la Société mère, ces obligations ont été remplies en 2013 et l'on n'attend pas d'éventuels manquements à ces obligations à l'avenir.

Quant aux participations que le Groupe maintient dans ces sociétés, et dans les parcs éoliens d'Eólica Cabanillas, S.L., Eólica Montes del Cierzo, S.L., Eólica La Bandera, S.L., Eólica Caparros, S.L., et Parques Eólicos Gaviota, S.A., il existe un droit réel de gage en faveur des entités financières en garantie de l'accomplissement de toutes les obligations de paiement qui résultent des prêts que ces sociétés ont souscrits, en général, sous la modalité de « Project financing ». De l'avis des Administrateurs de la Société mère, ces obligations sont honorées normalement (Note 14).

L'Annexe I inclut une liste des participations dans des sociétés associées dans laquelle est détaillée l'information légale et financière la plus significative les concernant.

11. Actifs financiers non courants

Le détail des différents postes qui composent les actifs financiers non courants, différents des sociétés comptabilisées par la méthode de la participation, est le suivant :

	Actifs financiers disponibles pour la vente		Prêts et comptes à recouvrer					Autres actifs non courants	Total
	Participations nettes en capital	Instruments dérivés d'actif (Note 15)	Prêts à long terme (Note 26)	Prêts au personnel	Financement aux clients	Concessions administratives			
Solde au 1er janvier 2012	7.745	386	100.533	69	17	411.035	44.446	564.231	
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(1.731)	-	15.311	-	-	10.930	14	24.524	
Additions	1.102	557	55.093	-	-	80.437	17.990	155.179	
Retraites	(2.053)	-	(466)	(36)	(5)	-	(2.060)	(4.620)	
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dépréciation	(1.077)	-	-	-	-	-	-	(1.077)	
Différences de conversion	-	-	-	-	-	(38.886)	(232)	(39.118)	
Transferts (Note 2.e) et note 10)	-	-	(55.262)	-	-	-	-	(55.262)	
Solde au 31 décembre 2012	3.986	943	115.209	33	12	463.516	60.158	643.857	
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(174)	-	-	-	-	5.348	-	5.174	
Additions	313	-	8.642	-	-	130.024	9.976	148.955	
Retraites	(175)	-	(614)	(2)	-	-	(9.940)	(10.731)	
Transferts (Note 10)	-	-	(6.184)	-	-	-	-	(6.184)	
Dépréciation	(178)	-	-	-	-	-	-	(178)	
Différences de conversion	-	-	-	-	-	(77.787)	(5.546)	(83.333)	
Variation dans la valeur de marché	-	(415)	-	-	-	-	-	(415)	
Solde au 31 décembre 2013	3.772	528	117.053	31	12	521.101	54.648	697.145	

a) Participations nettes en capital-

Les principales données des participations les plus représentatives dans le capital de sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation aux 31 décembre 2013 et 2012 sont données à l'Annexe II. Tel que cela est décrit dans la Note 2.f, ces sociétés n'ont pas été consolidées car les Administrateurs de la Société mère estiment que l'effet de leur exclusion du périmètre de consolidation n'est pas significatif.

La juste valeur des participations maintenues à cette rubrique a été déterminée en utilisant des estimations internes faites par le Groupe puisqu'il existe des cours de ces dernières sur des marchés organisés. Dans ce sens, le Groupe analyse périodiquement l'évolution future prévisible de ces sociétés participées et, notamment, la nature de leurs principaux actifs, la capacité de celle-ci pour récupérer la valeur à laquelle ces actifs sont enregistrés et l'existence de passifs possibles non enregistrés. S'il détecte des indices de dépréciation, le groupe analyse l'impact qu'ils peuvent avoir sur la possibilité de récupération de ses investissements dans ces sociétés participées, et corrige la valeur de ces investissements pour l'ajuster à leur juste valeur si cette analyse fait apparaître une dépréciation.

Le 26 juillet 2010, Elecnor, S.A. a constitué avec trois associés la société CPTR-Companhia Paranaense de Tratamento de Resíduos au capital social de 50.000 milliers de réales brésiliens, et a souscrit 26% de ce capital, soit un montant de 5.673 milliers d'euros environ, dont il reste encore à déboursier au 31 décembre 2013 un montant de 3.604 milliers d'euros environ (4.331 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Le 28 décembre 2005, Elecnor Financiera S.L. a acquis 100% des actions de Vendaval Promociones Eólicas, S.A.U. pour un montant d'environ 53.850 milliers d'euros. Cette opération incluait la participation minoritaire dans Sociedad Eólica de Andalucía, S.A. (5,27%) que le Groupe ELECNOR a classée au compte de résultat consolidé comme « Actifs financiers disponibles pour la vente ».

b) Prêts à long terme-

Le chapitre « Prêts à long terme » du tableau précédent, au 31 décembre 2013, inclut principalement divers prêts accordés à des entreprises associées au Groupe ELEC NOR (Notes 10 et 26).

Le 20 décembre 2011, la société dépendante Celeo Termosolar, S.L. a accordé à Aries Solar Termoeléctrica, S.L. un crédit participatif et un crédit subordonné au financement principal obtenu par elle (Note 10), respectivement pour un montant d'environ 33.720 et 67.440 milliers d'euros, dont l'échéance est le 1er janvier 2031, pour le financement de deux centrales thermo-solaires en Castille-La Manche (Notes 10 et 20). Le crédit participatif produit un taux d'intérêt qui se compose d'un intérêt fixe annuel et d'un intérêt variable annuel référencé à la marge d'exploitation de l'accrédité après impôts et après déduction des intérêts correspondant à ce crédit participatif ou à toute autre dette subordonnée. Le crédit subordonné produit un taux d'intérêt référencé à l'Euribor plus un différentiel de marché. Les montants dont il a été disposé au 31 décembre 2013 s'élèvent respectivement à environ 36.705 et 74.255 milliers d'euros, et ils sont enregistrés aux rubriques « Actifs financiers non courants - Autres investissements financiers » et « Actifs financiers courants - Créances commerciales, sociétés liées » de l'état de situation financière consolidé ci-joint à cette date.

Le 5 mars 2010, la société dépendante Celeo Termosolar, S.L. a accordé à Dioxipe Solar, S.L. un crédit participatif subordonné au financement principal obtenu par elle (Note 10), d'un montant d'environ 68.514 milliers d'euros environ, dont l'échéance est le 6 mars 2030, pour financer une centrale thermo-solaire en Estrémadure (Notes 10 et 20). Ce crédit produit un intérêt qui se compose d'un intérêt fixe annuel et d'un intérêt variable annuel référencé aux bénéfices bruts du bénéficiaire avant impôts et avant de déduire les intérêts correspondant à ce crédit participatif ou à toute autre subordonnée. Le montant dont il a disposé au 31 décembre 2013 s'élève à environ 54.669 milliers d'euros (51.895 milliers d'euros au 31 décembre 2012) et il est enregistré aux rubriques « Actifs financiers non courants - Autres investissements financiers » et « Actifs financiers courants - Créances commerciales, sociétés liées » de l'état de situation financière consolidé ci-joint à cette date.

Le crédit participatif et le crédit subordonné cités, accordés par Celeo Termosolar, S.L. à Aries Solar Termoeléctrica, S.L. et à Dioxipe Solar, S.L., ont été minorés au 31 décembre 2013 pour un montant de 61.548 milliers d'euros (55.262 milliers d'euros le 31 décembre 2012. Note 2.2) du fait qu'ils ont été considérés comme un investissement net lors de l'enregistrement de la valeur de ces Sociétés par la méthode de la participation. Par conséquent, le solde figurant sur le compte de résultats est constitué par les montants des paragraphes antérieurs minoré par l'ajustement signalé, dont le montant net total s'élève à 104.081 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (100.108 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Les Administrateurs de la Société mère considèrent que tous les prêts mentionnés ne seront pas annulés à court terme, ce pourquoi ils restent classés à long terme dans l'état de situation financière consolidé ci-joint.

c) Concessions administratives-

Le Groupe ELEC NOR développe et exécute actuellement, en régime de concession, divers projets pour la construction et la maintenance de diverses lignes de transmission d'énergie électrique au Brésil, à travers ses filiales constituées à cet effet et dont le chef de file dans ce pays est Elec nor Transmissao de Energia, S.A. D'après les contrats de concessions, le Groupe touchera un montant donné au cours de la période de la concession comme rétribution, tant pour les travaux de construction que pour ceux d'exploitation et maintenance, montant qui ne dépend pas de l'utilisation qui sera faite, le cas échéant, de ces lignes de transmission. Les périodes de la concession tournent autour de 30 ans environ. Ce montant à recouvrer fera l'objet d'une actualisation périodique en fonction de certaines variables comme les taux d'intérêt, l'indice général des prix à la consommation et autres taux de référence du marché selon ce qu'établissent les divers contrats, bien que les modifications ne soient pas significatives.

Le Groupe s'engage, en vertu des accords de concession, à implanter intégralement les installations de transmission dans une période déterminée, et à prêter les services d'opération et de maintenance en employant des matériaux et des équipements de qualité, et en maintenant les installations et les méthodes opératives adaptées qui garantissent de bons niveaux de régularité, efficacité, sécurité, actualité, effort permanent de réduction des coûts, intégration sociale et conservation de l'environnement. L'entité concessionnaire ne pourra céder ni donner en garantie les actifs associés au service public de transmission sans l'autorisation d'ANEEL.

L'extinction de la concession aura lieu dans les cas suivants : terme final du contrat, caducité, rescision, annulation pour vice ou irrégularité, ou extinction de la société de transmission. L'extinction de la concession déterminera la réversion au pouvoir concédant de tous les biens liés au service, en procédant aux évaluations et aux analyses correspondantes, qui serviront, le cas échéant, à déterminer l'indemnisation

à verser à la société de transmission. Les biens devront être dans des conditions correctes d'opération et techniques, maintenues conformément aux procédures de réseaux approuvés par l'ANEEL qui assurent la continuité du service public de transmission d'énergie.

Au terme final du contrat, ANEEL est autorisée, sur son choix exclusif, à proroger le contrat. Le délai de rénovation maximum est pour la même période que la concession et moyennant demande de la société de transmission. Une éventuelle prorogation du délai de concession peut également être accordée en fonction de l'intérêt public et des conditions stipulées dans le contrat.

La société de transmission pourra promouvoir la rescision du contrat en cas de manquement par le pouvoir concédant aux normes établies dans le contrat. Dans ce cas, la société de transmission ne pourra pas interrompre la prestation du service tant que n'aura pas été donnée l'approbation par décision judiciaire décrétant l'extinction du contrat.

Conformément aux critères décrits à la Note 3.j, le Groupe enregistre au moment initial un actif financier à la juste valeur des montants à toucher pour la construction des infrastructures, qui est dès lors évalué à son coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Selon ce critère, le Groupe a enregistré, dans l'exercice 2013, un versement à la rubrique « Produits financiers » du compte de résultats de l'exercice en question, d'un montant de 42.175 milliers d'euros (39.302 milliers d'euros dans l'exercice 2012) environ, correspondant à l'effet financier de l'application de cette méthode.

Pendant l'exercice 2013 la société concessionnaire Brilhante II Transmissora de Energia, S.A., qui développe le même type d'activité décrite antérieurement, est entrée dans le périmètre de consolidation. Le chapitre « Concessions administratives » du tableau précédent inclut au 31 décembre 2013 un montant de 5.348 milliers d'euros environ, correspondant à l'évaluation à cette date des actifs financiers respectifs enregistrés pour les montants à recouvrer tout au long de la durée de ces concessions pour la construction des infrastructures de transmission. (Voir Note 2.g)

Durant 2012 ont été constituées les sociétés concessionnaires Integração Maranhense Transmissora de Energia et Caiuá Transmissora de Energia, selon le détail donné à la note 2.g.

Autres actifs non courants-

La composition du chapitre solde « Autres actifs non courants » du tableau précédent est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Compte de réserve du service de la dette	48.408	47.852
Cautions	2.088	6.405
Autres	4.152	5.901
	54.648	60.158

Le chapitre « Compte de réserve du service de la dette » inclut les montants que les sociétés dépendantes Eólicas Páramo de Poza, S.A., Aerogeneradores del Sur, S.A., Galicia Vento S.L., Ventos Do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Villanueva, S.L.U., Parques Eólicos Palmares, S.A. et Ventos da Lagoa, S.A. doivent maintenir des dépôts bancaires, en vertu des contrats de financement qu'elles ont souscrits (Note 14), et qui s'élèvent respectivement à 3.621, 2.510, 7.596, 6.404, 3.184, 8.395 et 4.500 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (3.606, 2.500, 7.596, 8.849, 3.184 et 6.396 milliers d'euros, respectivement, au 31 décembre 2012). Ventos do Litoral, S.A. a constitué dans l'exercice 2012 le compte de réserve du service de la dette pour un montant de 4.808 milliers d'euros lorsqu'elle a obtenu le financement bancaire pour la construction et l'exploitation du projet.

Ce chapitre inclut en outre le montant du compte de réserve du service de la dette des sociétés concessionnaires LT Triangulo, S.A., Vila Do Conde Transmissora de Energia, S.A., Coqueiros Transmissora de Energia, S.A., Pedras Transmissora de Energia, S.A. et Encruzo Novo Transmissora de Energia, S.A. pour un montant de 7.387 milliers d'euros environ (au 31 décembre 2012 le compte de réserve du service de la dette correspondant aux sociétés concessionnaires LT Triangulo, S.A., Vila Do Conde Transmissora de Energia, S.A., Coqueiros Transmissora de Energia, S.A. et Pedras Transmissora de Energia, S.A. s'élevait à 9.885 milliers d'euros).

Ces dépôts produisent un taux d'intérêt de marché.

Le chapitre « Cautions » du tableau précédent inclut essentiellement les cautions pour opération des parcs éoliens Eólicas Páramo de Poza S.A., Galicia Vento, S.L., Aerogeneradores del Sur, S.A., Parques Eólicos Villanueva, S.L.U., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et

Parque Eólico Malpica, S.A., pour un montant d'environ 41 milliers d'euros.

Par ailleurs, Elecnor, S.A. maintient des cautions et des dépôts pour locations d'un montant de 2.046 milliers d'euros environ (1.521 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

12. Actifs financiers courants

a) Créances commerciales et autres comptes à recouvrer-

Le chapitre « Créances commerciales et autres comptes à recouvrer » de l'actif courant de l'état de situation financière reprend les comptes à recouvrer qu'a le Groupe comme conséquence des opérations réalisées avec des tiers.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, il existait des comptes à recouvrer échus pour un montant de 238.804 milliers d'euros et 184.369 milliers d'euros. L'analyse d'ancienneté de ces comptes est la suivante :

Description	Milliers d'euros	
	2013	2012
Soldes non échus	671.369	738.433
Jusqu'à 6 mois	87.595	73.802
Entre 6 et 12 mois	72.694	61.320
Plus de 12 mois	78.515	49.247
Total	910.173	922.802

Par ailleurs, le Group dote une provision pour couvrir les dettes en situation irrégulière pour arriérés de paiement, suspension de paiements, insolvabilité ou autres causes, après une étude individualisée de leur possibilité de recouvrement. Les dotations sont réalisées en fonction des meilleures estimations à la clôture de l'exercice.

Le mouvement enregistré durant les exercices 2013 et 2012 et la composition de la rubrique « Dépréciation des comptes à recouvrer » aux 31 décembre 2013 et 2012, sont les suivants :

	Milliers d'euros					31/12/2013
	31/12/2012	Dépréciations reconnues dans l'exercice	Annulation des soldes irrécouvrables	Variation dans le périmètre de consolidation	Différences de conversion	
Dépréciation	31.979	23.018	(2.747)	-	(260)	51.990

	Milliers d'euros					31/12/2013
	31/12/2012	Dépréciations reconnues dans l'exercice	Annulation des soldes irrécouvrables	Variation dans le périmètre de consolidation	Différences de conversion	
Dépréciation	33.059	4.997	(7.671)	1.458	136	31.979

b) Trésorerie et autres moyens de trésorerie

La composition de ce chapitre de l'état de situation financière consolidé ci-joint est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Équivalents de trésorerie	76.636	93.965
Trésorerie	167.715	434.121
	244.351	528.086

Le solde final de la rubrique « Équivalents de trésorerie » du tableau antérieur correspond principalement à l'acquisition temporaire de lettres du trésor avec pacte de rachat à date fixe non optionnelle et à des dépôts et impositions, tous à très court terme, qui produisent un intérêt de marché. À leur échéance ils sont reversés en actifs de nature similaire et de délai en fonction des besoins de trésorerie à tout moment.

Au 31 décembre 2012, la rubrique « Équivalents de trésorerie » du tableau ci-dessus inclut principalement un dépôt effectué par Petróleos de Venezuela S.A., pour un montant de 71.260 milliers d'euros, pour financer la construction par Elecnor S.A. d'une centrale à cycle combiné au Venezuela, concrètement dans la ville de Güiria (Note 20)

13. Capitaux propres de la Société mère

a) Capital social-

Aux 31 décembre 2013 et 2012, le capital social d'Elecnor, S.A. était représenté par 87.000.000 d'actions ordinaires au porteur d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions d'Elecnor, S.A. sont cotées sur le marché continu espagnol.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la composition de l'actionnariat de la Société mère, ainsi que sa participation, était la suivante :

	% Participation	
	2013	2012
Cantiles XXI, S.L.	52,76%	52,76%
Bestinver Gestión, S.A., S.G.I.I.C.	3,76%	-
Fonds de Restructuration Ordonnée Bancaire (FROB) (**)	-	5,05%
Autres (*)	43,48%	42,19%
	100,00%	100,00%

(*) Tous avec un % de participation inférieur à 5%. Ils comprennent par ailleurs les actions propres de la Société mère qui s'élèvent à un 2,86% en 2013 (2,91% en 2012 (Note 3.n)).

(**) NCG Banco, S.A. est titulaire de 100% du capital social de NCG Corporación Industrial, S.L. (détenteur des titres d'Elecnor, S.A.). Le Fonds de Restructuration Ordonnée Bancaire (FROB) est, de son côté, titulaire de 90,57% du capital social de NCG Banco, S.A.

b) Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation-

Le mouvement produit dans cette réserve durant les exercices 2013 et 2012 est le suivant :

Milliers d'euros

	01/01/12	Contrat	Variation dans la valeur de marché	Liquidation de dérivés	31/12/12	Contrat	Variation la valeur dans de marché	Liquidation de dérivés	31/12/13
Par intégration globale- Couverture de flux de caisse :									
Swaps de taux d'intérêt-IRS (Note 15)	(52.098)	(6.629)	(17.781)	-	(76.508)	(2.866)	4.173	18.584	(56.617)
Assurances de taux de change (Note 15)	(10.513)	(4.076)	8.535	721	(5.333)	(26)	(1.255)	5.686	(928)
Commodities (Nota 15)	(341)	-	341	-	-	-	-	-	-
Autres (Note 11)	2.060	-	-	-	2.060	(3)	(466)	-	1.591
	(60.892)	(10.705)	(8.905)	721	(79.781)	(2.895)	2.452	24.270	(55.954)
Impôts différés pour ajustements dans les capitaux propres pour évaluation (Note 19)	9.306	3.212	(1.919)	(216)	10.383	868	(662)	(3.438)	(7.151)
Total ajustements dans les capitaux propres pour évaluation par la méthode d'intégration globale	(51.586)	(7.493)	(10.824)	505	(69.398)	(2.027)	1.790	20.832	(48.803)
Participations ne donnant pas le contrôle	701		(210)		491		(261)		230
Total ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	(50.885)	(7.493)	(11.034)	505	(68.907)	(2.027)	1.529	10.832	(48.573)

c) Autres réserves-

Le détail, par concept, du solde de ce chapitre de l'état de situation financière consolidé est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Réserves restreintes-		
Réserve légale	1.743	1.743
Réserve de reconversion à l'euro	15	15
Réserve pour actions propres (Note 3.n)	22.421	22.836
	24.179	24.594
Autres réserves		
Réserves de la société mère	513.069	491.366
Réserves sociétés consolidés (*)	110.296	72.266
Différences de conversion	(158.794)	(46.980)
Actions propres (Notes 3.n)	(22.421)	(22.836)
Total	442.150	493.816

(*) Il inclut les ajustements de consolidation et ajustements aux Normes Internationales

Réserve légale-

Conformément au Texte Remanié de la Loi des Sociétés de Capital espagnole, un montant égal à 10% du bénéfice de l'exercice doit être destiné à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins 20% du capital social, limite qui est atteinte.

La réserve légale pourra être utilisée pour augmenter le capital dans la part de son solde qui dépasse 10% du capital une fois augmenté. Sauf aux fins mentionnées antérieurement, et tant qu'elle ne dépassera pas les 20% du capital social, cette réserve ne pourra pas être destinée qu'à la compensation de pertes, à condition qu'il n'y ait pas d'autres réserves disponibles suffisantes à cette fin.

d) Actions propres en portefeuille-

En vertu des décisions successives prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elecnor, S.A., durant les derniers exercices, diverses actions propres de cette société ont été acquises et destinées à leur cession progressive sur le marché. En particulier, le 23 mai 2012, l'Assemblée Générale des Actionnaires a

décidé d'autoriser pour une durée de cinq ans l'acquisition, par elle-même ou à travers des sociétés du Groupe, des actions émises par la Société jusqu'à 10% du capital social (Note 3.n), à condition que le prix d'achat ne diffère pas, de plus ou moins 30% du prix du marché.

Le détail et le mouvement des actions propres durant l'exercice 2013 sont les suivants :

	Nombre d'actions
Actions propres au 31 décembre 2012	2.535.368
Acquisition d'actions propres	132.418
Vente d'actions propres	(179.334)
Actions propres au 31 décembre 2013	2.488.452

L'achat et la vente des actions propres ont représenté des montants d'environ 1.247 et 1.616 milliers d'euros, respectivement.

La totalité des actions propres que possédait la Société mère aux 31 décembre 2013 et 2012 représentaient respectivement 2,86% et 2,91% du total d'actions qui composent le capital social d'Elecnor S.A. à ces dates.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la réserve correspondante non disponible pour actions propres reste constituée pour le montant des actions d'Elecnor, S.A. en portefeuille à ces dates.

e) Participations ne donnant pas le contrôle-

La composition de la rubrique « Participations ne donnant pas le contrôle » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2013 et 2012 est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Eólicas Páramo de Poza, S.A.	4.940	4.277
Galicia Vento, S.L.	1.948	2.511
Elecven Construcciones, S.A.	391	448
Rasacaven, S.A.	274	101
Adhorna Prefabricación, S.A.	-	1.282
Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A.	1.954	2.017
Deimos Engenharia, S.A.	201	199
Elecnor Argentina, S.A.	18	20
Termosolar Manzanares, S.L.	-	(218)
Termosolar Alcazar, S.L.	-	(52)
Caiua Transmissora de Energía, S.A.	12.179	2.883
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A.	25.918	3.539
IQA Operations Group Limited	804	722
Ventos Do Sul Energia, S.A.	4.102	5.371
Aerogeneradores del Sur, S.A.	218	(37)
Enerfin Enervento, S.A.	15.667	16.761
Parque Eólico Malpica, S.A.	1.637	1.842
Enervento Galicia, S.L.U.	(1)	(1)
Infraestructuras Villanueva, S.L.U.	1	1
Parques Eólicos Palmares, S.A.	4.225	-
Ventos do Litoral Energia, S.A.	3.440	-
Ventos da Lagoa, S.A.	3.113	-
Enerfin Rodonita Galicia, S.L.	1	1
Ventos do Faro Farelo, S.L.	1	(4)
Autres	81	-
	81.112	41.663

Le mouvement enregistré durant les exercices 2013 et 2012 à cette rubrique de l'état de situation financière consolidé, est détaillé ci-dessous :

	Milliers d'euros
Solde au 1er janvier 2012	48.632
- Résultat de l'exercice	3.555
- Variation de la valeur de marché des instruments de couverture (*)	491
- Dividendes distribués	(3.815)
- Différences de conversion (**)	599
- Autres (Notes 2.g et 10)	(7.799)
Solde au 31 décembre 2012	41.663
- Résultat de l'exercice	3.569
- Variation de la valeur de marché des instruments de couverture (*)	211
- Dividendes distribués	(6.360)
- Différences de conversion (**)	(5.704)
- Autres (Notes 2.g et 10)	47.733
Solde au 31 décembre 2013	81.112

(*) Elle correspond aux variations dans l'évaluation des Swaps de couverture qu'utilise le Groupe ELECNO (Note 15).

(**) Elles correspondent principalement aux différences de conversion générées dans la société Ventos do Sul Energia, S.A.

La rubrique « Autres » reprend principalement l'effet des opérations indiquées à la note 2.g, liées à la vente aux minoritaires du 10% de las sociétés Parques Eólicos Palmares, Ventos do Litoral Energia, S.A. et Ventos do Lagoa, S.A., ainsi qu'à les augmentations de capital des sociétés Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A. et Caiuá Transmissora de Energia, S.A.

14. Dette financière

Comme part essentielle de sa stratégie, le Groupe suit une politique de prudence financière maximum. La structure de capital objectif est définie par cet engagement de solvabilité et l'objectif de maximiser la rentabilité de l'actionnaire.

Toutefois, certains projets dont le Groupe est titulaire, essentiellement la construction et exploitation de parcs éoliens et leurs lignes d'interconnexion électrique correspondantes et sous-stations, ainsi que ceux d'infrastructures de distribution électrique et de stations d'épuration d'eaux usées qu'exploite le Groupe en régime de concession, sont financés pour la plupart moyennant des prêts syndiqués en régime de « Project financing ». En vertu de ces prêts, les sociétés dépendantes titulaires de ces projets assument certaines contraintes à la distribution de dividendes, qui est soumise à certaines conditions, comme la constitution d'un compte de réserve pour le service de la dette. Par ailleurs, ces sociétés dépendantes devront maintenir un ratio Fonds Externes/Ressources Propres et une structure de ressources propres déterminées.

La quantification de la structure de capital objectif, hormis l'effet des projets financés par financement sans recours, s'établit comme un rapport entre le financement net et ceux des capitaux propres, selon la formule :

$$\frac{\text{Dette financière nette}}{\text{Dette financière nette} + \text{Capitaux propres}}$$

La dette financière nette inclut les rubriques suivantes de l'état de situation financière consolidé (après élimination de l'effet de la dette financière nette des financés par financement sans recours) :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Passif non courant - Dette financière	356.483	416.844
Passif courant - Dette financière	172.319	115.237
Actifs financiers courants - Autres investissements financiers	(23.689)	(91.735)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(145.660)	(247.268)
Dette financière nette	359.453	193.078

L'analyse de l'évolution de ce ratio est faite de manière continue, avec en plus des estimations à futur comme facteur clé et limitatif dans la stratégie d'investissements et dans la politique de dividendes du Groupe. Aux 31 décembre 2013 et 2012, ce ratio se situait respectivement à environ 40,30% et 25,70%.

La composition des rubriques « Dette financière » du passif non courant et du passif courant des états de situation financière consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012 ci-joints est la suivante :

	Milliers d'euros			
	31/12/2013		31/12/2012	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Prêts et crédits syndiqués	265.966	121.212	355.276	77.798
Prêts concessions	217.686	41.432	174.015	58.907
Prêts syndiqués parc éoliens et photovoltaïques	506.319	98.374	623.213	45.106
Prêts avec garantie personnelle	55.538	27.279	24.997	5.842
Prêts avec garantie hypothécaire	9.144	632	9.767	621
Lignes de crédits avec garantie personnelle	12.500	19.318	10.000	15.232
Effets en attente d'échéance	-	419	-	5.879
Intérêts produits non payés :				
Parc éoliens, photovoltaïques et concessions	-	67	-	327
Reste	437	1.748	202	1.972
Dettes pour leasing (Note 9)	7.428	772	8.549	839
Instruments dérivés de couverture (Note 15) :				
Parc éoliens, photovoltaïques et concessions	16.396	3.396	18.059	4.976
Reste	5.469	939	8.051	7.058
Total	1.096.883	315.588	1.232.129	224.557

Le détail par échéance de la part à long terme (« non courante ») des prêts et crédits est le suivant pour les exercices 2013 et 2012 :

Dettes dont l'échéance est en	Milliers d'euros
	31/12/2013
2015	168.199
2016	191.089
2017	223.884
2018 et suivants	513.711
Total	1.096.883

Dettes dont l'échéance est en	Milliers d'euros
	31/12/2012
2014	265.184
2015	166.102
2016	151.008
2017 et suivants	649.835
Total	1.232.129

Prêts et crédits syndiqués-

En janvier 2012, Elecnor a obtenu un financement syndiqué, limité à 500 millions d'euros, qui se compose d'une tranche prêt et d'une tranche crédit. La tranche prêt est limitée initialement à 300 millions d'euros et a son échéance finale à cinq ans, avec des amortissements semestriels qui démarrent en janvier 2013. La tranche crédit est limitée à 200 millions d'euros, elle a son échéance finale à cinq ans et elle est disponible moyennant des dispositions à terme au choix d'Elecnor. La variation produite à la rubrique « Prêts et crédits syndiqués » du tableau précédent, correspond largement à les deux premières amortissements de la tranche A et les dispositions de la tranche B du financement syndiqué. Le financement obtenu a pour objet

d'allonger la durée moyenne de l'endettement du groupe, et de mettre en œuvre le plan d'investissements prévu dans le Plan Stratégique.

Ce prêt produit un taux d'intérêt référencé à l'Euribor du délai de la période d'intérêt choisie par l'accrédité (1, 3 ou 6 mois) plus un différentiel, référencé au niveau du ratio Dette Financière Nette (corporative) / (EBITDA – EBITDA de Projets + Dividendes de projets). La Société mère s'est engagée à accomplir pendant toute la durée du contrat de financement syndiqué différents ratios calculés au niveau du Groupe, ((Dette Financière Nette (corporative) / (EBITDA – EBITDA de Projets + Dividendes de projets), (Dette financière nette (corporative) / Fonds propres) et (EBITDA/Charges financières nettes)), qui seront calculés sur la base des chiffres consolidés correspondants du Groupe ELECNOR. Pour ne pas entrer dans des causes de résolution du contrat, les trois ratios mentionnés ne doivent pas dépasser les paramètres établis dans le contrat de financement syndiqué. De plus, le prêt prévoit l'obligation de respecter le Ratio de Couverture de Garanties, selon lequel la société accréditée plus un ensemble de sociétés du Groupe au choix de l'accréditée, doivent représenter à tout moment, avec l'accréditée, au moins 75% des actifs, EBITDA et produits agrégés du Groupe ELECNOR (à l'exclusion des sociétés véhicule de projets). Aux 31 décembre 2013 et 2012, les conditions pour maintenir ce financement, classé selon les échéances initialement prévues, étaient remplies.

Au 31 décembre 2013 le solde disposé du prêt syndiqué s'élève à 324 millions d'euros, dont 234 millions d'euros correspondent à la totalité de la première tranche, et le reste, à la tranche crédit. Par ailleurs, le montant disposé au 31 décembre 2012 s'élevait à 410 millions d'euros, dont 300 millions d'euros correspondent à la totalité de la première tranche, et le reste, à la tranche crédit.

Le financement bancaire multidevises contracté par la Société mère durant les exercices 2005 et 2006 a été amorti intégralement au cours du premier semestre de l'exercice 2012.

La Société mère a contracté en 2012 cinq opérations du type swap de taux d'intérêt IRS pour couvrir 100% de la tranche prêt du financement syndiqué mentionné, avec cinq entités financières. Elle a contracté en outre une opération de couverture pour cette même tranche prêt du type basis swap, pour un nominal de 300 millions d'euros, dans laquelle sont échangés des taux d'intérêt variables. Les échéances des swaps, ainsi que les dates de liquidation des intérêts, coïncident avec celle du contrat de prêt auquel elles sont assignées.

Le contrat de financement syndiqué signé en 2012 a produit dans l'exercice 2013 des intérêts pour valeur d'environ 13.943 milliers d'euros, avant de considérer l'effet des couvertures (7.993 milliers dans l'exercice 2012) que le Groupe a enregistrées à la rubrique « Charges financières » du compte de résultats consolidé ci-joint de l'exercice 2013 (Note 21).

Le 22 mai 2013 la société Elecnor Transmissao de Energia, S.A. a obtenu un prêt pour un montant de 110 millions de réales brésiliens, dont la dernière échéance est au 21 novembre 2014, pour financer ses participations dans des concessionnaires de transmission d'énergie au Brésil au moyen de l'apport de fonds. Ce prêt produit un taux d'intérêt qui résulte de la somme d'une marge de 2,95% au taux d'intérêt variable interbancaire CDI (« Certificat de Dépôt Interbancaire »). Au 31 décembre 2013, le montant en attente de paiement de ce prêt s'élève à environ 35,6 millions d'euros.

Le 9 juin 2010, Audelec Conservación y Mantenimiento, S.L.U., absorbée par la Société mère durant l'exercice 2012, a contracté un crédit syndiqué d'un montant de 11.500 milliers d'euros pour financer partiellement l'achat de 100% des participations sociales de la société Audeca, S.L.U. Ce crédit produit un intérêt à un taux référencé à l'Euribor six mois plus un différentiel de marché, qui échoit le 31 décembre 2015. En juin 2013 la société a procédé à l'amortissement anticipé de la totalité du montant restant de ce financement, qui au 31 décembre 2013 a été totalement amorti.

Prêts concessions-

Le 15 janvier 2013, la concessionnaire Alto Jahuel Transmisora de Energia, S.L. a souscrit un prêt en régime de « Project finance » pour un montant de 167 millions de dollars, en sus d'un crédit de financement de la TVA pour un montant de 29 millions de dollars.. L'objet de ce financement est la construction et future exploitation d'une ligne de transmission d'énergie au Chili (Note 9). Ce financement, dont l'échéance finale est en 2032, produit un taux d'intérêt référencé au LIBOR à 180 jours plus un différentiel de 4,25% pour la tranche en dollars, et au TAB UF à 180 jours plus un différentiel de 1,60% pour la tranche en UF. Le montant disposé au 31 décembre 2013 s'élève à environ 101,8 millions d'euros, dont environ 85,5 millions correspondent au prêt et le reste au crédit de financement de la TVA. Elle a en outre contracté une opération de couverture de 75% du principal du prêt afin de couvrir la possible variation à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit.

Le 5 juillet 2007, la concessionnaire Sociedad Aragonesa de Aguas Residuales, S.A. a contracté un crédit d'une limite de 23 millions d'euros dont l'échéance est le 5 décembre 2026. La concessionnaire a disposé de la totalité du crédit. Ce financement produit un intérêt au taux de l'Euribor plus un différentiel. La charge financière générée par ce prêt dans les exercices 2013 et 2012 s'est élevée respectivement à 299 et 542 milliers d'euros environ. Cette société a contracté un swap de taux d'intérêt de 17.250 milliers d'euros pour se protéger contre la variation possible à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit. Quoiqu'il en soit, les Administrateurs de la Société mère ont estimé qu'était meilleur le classement du montant en attente de paiement au 31 décembre 2013, qui s'élève à 18.623 milliers d'euros, à la rubrique « Dette financière » du passif courant de l'état de situation financière consolidé face au manquement prévisible à l'obligation de maintenance de certains ratios financiers par ladite société à la date de présentation des comptes annuels consolidés du GROUPE ELEC NOR correspondant à l'exercice 2013, qui pourrait entraîner l'échéance anticipée du crédit. Quoiqu'il en soit, à la date de présentation, l'entité prêteuse n'a pas demandé l'échéance anticipée du crédit décrit antérieurement.

Le 21 juillet 2009, la concessionnaire Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. a pris un crédit d'une limite de 15,5 millions d'euros dont l'échéance est le 31 décembre 2026. La concessionnaire a disposé de la totalité du crédit. Ce financement produit un intérêt au taux de l'Euribor plus un différentiel. La charge financière générée par ce prêt dans les exercices 2013 et 2012 s'est élevée respectivement à 459 et 620 milliers d'euros environ. Cette société a contracté un swap de taux d'intérêt de 11.625 milliers d'euros pour se protéger contre la variation possible à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit. Au 31 décembre 2013, le montant en attente de paiement du crédit s'élève à 13.301 milliers d'euros, environ (13.935 milliers d'euros, environ, au 31 décembre 2012).

Durant l'exercice 2010, la société LT Triangulo, S.A. a été consolidée par la méthode d'intégration globale puisque le Groupe détient désormais la totalité de son capital social. Cette entité a obtenu un prêt en régime de « Project finance » d'une entité de financement le 7 octobre 2008, avec une échéance ultime le 4 octobre 2022, pour le financement des infrastructures de transmission d'énergie électrique objet de la concession, qui produit un intérêt à un taux qui résulte de la somme d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P »). Au 31 décembre 2013, le montant en attente de paiement de ce prêt s'élève à 81 millions d'euros, environ (106 millions d'euros en 2012).

La Groupe Elec nor a acquis dans l'exercice 2011 66% de Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A., et consolide désormais cette société par la méthode d'intégration globale. Le 19 décembre 2006, BNDES a accordé à Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. un crédit destiné au financement de la construction de lignes de transmission d'énergie électrique dont l'échéance est le 15 avril 2019. Ce crédit se divise en deux sous-crédits : le sous-crédit A produit un taux d'intérêt résultat de l'addition d'une marge de marché au coût moyen pondéré du captage de monnaie étrangère par BNDES, et le sous-crédit B produit un taux d'intérêt résultat de l'addition d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P »).

Au 31 décembre 2013, le montant en attente de paiement de ce prêt s'élève à 26,2 millions d'euros, environ (36,5 millions d'euros, environ, en 2012).

Le remboursement des prêts à LT Triangulo, S.A. et Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. est garanti par gage sur les droits de la concession, garantie sur la totalité des actions, garantie sur les droits de crédit pour prestation de services et aval bancaire. Ces sociétés dépendantes doivent en outre maintenir les ratios financiers suivants pendant toute la durée de validité du contrat de prêt :

- Le taux de couverture résultant de la division du flux de caisse disponible par les intérêts à payer plus l'amortissement du principal doit être égal ou supérieur à 1,3.
- Taux de capitalisation (Capitaux propres/Actif Total) égal ou supérieur à 0,3.

Prêts syndiqués parc éoliens et photovoltaïques-

Dans l'exercice 2012, le Groupe a obtenu un financement syndiqué pour la construction d'un parc éolien à Québec (Canada) pour environ 250 millions de dollars canadiens. Ce financement, dont l'échéance est en 2033, produit un taux d'intérêt référencé au cours du bon canadien. Pour ce prêt syndiqué en régime de « Project financing », le ratio de couverture annuelle du service de la dette principale (R.C.S.D.P.) doit être, tel que cela figure dans les actes de prêt de financement, supérieur à un certain coefficient durant toute la durée du prêt. Au 31 décembre 2013 le solde en attente d'échéance s'élève à 170,5 millions d'euros, ce qui représente une disposition totale de ce financement.

Au 31 décembre 2013, les dettes avec des entités de crédit incluses dans cette rubrique, correspondent

principalement aux soldes vifs des prêts syndiqués que Aerogeneradores del Sur, S.A., Eólicas Páramo de Poza, S.A., Galicia Vento, S.L, Ventos Do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos de Villanueva, S.L.U., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Siberia Solar, S.L.U. ont signé et dont elles ont disposé avec diverses entités financières pour des montants respectifs d'environ 18.299, 11.468, 42.647, 100.088, 61.734, 45.848, 43.626, 42.603 et 25.809 milliers d'euros, en régime de « project financing ». Ces prêts ont été reçus pour le financement de la construction des parcs éoliens et leurs lignes d'interconnexion électrique et sous-stations correspondantes dont ces sociétés sont titulaires. Comme dans le cas du prêt accordé à Siberia Solar, S.L.U., qui a pour objet le financement de la construction d'une station solaire photovoltaïque à Badajoz. Le prêt syndiqué reçu par Ventos do Sul Energía, S.A., en réales brésiliens, a une limite équivalente à 465 millions de réales (Note 20). Depuis le 31 décembre 2007, il avait été disposé de la totalité de ce prêt. Par ailleurs, les prêts accordés à Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral, S.A. sont limités respectivement à 153.653, 150.821 et 141.250 milliers de réales.

L'amortissement des prêts syndiqués sera réalisé en 25, 26, 25, 37 et 28 amortissements semestriels consécutifs, dans le cas des prêts accordés aux sociétés dépendantes Eólicas Páramo de Poza, S.A., Aerogeneradores del Sur, S.A., Galicia Vento S.L., Parques Eólicos de Villanueva, S.L.U. et Siberia Solar, S.L.U., respectivement, et en 144, 192, 192 et 192 amortissements mensuels pour ceux accordés à Ventos Do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Ventos do Lagoa, S.A.

Les prêts syndiqués espagnols produisent un taux d'intérêt équivalent à l'EURIBOR à six mois plus une marge de marché qui peut varier ensuite en fonction du R.C.S.D.P vérifié (Ratio de couverture du service de la dette principale). Dans le cas des prêts obtenus en réales brésiliens par les sociétés dépendantes Ventos do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, Ltda., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral, S.A., le taux d'intérêt applicable est le résultat de l'addition d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P »). Afin de réduire le risque de taux d'intérêt de leurs prêts syndiqués respectifs, Aerogeneradores, del Sur, S.A. et Parques Eólicos de Villanueva, S.L.U. ont signé avec diverses entités financières des contrats « swap » de taux d'intérêt à des taux fixes moyens qui oscillent respectivement entre 1,09% et 5,08%, et qui couvrent pratiquement 65-75% de la dette vive dans chacune des sociétés mentionnées (Note 15).

Pour les prêts syndiqués en régime de « Project finance » des sociétés dépendantes espagnoles, le Ratio de couverture annuel du service de la dette principale (R.C.S.D.P.) doit être, selon les actes des prêts de financement, supérieur à un coefficient donné durant toute la durée du prêt, calculé principalement comme le quotient de la division du Cash Flow Disponible pour le Service de la Dette d'un exercice clos d'une durée de 12 mois, par le Service de la dette pour ce même exercice, tes qu'ils sont définis dans le prêt. En outre, ces sociétés devront maintenir un ratio Fonds Externes/Ressources Propres et une structure de ressources propres déterminés.

Les sociétés espagnoles sont tenues également à l'établissement, dans un délai de deux ans après la mise en marché du parc, d'un compte de réserve pour le service de la dette (matérialisé en un dépôt bancaire), pour le montant déterminé spécifiquement dans les contrats de financement respectifs (Note 11). Par ailleurs, elles s'obligent à réaliser une couverture du risque d'évolution du taux d'intérêt, après requête de l'entité de crédit agent, pour un minimum de 65% du montant du prêt et un délai minimum de 9 ans, ce pour quoi ont été souscrits les contrats de « swap » mentionnés antérieurement. Dans le cas de Ventos do Sul Energía, S.A. Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral, S.A., il existe aussi l'obligation de maintenir des ratios de couverture de la dette dans des limites, et de déposer sur un compte de réserve un montant monétaire couvrant au moins 3 mensualités de paiement de principal et d'intérêts. De l'avis des Administrateurs de la Société mère, aucun problème n'a surgi en ce qui concerne l'accomplissement des covenants.

En garantie de chacun des prêts syndiqués des sociétés espagnoles, un droit réel de gage sur les actions des sociétés dépendantes correspondantes a été constitué ainsi que sur les indemnités, les compensations et les pénalisations qu'ils pourraient générer en leur faveur, en ce qui concerne les contrats d'exécution des travaux et de gestion de l'exploitation et sur tous les comptes de trésorerie de ces sociétés éoliennes. Quant aux sociétés Ventos do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral, S.A., elles ont signé avec les entités financières une garantie fiduciaire sur les immobilisations corporelles.

Par ailleurs, les sociétés dépendantes ont assumé, en vertu de ces prêts, diverses contraintes à la liberté de cession de leurs immobilisations corporelles et de distribution de dividendes. Ces restrictions sont soumises à l'accomplissement de certaines conditions, telles que la maintenance du Ratio de Couverture de la Dette stipulé dans les actes des prêts de financement et la constitution du compte de réserve pour le service de la dette (Note 11).

Les Administrateurs considèrent que toutes les conditions établies pour les prêts syndiqués souscrits sont accomplies et que le financement en régime de « Project financing » sera assuré normalement par les produits générés par l'activité de chaque projet.

Par ailleurs et afin de financer le remboursement d'une partie de son capital social aux actionnaires, dans des exercices antérieurs la société dépendante Ventos do Sul Energía, S.A. a reçu un prêt dans l'exercice 2008 d'un montant de 25 millions d'euros, lequel produit un taux d'intérêt de l'EURIBOR à 12 mois plus un différentiel, et dont l'échéance est établie au 30 septembre 2022.

Prêts avec garantie personnelle-

En mars 2013 Elecnor a souscrit un contrat de financement pour un montant de 13 millions d'euros. L'échéance de ce financement est constituée par un unique amortissement en mars 2014. Ce prêt produit un taux d'intérêt trimestriel, référencé à l'Euribor à 3 mois plus un différentiel de 2,80%.

En juin 2013 Elecnor a de plus souscrit un autre contrat de financement pour un montant de 10 millions d'euros. L'échéance de ce financement est constituée par un unique amortissement en juin 2016. Ce prêt produit un taux d'intérêt trimestriel, référencé à l'Euribor à un an plus un différentiel de 3,9%.

En décembre 2013, Elecnor a souscrit un contrat de financement pour un montant de 30 millions d'euros. La dernière échéance de ce financement est à 6 ans, avec des amortissements semestriels et une carence d'amortissement du principal pendant la première année. Ce prêt produit un taux d'intérêt référencé à l'Euribor à 6 mois plus un différentiel variable (3,50% fixe +/- variable de 0,15%, qui est référencé au niveau du ratio de ventes de la société).

La Société s'est engagée à accomplir pendant la durée du contrat de financement bancaire différents ratios ((Dette financière nette/Fonds propres), (Dette financière nette /EBITDA), (EBITDA/Charges financières nettes) et (Ratio de cofinancement), qui seront calculés en se basant sur les chiffres consolidés correspondants du Groupe ELECNOR et dont l'inaccomplissement pourrait être une cause de rescision du contrat. Au 31 décembre 2013, les conditions pour maintenir ce financement, classé selon les échéances initialement prévues, étaient remplies. Il faut exclure, dans le cas des trois premiers ratios, les chiffres correspondant aux projets financés à travers un financement sans ressources.

En mai 2012, la Société mère a disposé d'un prêt d'un montant de 20 millions d'euros, dont l'échéance est le 1er décembre 2018 (Note 26). Ce financement produit un taux d'intérêt de l'Euribor à un an plus un différentiel. La charge financière générée dans l'exercice 2013 pour ce prêt s'est élevée à 811 milliers d'euros (442 milliers d'euros en 2012).

De même, dans 2012, dans le cadre de la stratégie de financement adoptée par le Groupe, ont échoué ou ont été annulés divers prêts concédés à la Société mère dans des exercices antérieurs, d'un montant total d'environ 131 millions d'euros.

Autres financements-

Durant l'exercice 2013, le Groupe a contracté, à travers la société dépendante Deimos Castilla La Mancha, S.L., une ligne de crédit et un prêt à garantie personnelle limitée à 25 millions d'euros pour la construction d'un satellite. Au 31 décembre 2013, elle a disposé d'un montant de 20,1 millions d'euros.

Durant l'exercice 2012, le Groupe a contracté, à travers la société dépendante Deimos Castilla La Mancha, S.L., une ligne de crédit à garantie personnelle limitée à 20 millions d'euros pour la construction d'un satellite. Au 31 décembre 2012, elle a disposé d'un montant de 10 millions d'euros.

Le Groupe ELECNOR a souscrit dans l'exercice 2007 un prêt à garantie hypothécaire pour l'acquisition d'un bâtiment industriel à Valence, pour mener son activité de fabrication de modules solaires (Note 9). Le solde en attente d'échéance de ce prêt s'élève à environ 9.776 milliers d'euros, au 31 décembre 2013 (10.388 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

En outre, au 31 décembre 2013, la Société mère Elecnor S.A. maintient ouvertes avec différentes entités de crédit 9 lignes de crédit avec une limite maximum totale de 163 millions d'euros, au 31 décembre 2013 n'avait disposé d'aucun montant, et produisent un taux d'intérêt de l'EURIBOR/LIBOR plus un différentiel de marché, avec des échéances moyennes à 1 an ou des échéances annuelles avec reconduction tacite jusqu'à un maximum de 3 ans. Par ailleurs, au 31 décembre 2012, elle gardait ouvertes des lignes de crédit avec une limite totale de 130 millions d'euros, environ.

Dans l'ensemble, aux 31 décembre 2013 et 2012, le Groupe a des lignes de crédit à garantie personnelle dont il n'a pas disposé, pour un montant total d'environ 313.784 et 301.605 milliers d'euros, respectivement, toutes à garantie personnelle (Note 4.c).

Au 31 décembre 2013, le Groupe ELECNOR ne dispose pas de dette avec des entités de crédit référencée à un taux d'intérêt fixe d'un montant significatif, sauf pour l'effet des opérations de couverture décrites à la Note 15.

15. Instruments financiers dérivés

Le Groupe Elecnor utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques auxquels sont exposées ses activités, ses opérations et ses flux de trésorerie futurs dérivés des variations des taux de change et des taux d'intérêt, lesquels affectent les résultats du Groupe. Les détails des compositions des soldes qui reprennent l'évaluation de dérivés des états de situation financière consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivants :

	Milliers d'euros							
	2013				2012			
	Actif non courant (Note 11)	Actif courant	Passif non courant (Note 14)	Passif non courant (Note 14)	Actif non courant (Note 11)	Actif courant	Passif non courant (Note 14)	Passif non courant (Note 14)
COUVERTURE DE TAUX D'INTÉRÊT								
Couverture de flux de caisse :								
Taux d'intérêt swap (Note 14)	528	-	21.865	3.396	943	34	26.110	6.018
COUVERTURE DE TAUX DE CHANGE								
Couverture de flux de caisse :								
Assurances de change	-	11	-	939	-	675	-	6.016
	528	11	21.865	4.335	943	709	26.110	12.034

Taux de change-

Le Groupe ELEC NOR utilise des instruments de couverture de taux de change, principalement pour mitiger l'effet négatif possible que les variations des taux de change pourraient entraîner dans les flux de caisse futurs correspondant à deux types de transactions :

- Paiements correspondant à des contrats de travaux et fourniture exprimés dans une monnaie distincte de l'euro.
- Recouvrements correspondant à des contrats de travaux exprimés dans une monnaie distincte de l'euro.

Aux 31 décembre 2013 et 2012 la valeur nominale totale objet de couverture de taux de change est la suivante :

Monnaie	31/12/2013	31/12/2012
Milliers de dollars américains	41.490	58.884
Milliers de dollars canadiens	-	64.961

Du total de nominaux couverts au 31 décembre 2013, 12.033 milliers de dollars correspondent à des assurances d'achats de dollars pour couvrir des flux futurs de paiement dans cette devise et 17.031 milliers de dollars correspondent à des assurances de vente de dollars pour couvrir des flux futurs de recouvrement dans cette devise.

Du total de nominaux couverts au 31 décembre 2012, 21.957 milliers de dollars correspondaient à des assurances d'achats de dollars pour couvrir des flux futurs de paiement dans cette devise, 36.927 milliers de dollars correspondent à des assurances de vente de dollars pour couvrir des flux futurs de recouvrement dans cette devise et 64.961 milliers de dollars canadiens correspondaient à des assurances de vente de dollars canadiens et d'achat d'euros pour couvrir les flux dérivés des recouvrements pour le contrat de travaux signé dans l'exercice 2011 pour la construction du parc éolien d'Éoliennes d'Erable et les paiements correspondant à des contrats de fourniture en euros (Notes 9 et 14).

Le montant de la contrepartie en euros de la valeur nominale objet de couverture de taux de change au 31 décembre 2013 s'élève à environ 29.064 milliers d'euros.

L'échéance de ces assurances de change aura lieu dans l'exercice 2014, en coïncidence avec le courant réel de paiements et recouvrements qu'elles couvrent, le risque de variations des flux de caisse attendus

étant très faible puisqu'il existe des contrats signés qui indiquent l'échéancier des paiements et recouvrements correspondants.

Taux d'intérêt-

Le Groupe ELECNOR réalise des opérations de couverture de taux d'intérêt conformément à sa politique de gestion de risques. Ces opérations ont pour objet de mitiger l'effet que la variation des taux d'intérêt peut avoir sur les flux de caisse futurs de certains crédits et prêts à long terme référencés à taux d'intérêt variable, en général associés au financement corporatif de la Société mère, comme les financements des projets. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la valeur nominale totale des passifs objets de couverture de taux d'intérêt est respectivement de 397.776 et 472.254 milliers d'euros.

Le détail des échéances des flux de trésorerie contractuels des instruments financiers dérivés aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

31/12/2013						
Milliers d'euros						
Échéance						
	2014	2015	2016	2017	2018 et suivants	Total
Couverture de taux de change :						
Vente d'USD (*)	(24.705)	-	-	-	-	(24.705)
Achat d'USD (*)	16.785	-	-	-	-	16.785
Couverture de taux d'intérêt	(3.690)	(3.431)	(3.061)	(2.653)	(12.426)	(25.261)
Cross currency swap :						
Flux en USD (*)	139.500	-	-	-	-	139.500

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

31/12/2012						
Milliers d'euros						
Échéance						
	2013	2014	2015	2016	2017 et suivants	Total
Couverture de taux de change :						
Vente d'USD (*)	(36.927)	-	-	-	-	(36.927)
Achat d'USD (*)	20.007	1.950	-	-	-	21.957
Vente de CAD (*)	(64.961)	-	-	-	-	(64.961)
Couverture de taux d'intérêt	(7.741)	(5.454)	(4.595)	(3.725)	(11.328)	(32.843)
Cross currency swap :						
Flux en EUR	4.168	-	-	-	-	4.168
Flux en CAD (*)	(5.415)	-	-	-	-	(5.415)

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

L'échéance des nominaux des divers instruments financiers dérivés décrits plus haut, sans inclure ceux de couverture de taux de change, est la suivante :

31/12/2013						
Milliers d'euros						
Échéance						
	2014	2015	2016	2017	2018 et suivants	Total
Couverture de taux d'intérêt	70.539	73.725	79.171	39.958	134.380	397.776

31/12/2012						
Milliers d'euros						
Échéance						
	2014	2015	2016	2017	2018 et suivants	Total
Couverture de taux d'intérêt	149.694	70.805	75.161	82.276	94.318	472.254

Les swaps de taux d'intérêt ont un nominal égal ou inférieur à celui des principaux vifs des prêts couverts et la même échéance que les liquidations d'intérêts des prêts qu'ils couvrent.

Quant aux instruments dérivés de couverture de taux d'intérêt correspondant aux financements qui ont été amortis d'avance au premier semestre 2012, dans le cadre de l'opération d'obtention du nouveau financement syndiqué mentionné plus haut, une perte d'un montant de 721 milliers d'euros a été mise en évidence. Elle a été enregistrée en charge de la rubrique « Variation de la juste valeur dans des instruments financiers » du compte de résultats consolidé ci-joint correspondant au 31 décembre 2012. Les liquidations de ces instruments dérivés de couverture jusqu'à la date d'échéance n'ont pas généré de couverture en 2013 et ont représenté une perte de 478 milliers d'euros.

En marge de ce qui a été commenté au paragraphe précédent, tant en ce qui concerne les couvertures de taux de change que celles de taux d'intérêt, il ne s'est produit dans les exercices 2013 et 2012 aucune circonstance qui oblige à modifier la politique de comptabilité de couvertures, lors de la comptabilisation des dérivés, initialement adoptée. De même, aux 31 décembre 2013 et 2012, le Groupe ELECNOR ne maintient pas de dérivés qui ne rempliraient pas les conditions pour être considérés comme une couverture comptable, et il n'en a pas maintenu durant les périodes closes à ces dates.

Prix-

Le Groupe utilisait des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques de variations du prix de l'énergie électrique.

L'effet des liquidations de ces instruments dérivés dans l'exercice 2012 a représenté un montant de ventes supérieur, de 2.365 milliers d'euros.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, le Groupe ELECNOR ne dispose pas de contrats d'instruments financiers dérivés pour le prix de l'énergie.

La valeur de marché des différents instruments financiers est calculée selon les procédures suivantes :

- La valeur de marché des dérivés cotés sur un marché organisé est leur cours à la clôture de l'exercice.
- Dans le cas des dérivés non négociables sur des marchés organisés, le Groupe ELECNOR utilise pour les évaluer des hypothèses basées sur les conditions de marché à la date de clôture de l'exercice. Concrètement, la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt est calculée moyennant l'actualisation au taux d'intérêt de marché de la différence de taux du swap, tandis que la valeur de marché des contrats de taux de change futurs est déterminée en déduisant les flux futurs estimés en utilisant les taux de change futurs existants à la clôture de l'exercice. Dans les deux cas, ces évaluations sont confrontées aux évaluations transmises par les entités financières.

Cette procédure est utilisée également, s'il y a lieu, pour évaluer au taux de marché les prêts et crédits existants en vertu des opérations de permutation financière dénommées « cross currency swaps », moyennant lesquelles le Groupe et la banque s'échangent les courants d'un prêt exprimé en euros par les courants d'un autre prêt exprimé en dollars (canadiens/américains), la différence résultante étant liquidée à l'échéance. À la clôture de l'exercice, le Groupe convertit le prêt en dollars (plus les intérêts produits) au taux de change de clôture et le compare au prêt en euros (plus les intérêts produits), en enregistrant la valeur nette (la différence) aux rubriques « Autres actifs courants », « Actifs financiers non courants » ou « Dette financière », selon le solde débiteur ou créditeur et son échéance, en générant comme contrepartie un produit ou une charge pour différences de change.

Les principales caractéristiques des « cross currency swaps » en vigueur aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

	Milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Montant notionnel en devise (USD)	(139.500)	-
Montant notionnel en devise (CAD)	-	(5.415)
Contrevaleur en euros	101.555	4.168
Juste valeur à la date de clôture de l'exercice	(76)	45

Les contrats en vigueur au 31 décembre 2013 avaient leur date de démarrage établie aux 20, 23 et 27 décembre 2013 et leur date d'échéance, dans tous les cas, au 1er janvier 2014. Le contrat en vigueur au 31 décembre 2012 avait sa date de démarrage établie au 21 décembre 2013 et sa date d'échéance au 3 janvier 2013.

Ces instruments financiers n'ont pas été désignés comme une couverture, de sorte que le Groupe enregistre à la clôture de chaque exercice la variation de leurs justes valeurs directement au compte de résultats correspondant.

16. Provisions pour risques et charges

Le mouvement et la composition de la rubrique « Provisions pour risques et charges » du passif non courant de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2013 et 2012 sont les suivants :

	Milliers d'euros		
	Provisions pour litiges et responsabilités	Provisions pour garanties et charges	Total provisions pour risques
Solde au 1er janvier 2012	17.651	19.200	36.851
Dotations en charge des résultats (Note 21)	3.102	6.084	9.186
Différences de conversion	(10)	(885)	(895)
Réversions en charge des résultats (Note 21)	(589)	(10.857)	(11.446)
Solde au 31 décembre 2012	20.154	13.542	33.696
Dotations en charge des résultats (Note 21)	3.803	1.189	4.992
Différences de conversion	(1.575)	-	(1.575)
Réversions en charge des résultats (Note 21)	(1.581)	(12.584)	(14.165)
Solde au 31 décembre 2013	20.801	2.147	22.948

Le Groupe procède à une estimation de la valeur des passifs générés pour litiges et similaires. Bien qu'il estime que la sortie de flux sera réalisée dans les prochains exercices, il ne peut pas prévoir la date de fin des litiges et ne fait donc aucune estimation des dates concrètes des sorties de flux, en considérant que la valeur de l'effet d'une actualisation possible ne serait pas significative.

Le Groupe, en raison de ses activités, est exposé à de nombreuses réclamations et litiges qui, pour la plupart, représentent des montants peu significatifs. Les Administrateurs ont estimé que la provision dotée couvre raisonnablement les futurs déboursements probables qui auront lieu, dérivés de faits passés.

Le Groupe ELECNOR, à travers les sociétés participées correspondantes (Note 11.a), a signé avec un tiers dans des exercices antérieurs des contrats pour la construction et l'exploitation de deux lignes de transmission électrique. Pour le paiement de sanctions éventuelles à la concessionnaire en cas de manquement par elle à ses obligations en vertu de ce contrat, la société participée a remis à l'entité contractante les cautions solidaires, irrévocables et à réalisation automatique correspondantes, dont l'échéance était établie en 2012. Cette garantie est contre-garantie par Elecnor, S.A. dans son pourcentage de participation. Suite à diverses circonstances survenues après l'adjudication du contrat, le projet est devenu non-viable du point de vue de la rentabilité et le Groupe a donc décidé de ne pas le commencer tant que n'auront pas été négociées avec l'entité contractante de nouvelles conditions permettant d'aborder le projet dans une situation d'équilibre patrimonial, démarches qui ont été infructueuses jusqu'à présent. Par conséquent, puisque que le Groupe a estimé que son préjudice patrimonial par suite du développement du projet sera supérieur aux sanctions possibles pour manquement au contrat, il n'a pas

procédé à l'exécution de ce projet. Le chapitre « Provisions pour litiges et responsabilités » du tableau antérieur recueille le montant de l'accord conclu en décembre 2013 avec le client, en vertu duquel un plan de paiements a été négocié pour un montant identique à celui des garanties octroyées, avec un calendrier de paiements de 2013 à 2015. Au 31 décembre 2013 la société a effectué le premier paiement de l'accord souscrit, pour un montant de 1.686 milliers d'euros, 11.956 milliers d'euros étant en attente de paiement et enregistrés à « Provisions pour responsabilités » (13.842 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Le Groupe ELECNOR a livré dans des exercices antérieurs divers parcs de production d'énergie solaire (parcs photovoltaïques) par rapport auxquels il existe la garantie par le Groupe, vis-à-vis de ses clients, de réparer ou de restituer les matériels et installations durant une période de 10 ans sans limitation, et durant une période de 25 ans au cas où, en raison de leur détérioration, ils n'atteindraient pas la puissance de modules stipulée dans le contrat. De leur côté, les divers fournisseurs des modules photovoltaïques ont accordé au Groupe ELECNOR une garantie dans ce même sens. Le Groupe ELECNOR avait une provision à la clôture de l'exercice 2012, pour couvrir ces risques pour garantie, d'environ 8,6 millions d'euros, qui est enregistrée au chapitre « Provisions pour garanties » du tableau précédent. Durant l'exercice 2013 un montant d'environ 7,6 millions d'euros a été compensé du fait qu'il existe de nouveaux indices qui ont mené à la modification de la part des Administrateurs du risque à couvrir.

17. Avances de clients et facturation anticipée

La composition de ces postes inclus dans la rubrique « Dettes commerciales et autres comptes à payer » de l'état de situation financière consolidé ci-joint est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Facturation anticipée (Note 3.c)	360.570	463.998
Acomptes clients	236.219	313.243
	596.789	777.241

La facturation anticipée est composée des factures émises en acompte, en vertu des conditions temporaires stipulées dans les contrats de travaux actuellement en cours.

Les avances de clients correspondent essentiellement aux montants versés en acompte par les clients avant le début de l'exécution des contrats respectifs. Ces avances sont déduites de la facturation au cours du développement de ces contrats.

18. Impôts différés actifs et passifs à long terme

Le mouvement et la composition des rubriques « Impôts différés actifs » et « Impôts différés passifs » de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2013 et 2012 sont les suivants :

	01/01/2012	Crédit (débit) au compte de résultats	Crédit (débit) à la réserve d'évaluation des actifs et passifs	Changements dans le périmètre de consolidation	31/12/2012	Crédit (débit) au compte de résultats	Crédit (débit) à la réserve d'évaluation des actifs et passifs	Changements dans le périmètre de consolidation	31/12/2013
Impôts différés actifs :									
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 15)	8.603	-	147	-	2.851	11.601	-	(3.741)	7.860
Éliminations de marges internes (*)	11.191	2.992	-	-	-	14.183	(7.066)	-	7.117
Crédits fiscaux	8.698	4.627	-	-	-	13.325	2.193	-	15.518
Déductions et bonifications en attente d'application	-	-	-	-	4.034	4.034	147	-	4.181
Pertes succursales extérieur	-	-	-	-	-	-	9.050	-	9.050
Provisions non déductibles (Note 16)	-	-	-	-	15.858	15.858	(7.849)	-	8.009
Autres impôts différés actifs	54.482	(10.873)	-	-	(22.743)	20.866	1.666	-	22.532
	82.974	(3.254)	147	-	-	79.867	(1.859)	(3.741)	74.267
Impôts différés passifs :									
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 15)	-	-	352	-	-	352	-	(194)	158
Opération de cession d'Enerfin Enervento, S.A.	9.645	-	-	-	-	9.645	-	-	9.645
Provisions de portefeuille	413	271	-	-	-	684	13.732	-	14.416
Déduction prime d'émission	-	-	-	-	2.849	2.849	-	-	2.849
Autres impôts différés passifs	26.601	(1.186)	(150)	9.063	(2.849)	31.479	3.081	-	34.560
	36.659	(915)	202	9.063	-	45.009	16.813	(194)	61.628

(*) Essentiellement dérivés de la construction de parcs éoliens et de centrales thermo-solaires. Ce montant est compensé dans les résultats tout au long de la vie utile des installations correspondantes.

Les actifs et passifs pour impôts différés dont le délai de réalisation ou compensation est inférieur à 12 mois sont peu significatifs.

La rubrique « Provisions non déductibles » du tableau précédent inclut principalement l'impact fiscal de diverses provisions qui n'ont pas été considérées déductibles au moment de leur enregistrement comptable (Note 16).

À la rubrique « Autres impôts différés actifs » sont incluses les différences temporaires déductibles surgies comme conséquence des différences entre la valeur comptable et fiscale de certains actifs.

À la rubrique « Crédits fiscaux » sont inclus les crédits fiscaux pour bases imposables négatives et des déductions en attente de compensation par diverses sociétés dépendantes, qui ont été activés car les Administrateurs de la Société ont considéré qu'ils seront récupérables moyennant les produits prévus qui en seront tirés dans les prochains exercices.

Le chapitre « Opération de cession d'Enerfin Enervento, S.A. » correspond à l'impact fiscal de la plus-value obtenue uniquement au niveau consolidé par le Groupe en vertu de l'augmentation de capital avec une prime d'émission souscrite par un tiers en 2005.

La rubrique « Provisions de portefeuille » inclut l'impact fiscal de l'élimination des provisions de portefeuille lors du processus de consolidation quand il existe des crédits fiscaux activés dans la société dépendante.

Par ailleurs, la rubrique « Autres impôts différés passifs » reprend principalement l'impact fiscal de divers produits et charges dont l'impact fiscal ne coïncide pas avec le moment de leur enregistrement comptable, ainsi que les différences temporaires imposables surgies comme conséquence des différences entre la valeur comptable et fiscale de certains actifs (Note 11).

À l'occasion de chaque clôture comptable, les impôts différés enregistrés (tant les actifs que les passifs) sont révisés afin de vérifier qu'ils restent en vigueur, en y effectuant les corrections opportunes en fonction des résultats des analyses réalisées.

La présentation de la composition des actifs et passifs pour impôts différés en 2013 contemple désormais une ventilation plus détaillée afin d'identifier de façon plus précise certains concepts qui en eux-mêmes ne sont pas significatifs.

19. Administrations Publiques

Les compositions des rubriques « Actif courant – Administrations Publiques débitrices » et « Autres dettes – Administrations Publiques créditrices » de l'actif et du passif, respectivement, de l'état de situation financière consolidé aux 31 décembre 2013 et 2012, sont les suivantes :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Administrations Publiques, débitrices-		
Trésor Public, débiteur pour TVA	36.986	48.999
Trésor Public, débiteur pour IRPF	516	97
Trésor Public, retenues et paiements en acompte	11.152	15.148
Trésor Public, débiteur pour Impôt sur les Sociétés	9.241	4.925
Trésor Public, débiteur à divers titres (*)	14.441	1.435
Organismes de la Sécurité Sociale, débiteurs	692	254
Subventions	606	74
Total	73.634	70.932
Administrations Publiques, créditrices-		
Trésor Public, créancier pour TVA	24.280	40.472
Trésor Public, créancier pour retenues effectuées	9.691	7.493
Trésor Public, créancier pour Impôt sur les Sociétés	13.911	12.190
Trésor Public, créancier à d'autres titres (*)	48.214	7.994
Organismes de la Sécurité Sociale, créanciers	8.587	9.682
Total	104.683	77.831

(*) Principalement issus des U.T.E. et filiales extérieures.

Le solde enregistré au 31 décembre 2013 à la rubrique « Administrations Publiques étrangères, créditrices » recueille de plus le montant à verser en concept d'Impôts sur les Sociétés au Trésor Public du Venezuela.

En raison de l'inspection fiscale expliquée ci-après le solde créancier enregistré à la rubrique « Trésor Public, créancier à d'autres titres » a augmenté significativement. Le montant résultant est en attente de paiement au 31 décembre 2013.

La Société mère est imposée sous le régime des normes espagnoles reprises dans le Décret Royal Législatif 4/2004, du 5 mars, portant approbation du Texte Remanié de la Loi 43/1995, du 27 décembre 1995, de l'Impôts sur les Sociétés, et les normes de développement.

La Société mère a tous les exercices depuis 2011, inclus, ouverts à l'inspection pour l'impôt sur les Sociétés, et depuis 2012, inclus, pour le reste des impôts auxquels elle est soumise. Les principales sociétés du Groupe maintiennent ouverts à l'inspection, en général et pour les principaux concepts fiscaux qui leur sont applicables, les exercices que les normes locales en vigueur établissent pour chaque cas, qui varient entre trois à cinq exercices.

Le tableau suivant établit la détermination de la charge générée par l'impôt sur les Sociétés dans les exercices 2013 et 2012, à savoir :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Résultat consolidé avant impôts	109.066	138.646
Charges non déductibles	3.553	1.346
Produits non comptés	(21.569)	(7.000)
Résultat net de sociétés intégrées par la méthode de la participation (Note 10)	15.793	34.906
Crédits fiscaux appliqués	(1.714)	(11.823)
Bases imposables négatives non activées	11.275	4.971
Résultat comptable ajusté	116.404	161.046
Impôt brut calculé au taux d'imposition en vigueur dans chaque pays (*)	38.280	47.811
Déductions du montant pour stimulants fiscaux et autres	(1.813)	(686)
Régularisation de la charge pour Impôt sur les Sociétés de l'exercice antérieur	4.332	373
Autres ajustements	11.409	-
Charge produite par les Impôts sur le résultat	52.208	47.498

(*) Les différentes sociétés étrangères dépendantes consolidées par la méthode d'intégration globale calculent la charge pour l'Impôt sur les Sociétés, ainsi que les montants résultant des différents impôts qui lui sont applicables, conformément à leurs législations correspondantes et aux taux d'imposition en vigueur dans chaque pays.

Le chapitre « Produits non comptés » du tableau antérieur de l'exercice 2013 correspond principalement à des passifs décomptabilisés dans les résultats qui, au moment de leur génération, n'ont pas eu d'impact fiscal (Note 2.g).

Le 26 avril 2012 le fisc espagnol a communiqué à Elecnor qu'une procédure allait être engagée dans le but d'inspecter les impôts suivants : Impôt sur les Sociétés des périodes 2007 à 2010 ; Taxe sur la Valeur Ajoutée des exercices 2008 à 2011 ; retenues et prélèvements sur les rendements du travail, le capital mobilier et les non résidents des exercices 2008 à 2011.

Le 8 novembre 2013 cette inspection a été finalisée, ce qui a représenté des montants de 3.622, 1.644 et 470 milliers d'euros dans les rubriques « Impôts sur les bénéfices », « Charges financières » et « Autres charges d'exploitation » du compte de résultats de l'exercice 2011, respectivement.

La rubrique « Autres ajustements » intègre principalement l'impôt à verser en concept d'Impôts sur les sociétés au Trésor Public du Venezuela, qui correspond à des ajustements pour inflation.

Les principales composantes de la charge générée par les impôts sur le résultat dans les exercices 2013 et 2012 sont :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Impôt courant		
de l'exercice	18.558	48.333
Ajustements des exercices antérieurs	4.332	373
Autres ajustements	11.409	-
Montant des bénéfices de caractère fiscal non reconnus dans des périodes antérieures qui ont été utilisés pour réduire la charge des impôts de la période	(514)	(3.547)
Impôt différé		
Montant de la charge (produit) pour impôts différés relative à la naissance et à la réversion de différences temporaires	20.763	6.966
Montant des bénéfices de caractère fiscal non reconnus dans des périodes antérieures qui ont été utilisés pour réduire la charge des impôts différés	(2.340)	(4.627)
Charge produite par les Impôts sur le résultat	52.208	47.498

Le détail du montant et de la date de validité des différences temporaires déductibles, des pertes ou des crédits fiscaux, pour lesquels n'ont pas été reconnus des actifs pour impôts différés dans le bilan aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'euros), est le suivant :

Bases imposables négatives en attente de compensation	31/12/2013
Année de validité	
2019	537
2026	67
2027	395
2028	1.023
2029	3.829
2030	2.660
2031 et suivants	26.256
Total	34.767

Bases imposables négatives en attente de compensation	31/12/2012
Année de validité	
2019	662
2026	82
2027	545
2028	1.362
2029	8.336
2030 et suivants	9.740
Total	20.757

Crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application	31/12/2013
Année de validité	
2017	35
2019	306
2022	373
2025	95
2026	253
2027	990
2028	954
2029	530
2030	173
2031	130
Total	3.839

Crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application	31/12/2012
Année de validité	
2014	298
2015	80
2017	505
2019	309
2021	2
2022	373
2025	95
2026	253
2027	990
2028	954
2029	530
2030	545
Total	4.934

Les bases imposables négatives en attente de compensation et les crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application décrits antérieurement ont été générés par diverses sociétés appartenant au Groupe ELECNOR et leur future récupération est conditionnée à l'obtention de bases imposables positives suffisantes par les sociétés qui les ont générés.

Comme conséquence des différentes interprétations qui peuvent être faites des normes fiscales en vigueur, il pourrait exister certains passifs de caractère contingent non susceptibles de quantification objective. Toutefois, de l'avis des Administrateurs de la Société mère, la possibilité que se matérialisent ces passifs contingents dans les sociétés du Groupe lors de futures inspections est peu probable et, quoi qu'il en soit, la dette tributaire qui pourrait en dériver n'affecterait pas significativement les comptes annuels du Groupe ELECNOR.

20. Garanties engagées vis-à-vis de tiers

Aux 31 décembre 2013 et 2012, le risque pour avals reçus et cautions de licitation, de bonne exécution ou de garantie de travaux, correspondant principalement à la Société mère, et son détail, est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
D'exécution de travaux	569.309	680.608
D'avances de contrats :		
En vigueur	257.418	354.224
En attente d'annulation	3.363	4.537
En garantie de travaux	134.011	102.912
De licitation de travaux	78.242	52.293
Autres	8.316	39.567
Total	1.050.659	1.234.141

Durant l'exercice 2013, la Société mère a prêté des avals d'un montant total de 204 millions d'euros (354 millions d'euros en 2012) en garantie de l'exécution correcte de la construction d'une centrale à cycle combiné au Venezuela (Note 12), ainsi qu'en garantie d'octroi de facilités de crédit en faveur de sa filiale au Venezuela.

Les Administrateurs de la Société mère estiment que les passifs que pourraient générer les avals accordés, le cas échéant, ne représenteraient pas des pertes significatives dans les états financiers consolidés ci-joints.

21. Produits et charges

Montant net du chiffre d'affaires-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2013 et 2012 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Contrats de construction et de prestation de services	1.807.402	1.855.823
Vente de biens	56.772	74.889
Total	1.864.174	1.930.712

Approvisionnements-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2013 et 2012 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1.075.792	1.111.296
Variation des stocks commerciaux, de matières premières et autres stocks	(36.588)	34.679
Total	1.039.204	1.145.975

Charges de personnel-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2013 et 2012 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Traitements et salaires	360.315	341.162
Sécurité Sociale à la charge de l'entreprise	76.571	71.407
Autres charges sociales	14.677	17.147
Total	451.563	429.716

Le nombre moyen de personnes employées durant les exercices 2013 et 2012, distribué par catégorie, a été le suivant :

	Nombre moyen d'employés	
	2013	2012
Haute Direction (Note 25)	6	6
Direction	107	91
Techniciens	2.495	2.559
Employés de bureau	1.421	1.199
Cadres intermédiaires	1.270	624
Contremaîtres	5.285	4.769
Spécialistes	724	1.117
Manœuvres	1.308	1.448
Subalternes	520	714
Total	13.136	12.527

Des effectifs moyens du Groupe durant 2013 et 2012, 5.155 et 4.411 employés, respectivement, avaient des contrats à caractère temporaire.

Par ailleurs, la distribution par sexes aux 31 décembre 2013 et 2012, détaillée par catégorie, est la suivante :

Catégories	31/12/2013		31/12/2012	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Haute Direction (Note 25)	6	-	6	-
Direction	92	11	90	2
Techniciens	1.965	424	2.096	465
Employés de bureau	600	781	416	825
Cadres intermédiaires	1.100	35	610	18
Contremaîtres	4.984	49	4.860	65
Spécialistes	740	28	1.183	58
Manœuvres	1.208	84	1.481	112
Subalternes	436	94	656	9
Total	11.131	1.506	11.398	1.554

Le nombre moyen de personnes dont le handicap est égal ou supérieur à 33%, décomposé par catégorie, est le suivant :

Catégories	2013	2012
Techniciens	12	8
Employés de bureau	9	17
Contremaîtres	20	16
Manœuvres	2	1
Total	43	42

Elecnor, S.A. a clos l'exercice 2013 avec des effectifs de 5.880 salariés en Espagne, dont 43 sont handicapés, ce qui représente 0,7% des effectifs en Espagne. Les contrats conclus au Centre Spécial d'Emploi et certifiés durant l'exercice 2013 s'élèvent à 1.600 milliers d'euros, ce qui équivaldrait à une embauche supplémentaire de 1,42% de personnel handicapé. On aboutirait ainsi à un total de 2,12%, qui dépasse le quota obligatoire (2%).

Amortissements et provisions-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2013 et 2012 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Dotations pour amortissements d'actifs corporels (Note 9)	59.075	52.435
Dotations pour amortissements d'actifs incorporels (Note 8)	5.965	6.442
Variation des provisions pour risques et charges (Note 16)	(9.173)	(2.260)
Variation des dépréciations des comptes à recouvrer (Note 12)	20.271	(2.674)
Variation d'autres provisions	2.752	14.797
Total	78.890	68.740

Produits financiers-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2013 et 2012 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Produits d'autres valeurs négociables et crédits avec des tiers	4.487	30.223
Autres produits financiers et assimilés (notes 11 et 12)	57.447	38.509
Total	61.934	68.732

Charges financières-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2013 et 2012 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Charges financières avec des entités de crédit (*)	77.477	71.467
Autres charges financières	5.196	9.974
Total	82.673	81.441

(*) Dérivés principalement des « Project finance » des parcs éoliens et photovoltaïques des sociétés concessionnaires, des prêts syndiqués d'Elecnor, S.A. et des Swaps de taux d'intérêt (IRS) (ces dernières pour un montant de 16.740 milliers d'euros au 31 décembre 2013) (Notes 14 et 15).

Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2013 et 2012 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2013	2012
Dans des sociétés du Groupe (Note 11.a)	(401)	-
Dans d'autres sociétés participées (Notes 2.g, 11.a et 16)	(959)	19
Dans autres sociétés du Groupe	(652)	-
Total	(2.012)	19

22. Intérêts dans des Groupements d'Entreprises - Unions Temporaires d'Entreprises

Dans les exercices 2013 et 2012, tel que cela est indiqué à la Note 2.a, le bilan de situation et le compte de résultats des Unions Temporaires d'Entreprises dont fait partie Elecnor, S.A. ou ses sociétés dépendantes, sont incorporés par la méthode d'intégration proportionnelle dans les comptes annuels consolidés ci-joints conformément aux dispositions de l'IAS 31.

La liste des Unions Temporaires d'Entreprises (U.T.E.), le pourcentage de participation du Groupe, aux 31 décembre 2013 et 2012, ainsi que le montant de travaux exécuté en 2013 et 2012 et le carnet de commandes à la clôture est incluse à l'Annexe III de ces comptes annuels consolidés.

L'apport des Unions Temporaires d'Entreprises aux différentes rubriques de l'état de situation financière et du compte de résultats (consolidés) ci-joints aux 31 décembre 2013 et 2012 a été le suivant :

ACTIF	Milliers d'euros		PASSIF	Milliers d'euros	
	2013	2012		2013	2012
Immobilisations incorporelles	7	9	Résultat de l'exercice	5.012	13.400
Immobilisations corporelles	1.117	1.441	Dettes long terme	2.701	438
Immobilisations financières	78	11	Dettes cour terme	68.013	71.065
Stocks	6.813	6.347			
Créances	50.945	57.322			
Investissements financiers temporaires	(1.428)	(591)			
Trésorerie	15.908	19.350			
Compte de régularisation	2.286	1.014			
Total	75.726	84.903	Total	75.726	84.903

	Milliers d'euros	
Compte de résultats	2013	2012
Montant net chiffre d'affaires	108.740	139.320
Approvisionnements	(71.000)	(107.610)
Produits accessoires	1.297	355
Charges de personnel	(7.647)	(6.282)
Services extérieurs	(23.084)	(6.718)
Impôts et contributions	(749)	(228)
Pertes, dépréciation et variation des provisions pour opérations commerciales	651	(872)
Dotation à l'amortissement	(444)	(666)
Excès de provisions	-	1.011
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations	305	(8)
Produits financiers	36	6.693
Charges financières	(2.455)	(11.764)
Différences de change	(311)	661
Impôts étrangers	(327)	(492)
Total	5.012	13.400

23. Carnet de commandes

Le carnet de commandes en attente d'exécution aux 31 décembre 2013 et 2012 par la Société mère, hormis les Unions Temporaires d'Entreprises (Note 22), détaillé par ligne d'activité, est le suivant :

Milliers d'euros		
Par zone géographique	2013	2012
National	406.123	461.831
Extérieur	1.795.609	1.474.877
Total	2.201.732	1.936.708
Par activités		
Électricité	921.069	721.837
Installations	123.285	56.696
Gaz	105.532	124.692
Génération d'énergie	673.008	807.290
Chemins de fer	117.678	23.163
Construction et eau	122.164	95.450
Télécommunications et systèmes	117.690	100.127
Maintenance	21.306	7.453
Total	2.201.732	1.936.708

En outre, au 31 décembre 2013 le carnet des commandes en attente d'exécution par les sociétés dépendantes s'élève à 213.243 milliers d'euros (248.633 milliers en 2012), en rapport essentiellement avec celles réalisées pour des sociétés du secteur électrique.

24. Rétributions au Conseil d'Administration

a) Rétributions et autres prestations au Conseil d'Administration-

Durant l'exercice 2013, il a correspondu aux membres du Conseil d'Administration de la Société mère des rétributions d'un montant de 7.330 milliers d'euros à tous les titres (7.859 milliers d'euros dans l'exercice 2012). Ces rétributions incluent celles dérivées de la qualité du personnel dirigeant.

La Société mère a versé un montant de 24 milliers d'euros, environ, à titre d'assurances vie souscrites en faveur des membres anciens et actuels du Conseil d'Administration (12 milliers d'euros dans l'exercice 2012).

Par ailleurs, aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société mère n'avait pas d'obligations en matière de pensions ni de garanties avec les membres anciens ou actuels de cet organe d'Administration, ni aucun crédit accordé.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration de la Société mère est composé de 12 membres (12 membres au 31 décembre 2012), tous des hommes.

b) Détail des participations dans des sociétés ayant des activités similaires et réalisation pour le propre compte ou celui d'autrui d'activités similaires par les Administrateurs-

Conformément à ce qui est établi aux articles 229, 230 et 231 de la Loi des Sociétés de Capital, introduite par la Loi 1/2010, du 2 juillet, afin de renforcer la transparence des sociétés anonymes cotées, nous signalons ci-après les sociétés étrangères au groupe ayant un genre d'activité identique ou analogue à celui qui constitue l'objet social d'Elecnor S.A., ou complémentaire de celui-ci, dans le capital desquelles participent les membres du Conseil d'Administration soit directement, ou soit à travers des sociétés ou des personnes liées, et les fonctions qu'ils y exercent, le cas échéant.

Titulaire	Société Société participée	Activité	Participation	Fonctions
M. José María Prado García	Ingeniería Estudios y Proyectos Nip, S.A.	Ingénierie	2,189%	-
M. Cristóbal González de Aguilar Enrile	Ingeniería Estudios y Proyectos Nip, S.A.	Ingénierie	12,13%	-

Par ailleurs, les Administrateurs de la Société mère, en représentation de celle-ci, exercent des fonctions de conseillers et/ou administrateurs dans un grand nombre des sociétés du Groupe.

Depuis le 2 juillet 2010, date d'entrée en vigueur de la Loi 1/2010, les membres du Conseil d'Administration antérieurs et actuels n'ont pas réalisé et ne réalisent pas d'activité pour le propre compte ou celui d'autrui en d rs du Groupe de Sociétés auquel appartient Elecnor, S.A., du même genre d'activité, ou d'un genre analogue ou complémentaire de celui qui constitue l'objet social de la Société autres que celles indiquées dans le tableau antérieur.

Il n'y a pas de situations de conflit d'intérêt qui, en vertu de l'article 229 du Texte Remanié de la Loi des Sociétés de Capital, doivent faire l'objet d'une information dans l'annexe aux comptes.

25. Rétributions à la Haute Direction

Les coûts de personnel (rétributions en nature, en espèces, Sécurité Sociale, etc.) des Directeurs Généraux de la Société mère et des personnes qui mènent des fonctions similaires - sauf celles qui ont simultanément la condition de membre du Conseil d'Administration (dont les rétributions ont été détaillées plus haut) - durant les exercices 2013 et 2012, s'élèvent respectivement à environ 2.391 et 1.997 milliers d'euros.

Dans les exercices 2013 et 2012 il n'y a pas eu d'autres opérations avec des dirigeants étrangères au cours normal de l'activité.

Tous les Directeurs Généraux de la Société mère sont des hommes aux 31 décembre 2013 et 2012.

26. Soldes et transactions avec des parties liées

Tous les soldes significatifs maintenus à la clôture de l'exercice entre les entités consolidées et l'effet des transactions réalisées entre elles au cours de l'exercice ont été éliminés dans le processus de consolidation (Note 2.f).

Les conditions des transactions avec les parties liées sont équivalentes à celles établies pour les transactions faites dans des conditions de marché. Les transactions réalisées par le Groupe avec les sociétés participées non consolidées par intégration globale ou proportionnelle et avec les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation durant les exercices 2013 et 2012 sont les suivantes :

Exercice 2013

Milliers d'euros

	Approvisionnements	Services extérieurs	Ventes et autres produits d'exploitation	Produits financiers
Par la méthode de la participation :				
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	-	37	43	-
Dioxipe Solar, S.L.	-	-	18.199	34
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	69	-	143.496	478
Eólica Montes de Cierzo, S.L.	-	-	228	-
Eólica La Bandera, S.L.	-	-	89	-
Eólica Caparroso, S.L.	-	-	102	-
Eólica Cabanillas, S.L.	-	-	7	-
Morelos EPC S.A.P.I. CV	-	-	3.752	-
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	-	-	3	-
Autres sociétés :				
Centro Logístico Huerta del Peñon, S.L.	-	-	-	12
Enertel, S.A de C.V.	2.973	-	41	244
Total	3.042	37	165.960	768

Exercice 2012

Milliers d'euros

	Approvisionnements	Services extérieurs	Ventes et autres produits d'exploitation	Produits financiers
Par la méthode de la participation :				
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	6	-	43	-
Dioxipe Solar, S.L.	1.054	-	33.315	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	1.157	28	205.610	-
Eólica Montes de Cierzo, S.L.	-	-	35	-
Eólica La Bandera, S.L.	-	-	3	-
Eólica Caparroso, S.L.	-	-	14	-
Eólica Cabanillas, S.L.	-	-	5	-
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	-	-	5	-
Autres sociétés :				
Pidirelys S.A. de C.V.	-	2	-	-
Fundación Elecnor	-	601	-	-
Zinertia Renovables ERK	-	-	2	-
Elecdal, URL	-	73	-	-
Centro Logístico Huerta del Peñon, S.L.	-	-	-	10
Enertel, S.A de C.V.	724	807	444	-
Elecen, S.A. de C.V.	48	-	-	-
Total	2.989	1.511	239.476	10

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la composition des soldes à recouvrer et à payer à ces sociétés participées non consolidées par intégration globale ou proportionnelle et avec les sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation, dérivés des opérations antérieures, est la suivante :

Milliers d'euros

	2013				2012			
	Comptes à recouvrer		Comptes à payer		Comptes à recouvrer		Comptes à payer	
	Autres investiss. financiers (Note 11)	Créances commerciales, sociétés liées et investissements dans des sociétés liées, à court terme	À long terme	Dettes commerciales, sociétés associées et liées	Autres investiss. financiers (Note 11)	Créances commerciales, sociétés liées et investissements dans des sociétés liées, à court terme	À long terme	Dettes commerciales, sociétés associées et liées
Par la méthode de la participation :								
Jauru Transmissora de Energia, S.A.	-	-	-	-	-	314	-	449
Eólica La Bandera, S.L.	-	122	-	-	-	-	-	-
Eólica Cabanillas, S.L.	-	-	-	-	-	-	-	-
Eólica Caparroso, S.L.	-	114	-	-	-	3	-	-
Eólica Montes del Cierzo, S.L.	-	241	-	-	-	21	-	-
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	-	13	-	4	-	13	-	39
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	-	3	-	-	-	8	-	-
Dioxipe Termosolar, S.L.	38.221	4.190	-	-	25.365	20	-	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	63.885	36.810	-	-	74.283	204	-	265
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V.	14.697	8.337	-	-	15.311	600	-	-
Jauru Transmisora de Energia, S.A.	-	14	-	-	-	-	-	-
Brilhante Transmisora de Energia S.A.	-	502	-	154	-	490	-	185
Autres sociétés :								
Fundacion Elecnor	-	-	-	-	-	9	-	-
Elecred Servicios S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-
Centro Logístico Huerta del Peñón, S.L.	-	290	-	-	-	307	-	-
Elecda, U.R.L.	-	-	-	-	-	-	-	131
Elecen, S.A. de C.V.	-	6	-	182	-	6	-	136
Elecnor Perú, S.A.	-	36	-	-	-	22	-	-
Cia Paranaense Tratamiento de Residuos, S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-
Elecnor Ucrania, S.L.	-	-	-	-	-	-	-	-
Energia Olmedo Ourense Fasel, S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-
Elecnor Energie UND BAU, GMBH	-	-	-	-	-	47	-	-
Isonor Transmisión S.A.C.	-	55	-	-	-	57	-	-
Acciona Infraest-Elecnor Hospital David, S.A.	-	-	-	-	-	42	-	-
Empresa General de Instalações Eléctricas, S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-
Enervento, S.A.	-	-	-	-	250	-	-	-
Enervento, Ventos do Faro Farelo, S.L.	-	11	-	-	-	11	-	-
Enertel, S.A. de C.V.	-	598	-	734	-	322	-	760
Enerfin Forças	-	113	-	-	-	-	-	-
Sucursal Portugal ACE Omnistal	-	91	-	28	-	-	-	-
Deimos Perú	-	-	-	-	-	-	-	-
Elecnor Brasil, Ltda.	-	-	-	-	-	-	-	-
Atersa Energy Seeker, S.L.	-	-	-	-	-	-	-	-
Electrade Investments, Ltda.	-	-	-	-	-	-	-	12
Helios Lazzio, S.R.L.	-	-	-	-	-	2	-	-
Helios Patichi, S.R.L.	-	-	-	-	-	2	-	-
Helios Abruzzo, S.R.L.	-	-	-	-	-	2	-	-
Atersa Photovoltaïque Mauiritaine, S.A.	-	-	-	20	-	-	-	-
Ace Omninstal – Elecnor	-	2	-	36	-	94	-	21
Cantiles XXI, S.L. (Note 5)	-	-	-	2.278	-	-	-	2.534
Zinertia Renovables ERK, S.L.U.	-	41	-	-	-	12	-	-
Sociedad Eólica Los Lances, S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-
Celeo Ecologia, S.L.U.	-	-	-	-	-	2	-	-
Celeo Energy US Holding, INC	-	18	-	-	-	19	-	-
Celeo Termosolar, S.L.	-	-	-	-	-	3.133	-	-
Consorcio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.A.	-	3	-	-	-	-	-	-
Parques Eólicos Gaviota, S.A.	-	238	-	-	-	-	-	-
Electrade Investment, Ltda.	-	-	-	187	-	-	-	-
	117.053	51.848	-	3.623	115.209	5.777	.	4.532

Elecnor, S.A. a achevé la construction en 2013 des centrales thermo-solaires de Dioxipe Solar, S.L. et Aries Termoeléctrica, S.L. Au 31 décembre 2013, le montant dû à Elecnor, S.A., par la société Aries Solar Termoeléctrica, S.L., en vertu des contrats de construction et des dernières facturations s'élève à environ 36.075 milliers d'euros (213 milliers d'euros en 2012), et il est enregistré à la rubrique « Créances commerciales, sociétés liées » de l'état de situation financière consolidé ci-joint à cette date.

Au 31 décembre 2013, la société Bestinver Gestión, S.A., S.G.I.I.C. possède une participation significative dans Elecnor, S.A., la société mère du GROUPE ELECNOR. Aucune transaction n'a été effectuée durant l'exercice avec cette société, aucun solde en attente de recouvrement ou versement n'étant non plus maintenu au 31 décembre.

De même, la société NCG Banco, S.A., actuellement participée majoritairement par le Fonds de Restructuration Ordonnée Bancaire (FROB), a maintenu pendant 2013 et 2012 une participation significative dans Elecnor, S.A., Société mère du GROUPE ELECNOR.

Nous détaillons ci-après le montant des transactions réalisées avec cette société par le GROUPE ELECNOR dans les exercices 2013 et 2012 ainsi que les soldes maintenus avec elle aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013					
	Milliers d'euros					
	Transactions	Soldes			Produits financiers	Charges financières
		Comptes courants	Instruments financiers dérivés	Prêts		
NCG Banco, S.A.	102	-	20.000	-	1.173	

	2012					
	Milliers d'euros					
	Transactions	Soldes			Produits financiers	Charges financières
		Comptes courants	Instruments financiers dérivés	Prêts		
NCG Banco, S.A.	95	362	20.000	-	794	

Le 29 juin 2006, Le Groupe a signé un contrat de financement bancaire multidevises avec diverses entités, dont la finalité était le financement du développement de projets de construction de réseaux électriques au Brésil. Ce financement se subdivisait en deux tranches : la tranche A correspondait à un prêt syndiqué multidevises à long terme d'un montant de 25 millions d'euros, dont il avait été disposé entièrement au 31 décembre 2011, et la tranche B, avec une ligne de crédit multidevises à long terme avec une limite maximum de disposition de 25 millions d'euros. Ce financement produisait un taux d'intérêt de l'Euribor pour le même délai que celui de la période d'intérêt retenue par l'accréditée (1, 3 ou 6 mois) plus un différentiel, qui se trouvait référencé au niveau du ratio Dette Financière Nette (corporative)/(EBITDA – EBITDA de Projets + Dividendes de projets). L'entité NCG Banco, S.A. a participé à ce financement, tant dans la tranche A que dans la tranche B, pour un montant de 7,5 millions d'euros dans chaque tranche. Finalement, ce prêt a été totalement amorti dans l'exercice 2012.

Par ailleurs, le GROUPE ELECNOR a obtenu un prêt à intérêt variable le 23 novembre 2012 pour un montant de 20 millions d'euros, dont l'échéance est en décembre 2018, avec des amortissements partiels. Il produit un intérêt référencé à l'Euribor à 1 an plus un différentiel.

Le GROUPE ELECNOR avait contracté une assurance de couverture de taux d'intérêt (swap de variable à fixe) avec l'entité NCG Banco, S.A. pour un nominal de 12,5 millions d'euros et une échéance le 28 juin 2013, afin de couvrir la variation possible à la hausse des taux d'intérêt du prêt syndiqué reçu en 2006, décrit plus haut. Tel que détaillé à la note 15, vu que l'instrument financier correspond au financement qui a été amorti d'avance en 2012, dans le cadre de l'opération d'obtention du nouveau financement syndiqué, une perte pour le même montant de la juste valeur au 31 décembre 2012 est apparue, de 362 milliers d'euros, qui a été enregistrée en charge de la rubrique « Variation de la juste valeur dans des instruments financiers » du compte de résultats consolidé ci-joint au 31 décembre 2011.

Enfin, le GROUPE ELECNOR conserve avec ladite entité une ligne d'avals limitée à 70 millions d'euros. Aux 31 décembre 2013 et 2012, le Groupe avait accordé des avals à sa filiale vénézuélienne d'un montant d'environ 9 millions d'euros en charge de la ligne antérieure.

Les garanties données par le GROUPE ELECNOR à NCG Banco, S.A. en ce qui concerne toutes ces opérations sont de nature personnelle.

27. Honoraires pour services prêtés par les auditeurs aux comptes

Durant l'exercice 2013, les honoraires au titre des services d'audit des comptes et autres services prêtés par l'audit de la Société mère, KPMG Auditores, S.L., ou par une société liée à l'audit par contrôle, propriété commune ou gestion (Deloitte, S.L. en 2012), ont été les suivants (en milliers d'euros) :

Exercice 2013

Description	Milliers d'euros	
	Services prêtés par l'auditeur principal	Services prêtés par d'autres firmes d'audit
Services d'audit	481	378
Autres services de vérification	90	-
Total services d'audit et similaires	571	378
Services d'assistance fiscale	-	64
Autres services	136	30
Total services professionnels	707	472

Exercice 2012

Description	Milliers d'euros	
	Services prêtés par l'auditeur principal	Services prêtés par d'autres firmes d'audit
Services d'audit	663	247
Autres services de vérification	124	-
Total services d'audit et similaires	787	247
Services d'assistance fiscale	102	-
Autres services	8	44
Total services professionnels	897	291

28. Bénéfices par action

Les bénéfices de base par action correspondant aux exercices 2013 et 2012 sont les suivants :

	2013	2012
Bénéfice net attribuable (milliers d'euros)	53.289	87.593
Nombre total d'actions en circulation	87.000.000	87.000.000
Moins - Actions propres (Note 13)	(2.488.452)	(2.535.368)
Nombre moyen d'actions en circulation	84.511.548	84.464.632
Bénéfices de base par action (euros)	0,63	1,04

Aux 31 décembre 2013 et 2012 Elecnor, S.A., Société mère du Groupe ELECNOR, n'a pas émis d'instruments financiers ni d'autres contrats qui donnent droit à leur propriétaire de recevoir des actions ordinaires de la Société. Par conséquent, les bénéfices dilués par action coïncident avec les bénéfices de base par action.

29. Information environnementale

Vu l'importance que le respect de l'environnement a dans le maintien et l'amélioration de vie des générations actuelle et futures, la Direction de la Société a mené de bonnes pratiques environnementale en partant de la base de l'accomplissement de la législation environnementale. Avec l'entrée en vigueur de la Norme UNE-EN ISO 14001 en 1996, la Société incorpore la Gestion Environnementale au mode de gestion de l'entreprise, avec l'engagement d'améliorer de manière continue l'impact environnementale de ses produits et services et de ses processus de production.

Les principales actions dans des installations et activités du groupe ont été celles qui sont décrites ci-après :

Gestion environnementale-

Le Groupe a consolidé l'implantation de Systèmes de Gestion Environnementale, en maintenant la certification d'AENOR selon la norme UNE-EN ISO 14001 :2004 pour chacune des Sous-directions générales et Directions suivantes :

- Sous-direction général d'énergie (GA-2000/0294)
- Sous-direction général des grands réseaux (GA-2000/0295)
- Direction Nord (GA-2002/0183)
- Direction Est (GA-2002/0225)
- Direction Centre (GA-2003/0220)
- Direction Nord-est (GA-2004/0031)
- Direction Sud (GA-2004/0273)
- Elecnor Environnement (GA-2004/0030)

De la même façon, durant l'exercice 2013 le Système de Gestion Énergétique UNE-EN ISO 50001(GE-033/2013) a été implanté et certifié.

Actions environnementales-

Durant l'exercice 2013 diverses actions ont été menées dans le but de diminuer les niveaux de nuisance sonore, réduire et améliorer la gestion des déchets, réduire la consommation de papier et d'augmenter l'usage de papier recyclé dans les bureaux et entrepôts, ainsi que de soutenir et développer des activités liées à une gestion efficiente de l'énergie, ce qui traduit par le respect et la protection intégrale de l'environnement dans toutes et chacune des activités développées par l'entreprise.

Contingences environnementales-

En ce qui concerne les contingences possibles qui pourraient se produire en matière d'environnement, les Administrateurs de la Société mère considèrent qu'elles sont suffisamment couvertes par les polices d'assurance de responsabilité civile qu'elle a souscrites et les provisions qu'elle a constituées à cet effet.

30. Information relative aux reports de paiement effectués aux fournisseurs. Troisième disposition additionnelle. « Devoir d'information » de la Loi 15/2012, du 5 juillet

La Loi 15/2010, du 5 juillet, de modification de la Loi 3/2004, du 29 décembre, qui fixe les mesures de lutte contre la morosité dans les opérations commerciales, a établi, entre autres questions, des restrictions aux délais maximums de paiement des compagnies.

Dans ce contexte, le Groupe Elecnor a constitué un groupe de travail intégré par les départements de systèmes d'information, contrôle de gestion, comptabilité générale, assistance juridique et trésorerie afin de concilier les dispositions de cette Loi et les procédures et systèmes du Groupe. Comme résultat des travaux réalisés, une note interne a été rédigée et distribuée aux Directions d'Activité et aux Filiales du Groupe au mois de juillet 2010, dans laquelle, entre autres questions, était établi ceci :

- Pour les contrats antérieurs au 7 juillet 2010 les conditions pactisées avec les fournisseurs seraient maintenues.
- Pour les contrats postérieurs au 7 juillet 2010, les conditions pactisées dans le contrat en aucun cas ne pourront dépasser les délais maximum de paiement établis dans la Loi qui, pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2013, sont de 60 jours, en général et pour le génie civil.

- Établissement de deux dates de paiement par mois (au lieu d'une).
- Exigence aux clients, de leur côté, d'accomplir les délais établis par la Loi.

L'information requise par la troisième Disposition additionnelle de la Loi 15/2010, du 5 juillet, est détaillée ci-après :

	Milliers d'euros	
	2013	
	Montant	%
Paiements réalisés dans le délai légal maximum	776.618	80%
Reste	189.066	20%
Total paiements de l'exercice	965.684	100%
Délai Moyen Pondéré Dépassé (PMPE) (jours) des paiements	29	
Paiements différés qui, à la date de clôture, dépassaient le délai légal maximum	28.169	5,30%

	Milliers d'euros	
	2012	
	Montant	%
Paiements réalisés dans le délai légal maximum	1.151.791	89%
Reste	143.855	11%
Total paiements de l'exercice	1.295.646	100%
Délai Moyen Pondéré Dépassé (PMPE) (jours) des paiements	25	
Paiements différés qui, à la date de clôture, dépassaient le délai légal maximum	9.721	1,84%

Les données exposées dans le tableau précédent concernant les paiements aux fournisseurs se réfèrent à ceux des sociétés de l'ensemble consolidé qui, de par leur nature, ce sont des créanciers commerciaux pour dettes avec des fournisseurs de biens et services, de sorte qu'elles incluent les données relatives aux postes « Dettes commerciales et autres comptes à payer - Dettes pour achats ou prestation de services » du passif courant de l'état de situation financière consolidé.

246. Le délai moyen pondéré dépassé (PMPE) des paiements a été calculé comme étant le quotient de la division du numérateur, formé par la somme des produits de chacun des paiements aux fournisseurs réalisés dans l'exercice, dans un délai supérieur au délai légal de paiement, et du nombre de jours dépassé par rapport au délai respectif, par le dénominateur, qui est le montant total des paiements effectués dans l'exercice dans un délai supérieur au délai légal de paiement.

Le délai maximum légal de paiement applicable aux sociétés espagnoles de l'ensemble consolidable selon la Loi 3/2004, du 29 décembre, qui établit les mesures de lutte contre la morosité, dans les exercices 2013 et 2012 dans les opérations commerciales, est respectivement de 60 et 75 jours, en général, et de 60 et 90 jours pour le génie civil.

De l'avis des Administrateurs de la Société mère, le risque que les manquements à ces règles se matérialisent en un passif significatif pour le Groupe est négligeable.

31. Faits postérieurs

Tel qu'il a été exposé dans les Notes 6.b, 7 et 10, le 3 février 2014, le Ministère de l'industrie a remis pour information à la CNMC la proposition d'ordre portant approbation des « paramètres de rétribution des installations type » applicables à certaines installations de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets. Ce texte a également été envoyé aux membres du conseil consultatif de l'électricité de cet organisme (entreprises concernées, associations de consommateurs et communautés autonomes).

Ces paramètres ont dissipé les incertitudes figurant dans la Loi 9/2013, du 12 juillet, pour ce qui a trait à l'application pratique de la « rentabilité raisonnable pour une installation type ». Bien que cet ordre ministériel soit actuellement dans les délais prévus pour la remise de commentaires il n'est pas prévu qu'il se produise de changements significatifs. Les Administrateurs de la Société considèrent qu'il n'apparaîtra pas de passifs additionnels à la suite de l'approbation définitive de cet ordre ministériel.

Annexe 1 : Données des entreprises

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2013	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2013	Acompte sur dividende de l'exercice 2013
Sociétés participées consolidées :								
Par intégration globale-								
Elecnor Transmissao de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Construction et montage	100%	313.982	(20.145)	4.131	-
Elecnor Inc.	Delaware (États-Unis)	PR&B	Installations	100%	12.928	(3.402)	(371)	-
Enerfin Quebec Services, INC (*)	Canada	(***)	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	1.259	(97)	(24)	-
Belco Elecnor Electric, INC	États-Unis	(***)	Installations électriques	100%	8.837	(2.162)	(3.803)	-
Internacional de Desarrollo Energético, S.A. (IDDE)	Madrid	(***)	Commercial	100%	1.202	77	-	-
Omninstal Electricidade, S.A.	Portugal	KPMG	Construction et montage	100%	1.053	1.595	296	-
Elecnor de Argentina, S.A.	Argentine	KPMG	Construction et montage	99,49%	8.766	(6.477)	(70)	-
Electrolíneas del Ecuador, S.A.	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	1.272	875	80	-
Zogu, S.A. (*)	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	316	1.739	96	-
Elecven Construcciones, S.A.	Venezuela	Deloitte	Construction et montage	96,20%	3.299	3.905	3.751	-
Rasacaven, S.A.	Venezuela	Deloitte	Construction et montage	93,72%	2.731	(704)	961	-
Corporación Electrade, S.A.	Venezuela	Muñoz y Asociados	Construction et montage	100%	799	576	1.226	(1.108)
Adhorna Prefabricación, S.A.	Bilbao	Deloitte	Fabrication d'articles dérivés du ciment et en polyester renforcé de fibre de verre	100%	1.081	8.417	(5.250)	-
Elecnor Chile, S.A.	Chili	Armando Vergara Gutiérrez	Construction et montage	100%	6.406	3.773	3.084	-
Hydroambiente, S.A.U.	Getxo (Biscaye)	KPMG	Activités environnementales	100%	615	7.274	638	-
Elecnor Montagens Elébricas, Ltda.	Brésil	(***)	Construction et montage	100%	372	2.600	(1.719)	-
Enerfin Enervento, S.A.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	70%	11.163	31.813	11.028	-
Elecnor de México, S.A. de C.V.	Mexique	E&Y	Construction et montage	100%	910	1.527	129	-
Montelecnor, S.A.	Uruguay	E&Y	Construction et montage	100%	486	3.015	961	-
Aerogeneradores del Sur, S.A. (*)	Séville	Deloitte	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	76%	2.912	1.168	1.903	-
Alto Jahuel Transmisora de Energía S.A.	Chili	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmissions d'énergie électrique	100%	29.958	(2.949)	(2.238)	-
Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	Saragosse	Luis Ruiz-Apilanez	Construction et montage	100%	600	4.050	(338)	-
Deimos Space, S.L.U.	Madrid	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100%	500	9.215	297	-
Ventos Do Sul Energia, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'exploitation énergétique	91%	47.123	(3.073)	4.863	-
Eólica Páramo de Poza, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	55%	601	11.916	1.474	-
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L. (ATERSA)	Valence	Deloitte	Énergie solaire	100%	24.535	10.512	(11.389)	-
Muiño do Vicedo, S.L. (*)	La Corogne	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	94%	3	(1)	-	-
Enerfera, S.R.L. (*)	Italie	(***)	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100%	10	55	(7)	-
Enerfin Sociedad de Energía, S.L.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100%	48.052	215.585	4.255	-
Montagens Elébricas da Serra, Ltda.	Brésil	(***)	Construction et montage	100%	7	684	(483)	-
Vilhena Montagens Elébricas, Ltda.	Brésil	(***)	Construction et montage	100%	8	1.192	2.219	-
Parque Eólico Cofrentes, S.L.U. (*)	Valence	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	10	(1)	(1)	-
Enerfin Energy Company of Canada, INC (*)	Canada	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	90.694	(9.424)	(63)	-

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2013	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2013	Acompte sur dividende de l'exercice 2013
Enervento Galicia, S.L.	La Corogne	(***)	Construction, installation, vente et gestion de parcs et stations éoliennes en Galice	59,50%	10	(7)	-	-
Deimos Imaging, S.L.U. (*)	Valladolid	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie, assistance technique	100%	400	1.112	7	-
Celeo Redes, S.L.U. (*)	Madrid	(***)	Administration et gestion des entreprises	100%	36.688	357.338	(183)	-
Siberia Solar, S.L.U. (*)	Madrid	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	500	3.058	330	-
Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.U.	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	100%	87.045	455.778	285	-
Área 3 Equipamiento y Diseño del Interiorismo, S.L.U	Madrid	(***)	Travaux de conception d'intérieur	100%	12	373	28	-
Enerfin Rodonita Galicia, S.L. (*)	La Corogne	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80%	4	(1)	(1)	-
Audeca, S.L.U	Madrid	KPMG	Restauration et reboisement du milieu naturel et exploitation de routes	100%	132	3.301	1.894	(1.432)
Jomar Seguridad, S.L.U.	Guadalajara	(***)	Vente, installation et maintenance de systèmes de lutte contre les incendies et de sécurité	100%	60	1.211	169	-
Celeo Termosolar, S.L.	Madrid	KPMG	Construction et exploitation postérieure de centrales thermo-solaires	100%	105	(47.238)	4.333	-
Ventos da Lagoa, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	90%	36.981	(6.610)	763	-
Ventos do Litoral Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	90%	41.404	(9.863)	2.864	-
Parques Eólicos Palmares, S.A	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmissions d'énergie électrique	90%	48.645	(8.324)	1.931	-
Elecdor, S.A	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	691	47	(50)	-
Vila Do Conde Transmissora de Energia, S.A (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	46.731	(12.947)	7.656	-
Zaragua 2005, S.L.U (*)	Saragosse	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	60	(58)	(1)	-
Sociedad Aragonesa de Aguas Residuales, S.A.U.	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	100%	6.600	(2.684)	(671)	-
Encruzo Novo Transmissora de Energia, Ltda (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics d'énergie électrique	100%	14.578	(2.708)	(30)	-
Elecnor Seguridad, S.L.	Madrid	(***)	Installation et maintenance de systèmes de sécurité contre les incendies	100%	120	606	(41)	-
Elecnor Financiera, S.L. (*)	Bilbao	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100%	12.000	17.973	3.615	(800)
Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A.	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	60%	6.000	(236)	221	-
Deimos Castilla La Mancha, S.L.	Ciudad Real	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique en matière de télédétection	100%	750	4.208	(768)	-
IOA Operations Group, LT	Écosse	KPMG	Installations électriques	55%	2.271	(327)	(134)	-
Zinertia Antequera, S.L.U (*)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	(3)	33	-
Zinertia Renovables ELC, S.L.U (*)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	123	2.100	45	-
Zinertia Renovables HAE, S.L.U. (*)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	84	1.377	83	-
Galicia Vento, S.L. (*)	Lugo	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%	8.250	1.994	4.844	-
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	60.381	(7.202)	(389)	-

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2013	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2013	Acompte sur dividende de l'exercice 2013
Caiuá Transmisora de Energía, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	28.860	(3.753)	(389)	-
Investissements Eoliennes de L'érable SEC (*)	Canada	(***)	Administration et assistance	100%	91.298	(10.309)	(3)	-
Investissements Eoliennes de L'érable SEC (*)	Canada	(***)	Administration et assistance	100%	8	(607)	(2)	-
Elecfance, S.A.S	France	Excelia Conseil	Étude et réalisation d'activités électriques Énergétique	100%	1.000	547	(578)	-
Parques Eólicos Villanueva, S.L.U. (*)	Valence	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	5.000	20.501	32	-
Helios Almussafes, S.L.U. (*)	Valence	(***)	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100%	10	85	10	-
Helios Almussafes II, S.L.U. (*)	Valence	(***)	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100%	10	85	12	-
Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U. (*)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation parcs photovoltaïques utilisation énergétique	100%	3.306	5.764	(45)	-
Eoliennes de L'Érable, Inc. (*)	Canada	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	90.517	(10.533)	1.844	-
Infraestructuras Villanueva, S.L. (*)	Valence	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	59,47%	3	-	-	-
Deimos Engenharia, S.A.	Portugal	ESAC Espirito Santo Associados	Prestation de services en matière de télécommunications, énergie, aéronautique et spatiale	80%	250	744	43	-
Pedras Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	33.849	(7.379)	(66)	-
Zinertia Renovables AASCV, S.L.U. (*)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	266	169	-
LT Triangulo, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	94.601	(25.628)	5.996	-
Dirta Cantabria, S.A.U	Santander	(***)	Installation de réseaux électriques	100%	60	620	138	-
Zinertia Renovables AASCV2, S.L.U. (*)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	187	127	-
Linha de Transmissao Corumbá, Ltda. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	60.936	(11.815)	326	-
Galicia Vento II, S.L. (*)	Lugo	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%	4	(1)	(1)	-
Enerfin Energy Company, LLC. (*)	États-Unis	(***)	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	3.275	(2.340)	(74)	-
Parque Eólico Malpica, S.A. (*)	La Corogne	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	68,64%	950	905	492	-
Ventos dos Indios Energia, S.A.	Brésil	(***)	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	100%	4.326	(566)	(3)	-
Celeo Redes Chile Ltda. (*)	Chili	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	32.402	(885)	(1.303)	-
Coqueiros Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	25.222	(4.907)	76	-
Enerfin Enervento Exterior, S.L.U	Madrid	(***)	Administration et gestion des entreprises	100%	35.752	23.193	6.866	(6.800)
Brilhante II Transmissora de Energia, S.A. (*) (***)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	101	(69)	(16)	-

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2013	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2013	Acompte sur dividende de l'exercice 2013
Enerfin Energy Company of Australia PTY, Ltd (*) (****)	Australie	(***)	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	1.012	(114)	(30)	-
Enerfin Developements British Columbia, Inc (*) (****)	Canada	(***)	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	74	(6)	-	-
S.C. Deimos Space, S.R.L. (*) (****)	Roumanie	(***)	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100%	20	-	(3)	-
Deimos Space UK, Limited (*) (****)	Angleterre	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100%	181	-	(21)	-
Bulgana Wind Farm PTY Ltd (*) (****)	Australie	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	705	(42)	(12)	-
Elecnor Brasil, L.t.d.a.	Brésil	KPMG	Construction et montage	100%	6.551	4.881	8.492	-
CLN, S.A. (*)	Venezuela	(***)	Sans activité	100%	385	1.127	10	-
Elecnor Energie Und BAU, GmbH (****)	Allemagne	(***)	Les plus amples activités commerciales d'ingénierie, projection, construction, montage, réparation, mouvement et conservation de tout type, en particulier d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	100%	75	(36)	(135)	-
Elecnor Hawkeye, LLC (****)	États-Unis	(***)	Installations électriques	100%	1.931	(3)	(1.089)	-
Elecdal, URL (****)	Algérie	(***)	Construction et montage	100%	11	(5)	5	-
Charrua Transmisora de Energia, S.A. (****)	Chili	(***)	Montage, installation et exploitation de la nouvelle ligne 2 x 500 Charrua - Ancoa	100%	-	-	5	-

(Milliers d'euros)										
EXERCICE 2013	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2013	Acompte sur dividende de l'exercice 2013	Montant du chiffre d'affaires	Actif
Par la méthode de la participation (Note 10)										
Brilhante Transmissora de Energia (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	50%	99.212	(28.028)	2.593	-	112.793	12.924
Eólica Cabanillas, S.L. (*)	Tudela	Audidores Asociados del Norte, S.L.	Construction et exploitation postérieure de centrales d'énergie	35%	1.120	224	1.600	(1.900)	3.956	4.187
Eólica Montes del Cierzo, S.L. (*)	Tudela	Audidores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	1.313	263	3.076	(3.000)	6.832	7.939
Eólica La Bandera, S.L. (*)	Tudela	Audidores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	806	161	968	(1.100)	4.466	4.145
Eólica Caparroso, S.L.	Tudela	Audidores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	2.410	1.165	454	-	5.344	4.215
Parque Eólico La Gaviota, S.A. (*)	Îles Canaries	E&Y	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	34,53%	1.352	803	(142)	-	3.841	744
Consortio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L. (*)	La Corogne	Stemper Auditores	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	200	(49)	(4)	-	653	-
Ventos de Faro Farelo, S.L. (*)	Galice	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	37,5%	4	(11)	-	-	4	-
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	Saragosse	(***)	Construction et exploitation de station d'épuration	50%	9.158	1.604	208	-	11.298	1.443
Dioxipe Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires	55%	109	21.552	(41.539)	-	301.454	22.677
Jauru Transmissora de Energia, S.A.	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	33%	102.042	(25.628)	79.523	-	165.084	14.617
Aries Solar Termoeléctrica, S.L. (ASTE) (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie	55,7%	10.020	37.854	(66.347)	-	646.167	55.265
Gasoducto de Morelos, SAPI (Sdad. Anónima Promotora de inversión) de C.V.	Mexique	Deloitte	Construction, ingénierie et fourniture au gazoduc Morelos	50%	28.518	(2.227)	(1.304)	-	154.470	-

(*) Sociétés participées indirectement par Elecnor, S.A., à travers de Electrolíneas del Ecuador, S.A. dans le cas de Zogu, S.A.; Enerfin Enervento, S.A. dans le cas de Aerogeneradores del Sur, S.A., Eólica Cabanillas, S.L., Eólica Páramo de Poza, S.A., Eólica Montes del Cierzo, S.L., Eólica La Bandera, S.L., Eólica Caparroso, S.L., Galicia Vento, S.L., Consorcio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L., Galicia Vento II, S.L et Ventos de Faro Farelo, S.L.; Elecnor Transmissao de Energia, Ltda. dans le cas de Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A., LT Triângulo, S.A., Encruzo Novo Transmissora de energia, LTDA., Brilhante II Transmissora de Energia S.A., Linha de Transmissao Corumba, LTDA., Caiua Transmissora de Energia, S.A., Integração Marnhense Transmissora de Energia, S.A., Coqueiros Transmissora de Energia, S.A., Pedras Transmissora de Energia, S.A., Jauru Transmissora de Energia, S.A., LT Triângulo, S.A., y Brilhante Transmissora de Energia S.A.; Elecnor Financiera S.L., dans le cas de Parque Eólico La Gaviota, S.A. et Parque Eólico de Malpica, S.A.; Enerfin Sociedad de Energia S.L. dans le cas d'Enerfin do Brasil Sociedad de Energia LTDA., Muiño do Vicedo, S.L., Enerfera S.R.L., Parque Eólico Cofrentes, S.L., Enerfin Energy Company of Canada, Inc., Enervento Galicia S.L., Enerfin Energy Company, LLC., Parques Eólicos Villanueva, S.L., Enerfin Rodonita Galicia, S.L., Zaragoza 2005, S.L.U., Elecnor financiera S.L., Enerfin Québec Services, Inc., Enerfin Energy Company of Australia Pty, Ltd. et Enerfin Developments British Columbia, Inc.; Deimos Space, S.L.U., dans le cas de S.C. Deimos Space, S.R.L., Deimos Space UK, Limited et Deimos Imaging, S.L.; Enerfin Enervento Exterior, S.L.U. dans le cas de Ventos do Sul; Enerfin Energy Company of Australia Pty, LTD dans le cas de Bulgana Wind Farm Pty LTD.; Enerfin Energy Company of Canada, Inc. dans le cas d'Investissements Eoliennes de L'Érable, INC et Investissements Eoliennes de L'Érable SEC.; Investissements Eoliennes de L'Érable SEC., dans le cas d'Eoliennes de L'Érable, INC.; Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U. dans le cas de Helios Almussafes, S.L.U., Helios Almussafes II, S.L.U., Zinertia Renovables AASCV, S.L.U., Zinertia Renovables AASCV2, S.L.U., Zinertia Renovables ELC, S.L.U., Zinertia Antequera, S.L.U., Zinertia Renovables HAE, S.L.U., et Siberia Solar, S.L.; Celeo Concesiones e Inversiones S.L. dans le cas de Celeo Redes, S.L.U. et Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.; Celeo Redes, S.A., dans le cas de Celeo Redes Chile, LTDA. Et Elecnor Transmissao de Energia, S.A.; Celeo Termosolar, S.L. dans le cas de Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L. (ASTE); Hidroambiente S.L. dans le cas de Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A.; et Zogu, S.A., dans le cas de CLN, S.A.

(***) Sociétés non obligées par les lois à soumettre leurs comptes annuels à un audit.

(****) Sociétés incorporées au périmètre de consolidation dans l'exercice 2013.

Annexe 1 : Données des entreprises

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2012	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2012	Compte sur dividende de l'exercice 2012
Sociétés participées consolidées :								
Par intégration globale-								
Elecnor Transmissao de Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Construction et montage	100%	287.662	18.924	20.660	-
Elecnor Inc.	Delaware (États-Unis)	(**)	Sans activité	100%	4.599	(38)	(3.132)	-
Enerfin Quebec Services INC	Canada	(***)	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	448	(199)	210	-
Belco Elecnor Electric INC	États-Unis	(***)	Installations	100%	3.260	(422)	(1.351)	-
Internacional de Desarrollo Energético, S.A. (IDDE) (**)	Madrid	(***)	Commercial	100%	1.202	77	-	-
Omninstal Electricidade, S.A.	Portugal	Deloitte	Construction et montage	100%	1.053	1.265	569	-
Elecnor de Argentina, S.A.	Argentine	Deloitte	Construction et montage	98,77%	8.002	(5.717)	(158)	-
Electrolíneas del Ecuador, S.A.	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	1.272	705	108	-
Zogu, S.A. (*)	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	315	1.750	69	-
Elecven Construcciones, S.A.	Venezuela	Deloitte	Construction et montage	96,20%	3.299	14.327	1.512	-
Rasacaven, S.A.	Venezuela	Deloitte	Construction et montage	93,72%	2.731	(130)	752	-
Corporación Electrade, C.A.	Venezuela	Muñoz y Asociados	Construction et montage	100%	799	701	34	-
Adhorna Prefabricación, S.A.	Bilbao	Deloitte	Fabrication d'articles dérivés du ciment et en polyester renforcé de fibre de verre	86,52%	1.082	9.088	(663)	-
Elecnor Chile, S.A. (**)	Chili	(***)	Construction et montage	100%	6.406	411	5.426	-
Hidroambiente, S.A.U.	Getxo (Biscaye)	KPMG	Activités environnementales	100%	615	6.803	489	-
Elecnor do Brasil, Ltda.	Brésil	PWC	Construction et montage	100%	4.136	2.111	5.505	-
Elecnor Montagens Eléctricas, Ltda. (**)	Brésil	(***)	Construction et montage	100%	372	5.686	78	-
Enerfin Enervento, S.A.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	70%	11.163	31.813	13.822	-
Elecnor de México, S.A. de C.V.	Mexique	E&Y	Construction et montage	100%	910	1.440	214	-
Montelecno, S.A.	Uruguay	E&Y	Construction et montage	100%	486	2.887	656	-
Aerogeneradores del Sur, S.A. (*)	Séville	Deloitte	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	76%	2.912	1.168	766	-
Alto Jahuel Transmisora de Energía S.A. (**)(****)	Chili	(***)	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	100%	29.958	(38)	(1.861)	-
Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	Saragosse	Luis Ruiz-Apilanez	Construction et montage	100%	600	3.233	817	-
Deimos Space, S.L.U.	Madrid	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100%	500	8.559	657	-
Ventos do Sul Energia, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	91%	47.123	13.396	2.407	-
Eólicas Páramo de Poza, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	55%	601	9.686	2.231	-
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L. (ATERSA)	Valence	Deloitte	Énergie solaire	100%	24.535	9.381	3.683	(2.552)
Muiño do Vicedo, S.L. (*) (**)	Saint-Jacques de Compostelle	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	94%	3	(1)	-	-
Enerfin Enervento Exterior, S.L.U.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100%	35.752	23.252	(59)	-
Enerfera, S.R.L. (*) (**)	Italie	(***)	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100%	10	62	(7)	-
Enerfin Sociedad de Energia, S.L.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100%	47.227	208.044	2.866	-
Montagens Eléctricas da Serra, Ltda. (**)	Brésil	(***)	Construction et montage	100%	7	(54)	810	-
Vilhena Montagens Eléctricas, Ltda. (**)	Brésil	(***)	Construction et montage	100%	8	3.107	(1.361)	-
Parque Eólico Cofrentes, S.L.U. (*)	Valence	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation	100%	10	(1)	-	-
Enerfin Energy Company of Canada, INC	Canada	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation	100%	90.694	24	(16)	-

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2012	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2012	Acompte sur dividende de l'exercice 2012
Enevento Galicia, S.L. (**)	La Corogne	(***)	Construction, installation, vente et gestion de parcs et stations éoliennes en Galice	59,50%	10	(7)	-	-
Deimos Imaging, S.L.U. (*)	Valladolid	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique	100%	400	794	241	-
Celeo Redes, S.L.U. (**)	Madrid	(***)	Administration et gestion des entreprises	100%	35.393	297.517	86	-
Siberia Solar, S.L.U.	Madrid	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	500	2.626	432	-
Termosolar Manzanares, S.L. (**)	Madrid	(***)	Construction et exploitation postérieure de centrales thermo-solaires	70%	4	(564)	(167)	-
Termosolar Alcázar S. Juan, S.L. (**)	Madrid	(***)	Construction et exploitation de centrales thermo-solaires	70%	4	(167)	(9)	-
Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.U. (**)	Madrid	(***)	Administration et gestion des entreprises	100%	83.474	473.044	1.710	-
Área 3 Equipamiento y Diseño del Interiorismo, S.L.U. (**)	Madrid	(***)	Travaux de conception d'intérieur	100%	12	174	195	-
Enerfin Rodonita Galicia, S.L. (**)	La Corogne	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80%	4	(1)	-	-
Audeca, S.L.U.	Madrid	KPMG	Restauration et reboisement du milieu naturel et exploitation de routes	100%	132	1.451	2.002	-
Jomar Seguridad, S.L.U.	Guadalajara	(***)	Vente, installation et maintenance de systèmes de lutte contre les incendies et de sécurité	100%	60	1.120	110	-
Celeo Termosolar, S.L. (**)	Madrid	(***)	Construction et exploitation postérieure	30%	105	51.293	1.239	-
Ventos da Lagoa, S.A. (**)	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	34.402	(3.976)	3.717	-
Ventos do Litoral Energia, S.A. (**)	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	39.685	(3.291)	461	-
Parques Eólicos Palmares, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	48.645	(2.239)	2.550	-
Elecador, S.A.	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	530	97	68	-
Vila Do Conde Transmissora de Energia, S.A. (****)	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	46.731	(8.162)	10.160	(889)
Zaragua 2005, S.L.U. (**)	Saragosse	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	60	(58)	-	-
Sociedad Aragonesa de Aguas Residuales, S.A.U.	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de centrales d'épuration	100%	6.600	(2.706)	(74)	-
Encruzo Novo Transmissora de Energia, Ltda (****)	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics d'énergie électrique	100%	12.854	(802)	255	-
Elecnor Seguridad, S.L. (**)	Madrid	(***)	Installation et maintenance de systèmes de sécurité contre les incendies	100%	120	374	232	-
Elecnor Financiera, S.L.	Bilbao	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100%	12.000	17.615	3.600	(2.500)
Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. (**)	Saragosse	KPMG	Réalisation de projets du Plan Spécial d'épuration	60%	6.000	(547)	311	-
ST Redes de Levante, S.A.U.	Valence	KPMG	Installation et montage de réseaux téléphoniques et service après-vente	100%	1.500	2.615	165	-
Deimos Castilla La Mancha, S.L. (*)	Ciudad Real	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie, assistance technique en matière de télédétection	100%	750	4.337	(130)	-
IQA Operations Group, LT	Angleterre	KPMG	Installations électriques	55%	2.271	(105)	(571)	-
Zinertia Antequera, S.L.U.	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	(1)	(2)	-
Zinertia Renovables ELC, S.L.U.	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	123	2.149	82	-
Zinertia Renovables HAE, S.L.U.	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	84	1.392	80	-
Galicia Vento, S.L.	Lugo	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%	8.250	1.994	7.444	-

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2012	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2012	Acompte sur dividende de l'exercice 2012
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	7.704	(378)	(104)	-
Caiuá Transmissora de Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	6.242	(221)	(136)	-
Investissement Eoliennes de L'érable SEC	Canada	(***)	Administration et gestion des entreprises	100%	91.298	(923)	18	-
Investissement Éoliennes de L'Érable INC	Canada	(***)	Administration et gestion des entreprises	100%	1	-	-	-
Elecfrance, S.A.R.L.	France	Excellia Conseil	Étude et réalisation d'activités électriques. Énergétique	100%	3	(84)	(547)	-
Parques Eólicos Villanueva, S.L.U. (*)	Valence	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	5.000	21.681	770	-
Helios Almussafes, S.L.U. (*) (**)	Valence	(***)	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100%	10	74	11	-
Helios Almussafes II, S.L.U. (*) (**)	Valence	(***)	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100%	10	74	11	-
Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U. (**)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques et utilisation énergétique	100%	3.259	3.621	1.260	-
Éoliennes de L' Érable, Inc. (*) (**)	Canada	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	90.517	(906)	(202)	-
Infraestructuras Villanueva, S.L.	Valence	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	59,47%	3	-	-	-
Deimos Engenharia, S.A. (*)	Portugal	ESAC Espirito Santo Associados	Prestation de services en matière de télécommunications, énergie, aéronautique et spatiale	80%	250	981	(236)	-
Pedras Transmissora de Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	33.849	(2.337)	245	-
Zinertia Renovables AASCV, S.L.U. (****)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	99	167	-
LT Triangulo, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	94.601	(14.765)	6.443	(2.153)
Ditra Cantabria, S.A.U. (**) (****)	Santander	(***)	Installation de réseaux électriques	100%	60	446	175	-
Zinertia Renovables AASCV2, S.L.U. (****)	Madrid	(***)	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	77	111	-
Linha de Transmissao Corumbá, Ltda. (****)	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	42.265	(2.720)	(107)	-
Galicia Vento II, S.L.	Lugo	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%	4	(1)	-	-
Enerfin do Brasil, Ltda. (**)	Brésil	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	78.836	(8.245)	897	-
Enerfin Energy Company, LLC. (**)	États-Unis	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	3.275	(2.464)	160	-
Corporación, L.N.C.A. (**)	Venezuela	(***)	Construction et montage	100%	385	1.163	(2)	-
Parque Eólico Malpica, S.A.	La Corogne	Stemper Auditores	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	68,64%	950	1.264	313	-
Ventos dos Indios Energia, S.A.	Brésil	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	638	(9)	2	-
Celeo Redes Chile, Ltda.	Chili	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation	100%	42.025	625	(123)	-
Coqueiros Transmissora de Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	100%	24.824	(1.006)	(119)	-

							(Milliers d'euros)			
EXERCICE 2012	Adresse	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2012	Acompte sur dividende de l'exercice 2012	Actif	Montant du chiffre d'affaires
Par la méthode de la participation (Note 10)										
Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	50%	98.437	(11.310)	(418)	-	374.063	27.925
Cosemel Ingeniería, A.I.E. (**)	Madrid	(***)	Promotion, commercialisation et développement des activités d'installations et électrifications ferroviaires à grande vitesse	33,33%	9	1.093	(13)	-	1.141	-
Eólica Cabanillas, S.L. (*)	Tudela	Auditores Asociados del Norte, S.L.	Construction et exploitation postérieure exploitation de centrales énergétiques	35%	1.120	481	2.136	(2.000)	11.954	5.701
Eólica Montes del Cierzo, S.L. (*)	Tudela	Auditores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	1.313	263	3.617	-	5.325	13.429
Eólica La Bandera, S.L. (*)	Tudela	Auditores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	806	385	174	-	6.866	6.769
Eólica Caparros, S.L.	Tudela	Auditores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	2.410	1.165	858	-	9.691	5.633
Parque Eólico Gaviota, S.A. (*)	Îles Canaries	E&Y	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	34,53%	1.352	803	290	-	3.988	1.047
Consortio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L. (*) (**)	Cadix	(***)	Promotion, installation, développement et gestion de parcs et stations éoliennes dans le domaine public	35%	200	(37)	(11)	-	666	-
Ventos do Faro Farelo, S.L.	Lugo	(***)	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique maritime-terrestre	37,5%	4	(1)	(10)	-	4	-
Jauru Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	33,33%	103.281	(4.942)	97	-	541.692	20.796
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A. (**)	Saragosse	(***)	Construction et exploitation de centrales d'épuration	50%	9.155	2.828	19	-	12.547	515
Dioxipe Solar, S.L.	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie solaire thermoélectrique	55%	109	21.799	(341)	-	341.215	1.931
Aries Solar Termoeléctrica, S.L. (ASTE)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie solaire thermoélectrique	55%	10.020	45.107	(5.863)	-	720.232	61.519
Gasoducto de Morelos, S.A., Promotora de inversión de C.V.	Brésil	(***)	Exploitation et maintenance d'installations de traitement et éliminations de déchets	50%	20.834	(605)	(380)	-	52.138	-

(*) Sociétés participées indirectement par Elecnor, S.A., à travers de Electrolineas del Ecuador, S.A. dans le cas de Zogu, S.A.; Electrolineas del Ecuador, S.A. dans le cas de Corporación L.N.C.A.; Enerfin Enevento, S.A. dans le cas de Aerogeneradores del Sur, S.A., Eólica Cabanillas, S.L., Eólicas Páramo de Poza, S.A., Eólica Montes del Cierzo, S.L., Eólica La Bandera, S.L., Eólica Caparros, S.L., Galicia Vento, S.L., Ventos do Sul Energia, S.A., Enevento Biodiesel, S.A., Parque Eólico Gaviota, S.A., Parque Eólico Malpica, S.A., Consorcio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L. et Enevento Galicia, S.L.U.; Elecnor Transmissao de Energia, Ltda. dans le cas de Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. IT Triangulo, S.A., Jauru Transmissora de Energia, S.A.; Elecnor Financiera S.L., dans le cas de Aerogeneradores del Sur, S.A., Galicia Vento, S.L., Eólicas Páramo de Poza, S.A., Parques Eólicos La Gaviota, S.A. et Parque Eólico de Malpica, S.A.; Enerfin Sociedad de Energia S.A. dans le cas de Eólica Chantada, S.L., Infraestructuras Villanueva, S.L., Enerfin do Brasil Sociedad de Energia Limitada, Muíño do Vicedo, S.L., Enerferia S.R.L., Enevento Sociedad de Energia, S.L., Parque Eólico Coñrentes, S.L., Enerfin Energy Company of Canada, Inc., Enerfin Energy Company, LLC et Parques Eólicos Villanueva, S.L.; Deimos Space, S.L., dans le cas de Deimos Engenharia, S.A., Deimos Castilla La Mancha, S.L.U. et Deimos Imaging, S.L.; Enerfin Energy Company of Canada, Inc. dans le cas de Eoliennes de L'Érable, Inc.; Enerfin Energy Company, LLC dans le cas de Coyote Wind, LLC et Helios Inversión et Promoción Solar, S.L.U. dans le cas de Helios Almusafes, S.L.U., Helios Almusafes II, S.L.U., Zinertia Renovables AASCV, S.L.U. et Zinertia Renovables AASCV2, S.L.U.

(**) Sociétés dans lesquelles Deloitte assure la révision limitée de leurs états financiers (non révisés) aux effets des comptes annuels consolidés d'Elecnor, S.A.

(***) Sociétés non obligées par les lois à soumettre leurs comptes annuels à un audit.

(****) Sociétés incorporées au périmètre de consolidation dans l'exercice 2012.

ANNEXE II : Détail de participations dans le capital de l'exercice 2013

(Milliers d'euros)

	Adresse	Activité	% de participation directe ou indirecte	Coût net comptable	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2013	Actif	Montant net du chiffre d'affaires
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS									
Sociétés participées par Elecnor, S.A.-									
Electrificaciones del Norte, S.A.	Madrid	Les plus amples activités commerciales	100%	60	60	30	(1)	90	-
Elecred Servicios, S.A.	Madrid	Prestation de tout type de services et promotion, administration et gestion des entreprises	100%	60	60	14	(1)	73	-
Isonor Transmisión S.A.C.	Pérou	En cours de dissolution	50%	-	-	-	-	-	-
Enertel, S.A. de C.V.	Mexique	Construction et montage	99,99%	106	37	106	31	1.139	5.653
Eólica de la Patagonia, S.A.	Argentine	Exploitation et maintenance de parcs éoliens	50%						
Centro Logístico Huerta del Peñón, S.L.	Marbella	Exploitation et maintenance d'installations de traitement et éliminations de déchets	50%	(36)	3	57	(132)	1.953	1.485
Elecnor Perú, S.A.	Pérou	Construction et montage	100%	20	48	(13)	(16)	55	-
CPTR-Companhia Paranaense de Tratamento de Residuos, S.A.	Brésil	Exploitation et maintenance d'installations de traitement et éliminations de déchets	26%	3.987	1.540	(93)	25	1.473	112
Elecen, S.A. de C. V.	Honduras	Construction et montage	100%	4	6	588	71	696	143
Elecnor Ucrania, S.L.	Ukraine	Construction et montage	100%	60	22	-	(34)	23	-
Energía Olmedo Ourense Fase I, S.A	Madrid	Actions nécessaires pour le projet, la conception, le financement, la conservation et la maintenance des installations qui conforment la superstructure de la Ligne à Grande Vitesse Madrid-Galice, tronçon Olmedo-Zamora-Pedralba	18%	11	52	-	-	1.586	1.575
Ecom O&M Telecom Ltda	Brésil	Sans activité	100%	-	-	-	-	-	-
Pidirelys, S.A. de C.V.	Mexique	Construction et montage	98%	3	36	3	(13)	34	-
TDS, S.A.	Argentine	En cours de dissolution	100%	-	-	-	-	-	-
Elecnor Australia PTY, Ltd. (*)	Australie	Sans activité	100%	7	-	-	-	-	-
Elecnor Paraguay, S.A. (*)	Paraguay	Sans activité	100%	99	-	-	-	-	-
Inti Energía, S.A.P.I. de C.V. (*)	Mexique	Sans activité	50%	3	6	-	-	6	-
Sociétés participées par Corporación Electrade, S.A.-									
Electrade Investment, Ltda.	Barbade	Vente de matériels	100%	11	11	(940)	1.164	234	1.371
Sociétés participées par Enerfin Sociedad de Energía, S.L									
Ecobi Uno, S.L.	Lugo	Biomasse en cours de développement	14,27%	-	56	(24)	-	33	-
Infraestructura Ayora, S.L.	Valence	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	15,28%	13	3	81	(513)	9.663	429
Sociétés participées par Elecnor Financiera, S.L.-									
Eolica Baix Ebre, S.L	Tarragone	Construction et exploitation d'installations d'utilisation énergétique	25,33%	446	-	-	-	-	-
Sociedad Eólica de Andalucía, S.A.	Séville	Construction et exploitation d'installations d'utilisation énergétique	5,30%	2.507	4.508	48.725	4.506	176.121	22.710
Sociétés participées par Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.									
Zinertia Renovables ERK, S.L.U.	Madrid	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	3	(16)	(28)	-	-
Sociétés participées par Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L.									
Atersa Energy Seeker, S.L.	États-Unis	Sans activité	10,01%	-	3	-	-	3	-
Atersa America	États-Unis	Sans activité	100%	1	22	(134)	-	89	-
Atersa Photovoltaïque Mauritaine, S.A	Mauritanie	Parcs photovoltaïques	33,30%	-	32	-	(168)	894	1.743

ANNEXE II : Détail de participations dans le capital de l'exercice 2013

							(Milliers d'euros)		
Adresse	Activité	% de participation directe ou indirecte	Coût net comptable	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2013	Actif	Montant net du chiffre d'affaires	
<i>Sociétés participées par Hidroambiente, S.A.U.</i>									
Hidrouni Water Solution Private Ltd.	Inde	Traitement des eaux	45%	41	41	1	-	52	25
<i>Société participée par Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.</i>									
Celeo Ecología, S.L.U.	Madrid	Promotion, conception, exploitation, administration et gestion des entreprises, production d'énergie et/ou traitement des eaux et des déchets.	100%	3	3	(1)	-	1	-
<i>Sociétés participées par Enerfin do Brasil – Sdad. De Energia Ltda.</i>									
Ventos de Cabo Verde I, S.A.	Brésil	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	-	-	-	-	-	-
Ventos de Cabo Verde II, S.A.	Brésil	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	-	-	-	-	-	-
Ventos de Cabo Verde III, S.A. (*)	Brésil	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	-	-	-	-	-	-
Ventos de Granja Vargas Energia, S.A. (*)	Brésil	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	-	-	-	-	-	-
Ventos de Granja Vargas Energia II, S.A. (*)	Brésil	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	-	-	-	-	-	-
<i>Sociétés participées par IQA Operations Group Ltd</i>									
Rainy Day Events Limited	Écosse	Sans activité	55%	-	-	-	-	-	-

(*) Sociétés constituées dans cet exercice 2013.

ANNEXE II : Détail de participations dans le capital de l'exercice 2012

(Milliers d'euros)

	Adresse	Activité	% de participation directe ou indirecte	Coût net comptable	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2012	Actif	Montant net du chiffre d'affaires
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS									
Sociétés participées par Elecnor, S.A.-									
Electrificaciones del Norte, S.A.	Madrid	Sans activité	100%	60	60	28	1	90	-
Elecred Servicios, S.A.	Madrid	Relevé et enregistrement de compteurs	100%	60	60	14	-	74	-
Elecdal, U.R.L.	Algérie	Lignes de transmission et gazoducs	100%	12	10	6	53	281	105
Isonor Transmisión S.A.C.	Pérou	Construction et montage	50%	-	16.091	(25)	(1)	16.212	-
Enertel, S.A. de C.V.	Mexique	Construction et montage	99,99%	-	40	48	61	981	6.186
Eólica de la Patagonia, S.A.	Argentine	Exploitation et maintenance de parcs éoliens	50%	-	128	(9)	-	137	-
Centro Logístico Huerta del Peñón, S.L.	Marbella	Exploitation et maintenance d'installations de traitement et éliminations de déchets	50%	(32)	3	420	(363)	1.357	591
Elecnor Perú, S.A.	Pérou	Construction et montage	100%	41	55	-	(14)	63	-
Elecnor Energy Und Bau Gmnh	Allemagne	Les plus amples activités commerciales d'ingénierie, projection, construction, montage, réparation, maintenance et conservation de tout type de travaux et installations, en particulier d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	100%	25	25	-	(33)	34	-
Glocal Power 1, SRL Unipersonale	Italie	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	34	10	2	(21)	-	-
CPTR-Companhia Paranaense de Tratamento de Residuos, S.A.	Brésil	Exploitation et maintenance d'installations de traitement et éliminations de déchets	26%	452	1.851	(49)	(68)	1.740	-
Desarrollo Hidroeléctrico surorientado S.A.S.	Colombie	Construction, fourniture et montage de centrales hydroélectriques : Paloma 1, Paloma 2 et Sirgua	70%	3	430	-	(2)	2	-
Elecen, S.A. de C. V.	Honduras	Construction et montage	100%	4	170	14.612	1.233	17.407	1.524
Elecnor Ucrania, S.L.	Ukraine	Construction et montage	100%	13	94	-	3	34	-
Acciona Infraestructuras-Hospital David, S.A.	Panama	Études techniques, conception urbanistique et architectonique, élaboration, approbation de plans et construction d'un Centre Hospitalier Spécialisé dans le district de David.	25%	-	8	-	-	8	-
Energía Olmedo Ourense Fase I, S.A.	Madrid	Actions nécessaires pour le projet, la conception, le financement, la conservation et la maintenance des installations qui conforment la superstructure de la Ligne à Grande Vitesse Madrid-Galice, tronçon Olmedo-Zamora-Pedralba	18%	3	15	-	-	16	-
Sociétés participées par Corporación Electrade, S.A.-									
Electrade Investment, Ltda.	Barbade	Vente de matériels	100%	12	14	170	-	163	-
Sociétés participées par Enerfin Sociedad de Energía, S.L.-									
Ecobi Uno, S.L.	Chantada (Lugo)	Biomasse en cours de développement	14,27%	8	56	(24)	-	33	-
Infraestructura Ayora, S.L.	Valence	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	15,28%	13	3	15	67	7.926	579
Sociétés participées par Elecnor Financiera, S.L.-									
Parc Eolic Baix Ebre, S.L.	Tarragone	Construction et exploitation postérieure de parcs éoliens	25,33%	446	902	732	72	3.372	333
Sociedad Eólica de Andalucía, S.A.	Séville	Construction et exploitation postérieure de parcs éoliens	5,30%	2.507	4.508	11.188	5.386	112.220	24.683

ANNEXE II : Détail de participations dans le capital de l'exercice 2012

							(Milliers d'euros)		
Adresse	Activité	% de participation directe ou indirecte	Coût net comptable	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2012	Actif	Montant net du chiffre d'affaires	
Sociétés participées par Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.									
Zinertia Renovables ERK, S.L.U.	Madrid	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	3	(11)	(1)	5	-
Sociétés participées par Zogu, S.A.									
Pidirelys, S.A. de C.V.	Mexique	Construction et montage	98%	3	3	-	-	3	-
Sociétés participées par Isonor Transmisión, S.A.C.									
Caraveli Cotaruse Transmisora de Energía, S.A.C.	Pérou	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	49,95%	-	16.091	(214)	(2)	16.021	-
Sociétés participées par Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L.									
Atersa Energy Seeker, S.L.	États-Unis	Sans activité	100%	1	2	-	-	-	-
Atersa America	États-Unis	Commercialisation et distribution de systèmes d'énergie éolienne	100%	-	40	(154)	-	-	-
Atersa Photovoltaïque Mauritaine, S.A.	Mauritanie	Parcs photovoltaïques	33,33%	12	124	-	(28)	888	-
Sociétés participées par Celeo Energy US Holding Inc									
Bioverde Energy, LLC	États-Unis	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	-	154	(144)	(10)	-	-
Sociétés participées par Hidroambiente, S.A.U.									
Hidrouni Water Solution Private Ltd.	Inde	Traitement des eaux	45%	41	41	-	1	52	25
Sociétés participées par Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.									
Celeo Ecología, S.L.U. (*)	Madrid	Détention de participations	100%	3	3	(1)	(1)	2	-
Celeo Energy US Holdings Inc. (*)	États-Unis	Détention de participations	100%	-	-	-	-	-	-

(*) Sociétés constituées dans cet exercice 2012.

Anexo III: Relación UTEs Integradas

UTE	Pourcentage de participation	Miles de Euros			
		2013		2012	
		Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé	Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé
UTE CENAT COPCISA ELEC NOR	50,00%	-	-	908	-
UTE INSTALACIONES ELECTRICAS SINCROTRON ALBA	50,00%	24	-	82	24
MUVIUM UTE	30,00%	20	7	2.147	27
UTE IBARBENGOA	50,00%	-	-	347	-
UTE ROTA HIGH SCHOOL	50,00%	-	-	-	100
UTE ELEC NOR OSEPSA	50,00%	693	170	948	478
UTE CAN COLOMER	50,00%	60	12.864	956	12.924
UTE VILLASEQUILLA - VILLACAÑAS	21,00%	-	300	881	790
UTE MINGORRIA	25,00%	61	53	-	114
UTE CE CAMPUS JUSTICIA	50,00%	-	-	1.059	-
UTE AVELE	22,00%	2.712	1.057	8.685	3.769
UTE AVELE 2	22,00%	851	934	7.179	1.785
UTE SICE / ELEC NOR-ENLLUMENAT BCN	50,00%	-	-	65	-
UTE CAMPO DE VUELO	30,00%	3.664	-	5.939	130
UTE ELEC NOR - EUROFINSA	50,00%	2.912	-	10.013	3.056
UTE ELEC NOR - DEIMOS	100,00%	80	7	134	-
UTE MANTENIMIENTO BAJA TENSION	60,00%	388	-	2.237	204
UTE OIZ	33,34%	1.229	-	879	1.015
UTE IGUZZINI	50,00%	74	-	-	46
SISTEMA ELECTRICO AEROPUERTO LANZAROTE SAMPOL-ELEC NOR UTE	50,00%	-	324	666	314
UTE TORRE ABANDOIBARRA	50,00%	497	19	1.006	516
UTE RED ENERGIA AT	70,00%	559	-	1.788	-
UTE EUROCAT SUR AV	41,20%	4.077	-	4.278	1.370
UTE AVESUR	12,00%	1.794	-	2.112	1.177
UTE ELYTE, SANTURTZI- KADAGUA	50,00%	-	-	1.209	-
UTE INSTALLACIONES TECNO CAMPUS	50,00%	666	273	515	475
UTE ARRIONDAS	50,00%	-	-	100	50
UTE EXPLOTACION ZONA 07-A	60,00%	960	-	882	-
CONSORCIO ELEC NOR-DYNATEC	100,00%	317	-	558	-
UTE ZONA P2	50,00%	103	18.566	5.266	18.669
UTE ELEC NOR EHISA	100,00%	791	-	195	791
UTE SUBESTACION JUNCARIL	50,00%	3.318	615	1.795	3.933
UTE AEROPOLIS	50,00%	-	-	4.525	1.944
UTE CORREDOR	33,34%	-	240	-	47.270
UTE FOC ELEC NOR	50,00%	-	-	7	-
UTE CASA DE LAS ARTES	50,00%	-	-	1.240	-
UTE PARC DEL CLOT	100,00%	-	-	-	36
UTE NERVION	100,00%	-	-	313	-
UTE SSAA EIX DIAGONAL	50,00%	-	-	174	294
UTE ELEC NOR - COMASA IES SANT JOAN	25,00%	-	-	-	107
UTE MARINA BAIXA	40,00%	120	1.141	483	694
UTE AUDIO BARAJAS	50,00%	199	-	759	200
UTE ARIZGOITI	55,00%	-	-	279	-
UTE FOTOVOLTAICA FIRA	50,00%	363	-	118	363
UTE LOS CARAMBOLOS	100,00%	-	33	-	33
UTE CENTRO MAYORES BAENA	100,00%	203	44	1.207	328
UTE TARAZONA	100,00%	4	60	67	52
UTE ELECTRIFICACION CALAF MANRESA	50,00%	-	-	324	-
UTE CASTELLO ELEC NOR	50,00%	-	-	85	3.138
UTE REFORMA PAVELLO 4 CLINIC	25,00%	370	2.710	3.684	3.080

Miles de Euros

UTE	Pourcentage de participation	2013		2012	
		Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé	Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé
UTE CAN PUIGGENER	100,00%	47	37	150	84
UTE ESCOLA BRESSOL ABRERA	100,00%	207	-	54	207
UTE TERMINAL DE CARGA	50,00%	2.001	25	4.906	1.588
UTE MANT. SIST. SEG. COLEGIOS PUBLICOS	100,00%	-	-	67	-
UTE ESTACION LA MOLINA	100,00%	290	93	1.326	382
UTE LOIU	50,00%	-	-	2.037	-
UTE MTO. SEG. Y EMERG. MADRID	100,00%	166	-	204	139
UTE EDIFICIO 7000	100,00%	3.943	-	5.373	3.672
UTE PARC ENGINYERIES	100,00%	207	121	904	328
UTE CTB ELECNOR - DEIMOS	100,00%	-	-	66	-
UTE FERIA REQUENA	100,00%	1.078	244	278	1.322
UTE LED MOLLET	70,00%	-	-	241	-
UTE RED.ES	100,00%	-	-	1.659	-
UTE AMPLIACION MUSEO MORERIA	100,00%	132	1	485	85
UTE BIBLIOTECA CASTELLDEFELDES	100,00%	-	-	516	-
UTE EQUIPAMIENTO AMPLIACION T2 VALENCIA	100,00%	390	-	559	520
UTE EQUIPAMIENTO TERMINAL GRAN CANARIA	100,00%	301	897	25	1.198
UTE PCTH	100,00%	93	-	1.095	93
UTE MEGAFONIA ACC	100,00%	-	-	34	-
UTE VIA LA CARTUJA	20,00%	-	-	4.878	-
UTE SANCHO ABARCA	100,00%	55	-	543	55
UTE AGRUNOR	50,00%	-	-	4.339	-
UTE GALINDO	100,00%	732	2.357	1.075	3.089
UTE ELEC TUNEL SPA	50,00%	72	47	869	119
UTE LABORATORIO AITEX-ITE	100,00%	-	42	85	42
UTE DESVIOS LAV Sevilla	28,85%	-	810	360	810
UTE MOBILIARIO TERMINAL GRAN CANARIA	100,00%	25	268	-	293
UTE FIGUERES WIFI	50,00%	87	27	127	114
UTE PLANTA RSU ACAHUALINCA	70,00%	534	-	5.110	464
UTE EDAR SERRANILLOS	50,00%	657	461	399	1.118
UTE CENTRO OUPACIONAL FERROL	50,00%	261	214	1.249	475
UTE MUTXAMEL	100,00%	321	27	257	252
UTE ELECNOR ONILSA	85,00%	3.413	1.145	1.358	2.717
UTE AYTO SEGURA DE LA SIERRA	100,00%	1.724	-	11	1.724
UTE URBANIZACION PEDRO III	100,00%	1.063	399	-	1.462
UTE ABASTECIMIENTO PEDRAZA	100,00%	262	1.384	19	1.646
UTE UBE LA ISLA	100,00%	103	58	72	161
UTE MANTENIMIENTO SAN VICENTE DEL RASPEIG	100,00%	315	-	695	164
UTE AEROPUERTO VIGO BANCADAS	100,00%	188	-	137	188
UTE RECINTOS FERIALES	100,00%	135	19	62	114
UTE TETRA CABB 1481	75,00%	94	-	200	70
UTE EXPLOTACION ZONA P2	50,00%	691	79	230	770
UTE PAVELLO 1 PLANTA 4 CLINIC	25,00%	355	208	262	563
UTE AS SOMOZAS	50,00%	376	258	44	634
UTE SAN CRISPIN	100,00%	274	136	234	410
UTE SAN JERONIMO	100,00%	98	50	49	148
UTE REFORMA SALA HOSPITALIZACION 5.4 CLINIC	25,00%	2	67	-	69
UTE MANTENIMIENTO PUERTO GIJON	100,00%	113	247	40	360
UTE JARDINES MOGAN	100,00%	961	691	324	1.652

Miles de Euros

UTE	Pourcentage de participation	2013		2012	
		Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé	Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé
UTE URTEGI	60,00%	447	33	-	480
UTE ELEC NOR-ONDOAN SERVICIOS	50,00%	851	-	-	750
UTE IMDEA MOBILIARIO LOTE 2	100,00%	10	-	117	10
UTE HORMIGONES MTNEZ- ELEC NOR,CASCO ANTIGUO ALICANTE	30,00%	107	55	-	162
URBANIZADORA RIODEL	50,00%	-	192	-	192
UTE OVERTAL - ELEC NOR	24,00%	-	360	-	360
UTE S'OLIVERA COMASA-ELEC NOR	33,33%	-	-	-	156
UTE ENERGÍA LÍNEA 9	20,00%	7.023	22.538	17.802	17.685
UTE URBANIZACION Y 12 VIVIENDAS LUZ	50,00%	358	-	-	358
UTE REMOLAR	23,51%	971	-	10.050	971
UTE CALETA OLIVIA	100,00%	1.904	6.903	2.786	10.397
UTE CAL PARACUELLOS	50,00%	-	96	54	96
UTE TRANSENER	50,00%	-	-	383	14
UTE AGENTE URBANIZADOR SECTOR 13 DE LA PLAYA DE TAVERNES	50,00%	-	-	-	3.979
UTE SERRANO - ELEC NOR CANSALADES	40,00%	-	114	-	114
UTE ELEC NOR GONZALEZ SOTO	50,00%	415	-	112	396
TERMINAL ALICANTE, UTE	20,00%	1.926	-	-	1.633
UTE EAR DEL SOL	100,00%	17	-	6	13
UTE LANESTOSA	44,71%	76	-	1.454	52
UTE KARRANTZA	41,50%	2.677	290	1.595	3.228
UTE SAICA	50,00%	202	-	174	176
UTE AMCS EHISA	50,00%	4.361	3.031	308	7.392
UTE TRANSDINA	50,00%	3.560	555	35	4.115
ACE EFACEC OMNISTAL	50,00%	-	-	165	-
UTE LEKUNBERRI	50,00%	738	6	424	696
UTE LAS TORCAS	50,00%	-	65	-	65
CONSORC.RASACA VEN ELEC VEN COOP. COCORIMET	70,00%	36	-	693	330
UTE MANTENIMIENTO LINEA 9	20,00%	-	-	1.438	-
UTE NUCLEO COMUN Y CONTROL	50,00%	-	-	1.284	-
UTE NUCLEO COSINOR PAMPLONA	50,00%	165	-	650	16
UTE MORÓN MADE COSINOR	50,00%	-	-	258	-
PUERTO GANDIA UTE	50,00%	51	112	68	174
RIAÑO UTE	50,00%	1.686	1.034	1.969	2.556
MALAGA ESTE U.T.E.	50,00%	157	16	58	173
LUGO SUR UTE	50,00%	-	5	459	5
MANTENIMIENTO ALICANTE UTE	65,00%	-	-	66	-
AUDEVÍ C.REAL II UTE	60,00%	-	-	643	-
JEREZ UTE	75,00%	530	592	1.292	1.122
MADRID OESTE UTE	50,00%	-	125	1.949	131
UTE SEG. ESTACIONES LOCALES	100,00%	143	5	362	141
UTE PITA	100,00%	15	12	344	23
ALGETE UTE	50,00%	865	6.368	851	7.377
PONTEVEDRA SUR UTE	50,00%	2.502	4.297	2.003	6.799
UTE RIBERAS II	50,00%	-	-	200	-
ÁREA SUR UTE	50,00%	-	-	37	-
ÁREA LA NAO UTE	50,00%	-	-	28	-
AUCOSTA CONSERVACION UTE	50,00%	1.502	85	1.111	8
MANTENIMIENTO INTEGRAL UTE	60,00%	-	-	33	-
REHAB.DESPEÑAPERROS UTE	80,00%	1.079	-	-	554
MALAGA ESTE II UTE	50,00%	203	112	240	85
HUELVA SURESTE UTE	50,00%	1.205	463	1.172	471

Miles de Euros					
UTE	Pourcentage de participation	2013		2012	
		Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé	Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé
MADRID NOROESTE UTE	50,00%	2.708	895	2.611	4.639
MANZANARES UTE	50,00%	2.356	3.620	1.415	5.976
CONXO UTE	50,00%	-	-	(47)	-
UTE ELEC NOR – DEIMOS SIPA	100,00%	1.276	299	-	-
UTE COMUNICACIONES SANT CUGAT	100,00%	72	28	-	-
UTE FORNILLOS	100,00%	619	652	-	-
UTE CALANDA	100,00%	824	426	-	-
UTE VALDESPARTERA	100,00%	1.800	-	-	-
UTE VENCILLON	100,00%	353	-	-	-
UTE PIF ALGECIRAS	100,00%	1.500	1.702	-	-
UTE PATRIMONIO SEGURIDAD	66,66%	139	364	-	-
UTE ESPACIOS VERDES SAN VICENTE DEL RASPEIG	100,00%	495	1.033	-	-
UTE CINTAS	100,00%	293	102	-	-
UTE PLAZAS COMERCIALES T4	100,00%	968	682	-	-
UTE BT HOSPITAL DE ZAMORA	50,00%	39	1.714	-	-
UTE TRANVIA OUARGLA	33,00%	-	195.703	-	-
UTE ENERGIA GALICIA	20,00%	1.423	100.264	-	-
UTE CELLA	100,00%	-	920	-	-
UTE AEROPUERTO DE PALMA	100,00%	-	1.613	-	-
UTE AGRUNOR NORTE I	50,00%	3.623	-	-	-
UTE IBERCAT	27,50%	869	-	-	-
UTE ULTZANUETA	50,00%	-	843	-	-
UTE ISDEFE	21,59%	309	-	-	-
CORDOBA NORTE UTE	50,00%	547	1.736	-	-
ACCIONA INFRAESTRUCTURAS – ELEC NOR HOSPITAL DAVID, S.A.	25,00%	14.407	166.556	-	-
CONSORCIO CIE – ELEC NOR TRANSMISSAO	50,00%	47.209	20.426	98.151	11.794
MORELOS EPC SAPI DE CV	50,00%	59.535	108.616	-	154.382
PROYECTOS ELECTRICOS AQUAPRIETA, SAPI DE CV	50,00%	29.838	7.460	69.648	18.130



Rapport
de gestion
2013

1. Introduction

En 2013, le Groupe Ecnor a dû faire face à une situation économique extrêmement défavorable en Espagne, son principal marché national à l'heure actuelle. Les entreprises de ce pays qui, comme Ecnor, comptaient sur la stabilité du cadre réglementaire pour engager de gros investissements en tant que promoteur de projets d'énergies renouvelables, ont subi les effets de la réforme électrique lancée par le gouvernement. D'autres facteurs sont venus s'y greffer, qui ont eu une influence directe sur les activités et les affaires du Groupe : des niveaux exceptionnellement bas d'appels d'offres et d'attributions de marchés publics, une nouvelle chute de la construction (-23%) et une sévère réduction des programmes d'investissement des fournisseurs de services, c'est à dire ses principaux clients en Espagne.

Dans ce contexte, Ecnor a poursuivi son processus d'internationalisation, grâce auquel ses ventes ont encore augmenté sur le marché extérieur, à hauteur de 24%. Toutefois, en raison du poids du marché espagnol, les ventes globales ont subi une baisse de 3,4%, atteignant ainsi 1.864 millions d'euros. Une évolution du chiffre d'affaires qui n'empêche pas une importante croissance du carnet de commandes en attente d'exécution (+10,5%), qui s'est élevé 2.415 millions d'euros. Une nouvelle fois, la progression est nettement plus importante à l'extérieur : +18,4%.

En ce qui concerne le résultat, le Groupe a effectué les tests de dépréciation pertinents sur ses investissements en énergies renouvelables affectés par les nouvelles réglementations électriques. En raison de ces dernières, les actifs appartenant aux sociétés qui gèrent les centrales solaires thermiques ont subi une dépréciation globale de 138 millions d'euros au cours des exercices 2012 et 2013, ce qui a eu un impact important sur le compte de résultat consolidé de l'exercice, tel que cela avait déjà été le cas en 2012. Et il faut ajouter une autre perte de produits à cet exercice 2013, en raison des nouveaux tarifs applicables à toutes les centrales de production d'énergie exploitées par le Groupe en Espagne depuis le 14 juillet 2013. Cette baisse du chiffre d'affaires est estimée à environ 13,5 millions d'euros, correspondant au second semestre 2013, ce qui représenterait un impact de 27 millions d'euros en termes annuels. Tout cela, associé à d'autres facteurs importants (comme par exemple le taux de change défavorable du real brésilien face à l'euro) a abouti à un bénéfice net consolidé de seulement 53,3 millions d'euros pour cet exercice.

L'évolution générale du Groupe au sein de cet environnement complexe et la poursuite de sa politique de rémunération de l'actionnaire via le versement de dividendes totalement en espèces lui ont valu la confiance des marchés des valeurs tout au long de l'année 2013. Le cours de la valeur affichait une augmentation de 18% à la clôture de l'année, soit une capitalisation boursière de 973 millions d'euros.

2. Modèle d'entreprise et environnement

2.1. Modèle d'entreprise

Présente de façon stable dans 33 pays, Ecnor est une société espagnole qui intervient à l'échelle mondiale. Elle mène à bien deux grandes activités, qui se complètent et s'enrichissent mutuellement :

- **Infrastructures** : exécution de projets d'ingénierie, construction et services, son activité se déroulant spécialement dans les secteurs de l'électricité, de la production d'énergie, des télécommunications et des systèmes, des installations, du gaz, de la construction, de la maintenance, de l'environnement et de l'eau, des chemins de fer et de l'espace.
- **Activité patrimoniale** : prestation de services via l'investissement en énergie éolienne, systèmes de transport d'énergie et autres actifs stratégiques.

2.2. Environnement économique

2.2.1. Économie mondiale

Au cours de l'année 2013, l'économie mondiale a connu une croissance estimée à environ 2,9%, inférieure aux taux atteints lors des exercices 2011 et 2012 (3,9 et 3,2%, respectivement). La baisse du taux de croissance a été constatée autant dans les pays émergents qu'au sein des économies plus développées. La croissance de ses dernières s'est faite à des rythmes d'1,2%, contre des taux moyens de 4,5% pour les pays émergents.

Après un an et demi de chiffres négatifs, la zone euro a retrouvé une croissance positive lors du second trimestre 2013. Les indices de confiance et les données d'activité se sont grandement améliorées au cours des derniers mois de l'année, ce qui laisse présager un panorama plus optimiste en ce qui concerne le dynamisme de l'économie européenne. Il reposerait sur la croissance de la production industrielle, suite à une reprise des commandes, principalement non européennes, sur la hausse de la vente au détail, sur la stabilisation du marché du travail et sur la modération de l'inflation. De même, selon les estimations, les exportations nettes pourraient avoir contribué positivement à la croissance du PIB lors du dernier trimestre.

L'économie américaine a connu quant à elle des hauts et des bas en 2013, principalement en lien avec les changements et les attentes en matière de politique monétaire et fiscale. La croissance de son PIB de 2013, qui sera probablement situé autour de 1,8%, repose sur une deuxième partie d'exercice nettement plus positive que la première, marquée par l'amélioration de certains indicateurs (croissance de l'emploi, marché de l'immobilier, indices de confiance, etc.).

En ce qui concerne les pays émergents du continent asiatique, les indicateurs d'activité de la Chine demeurent solides, alors qu'elle amorce une transition vers un modèle de croissance qui accorde plus de poids à la consommation. Cependant, le secteur extérieur a lui aussi contribué à renforcer l'activité, avec un essor important de l'exportation. La croissance du PIB indien pour l'ensemble de 2013 est estimée quant à elle à 4,7%, bien loin des taux de croissance obtenus jusqu'alors par le pays.

2.2.2. Les principaux marchés stratégiques d'Elecnor

2.2.2.1. L'Espagne

Tout au long de 2013, l'économie espagnole a poursuivi une trajectoire de faible amélioration, grâce à laquelle elle a pu sortir de la phase de contraction de l'économie dans laquelle elle était retombée début 2011. Tout ceci s'est inscrit dans un contexte de soulagement des tensions sur les marchés financiers, de normalisation progressive des flux de financement externe et d'une amorce d'amélioration de la confiance et du marché du travail. Après une augmentation de 0,1% du PIB au troisième trimestre, on estime que la croissance de l'économie espagnole a augmenté de 0,3% au quatrième trimestre par rapport au trimestre antérieur. Dans cet environnement, et ce malgré l'amélioration décrite, le PIB espagnol aurait baissé d'environ 1,2% sur l'ensemble de 2013. Ce taux reflète l'effet d'entraînement de la baisse d'activité survenue fin 2012.

Ces données seraient dues à la contraction des éléments composant la demande nationale, même si cette variable a corrigé peu à peu son rythme de contraction au long de l'année. La consommation privée, par exemple, a affiché des variations positives dès le troisième trimestre. Les composantes publiques de la dépense ont atténué leur contribution négative à l'activité suite à la décision du Conseil européen de revoir l'objectif de déficit à la baisse, prise en juin. De son côté, la demande extérieure nette, a atténué pour la sixième année d'affilée l'impact de la contraction de la dépense interne sur l'activité, grâce à l'expansion des exportations, notamment dans le secteur du tourisme.

La chute de l'emploi s'est déroulée elle aussi à un rythme plus bas que celui de 2012. Selon les estimations, le nombre de travailleurs a baissé d'environ 3,3%, un effet d'entraînement de l'évolution de l'emploi ayant été constaté lors de la dernière partie de 2012.

Cette reprise n'a pas été perceptible dans le secteur des **infrastructures**. En 2013, la construction a chuté de 23%. En ce qui concerne les travaux publics, et ce malgré une augmentation de 22,9% des nouveaux appels d'offres lancés par l'ensemble des administrations par rapport à 2012 (d'après le groupement d'employeurs Seopan), les attributions de marché effectives ont connu (d'après le journal *Expansión*) un nouveau recul, de 38% pour être plus précis, soit l'un des chiffres les plus bas de la série statistique : 2.751 millions d'euros.

Quant au marché de l'**énergie**, le gouvernement a lancé une réforme du secteur en 2013 avec l'objectif d'éliminer le déficit structurel, entraînant un ajustement des coûts du système de 45.000 millions, d'où une augmentation de la facture d'électricité et un ajustement draconien à la baisse des revenus des énergies renouvelables (voir l'explication plus en détails au chapitre 3 de ce rapport de gestion).

2.2.2.2. L'Amérique latine

Le ralentissement du commerce mondial, mentionné plus haut, la dégradation des conditions financières et l'essoufflement en 2013 des marchés de produits de première nécessité ont eu des conséquences négatives sur les économies des pays d'Amérique latine, qui, à l'exception du Pérou et de la Colombie (avec des taux de croissance respectifs de 5,4% et de 4%), ont affiché des taux de croissance modestes lors du dernier exercice.

Au Brésil, après la stagnation de 2012, la croissance économique s'est située à un taux de 2,5%. Au Mexique, l'économie a connu une croissance de 1,3%.

Dans le secteur **énergétique**, remarquons le développement accéléré du **Brésil**, pays dans lequel une augmentation de la consommation de plus de 50% est attendue au cours de la prochaine décennie. À la clôture de l'année 2013, sa puissance installée s'élevait à 126.700 MW, avec un total de 3.907 centrales, chiffre qui comprend les centrales thermiques, éoliennes, nucléaires, mini-hydrauliques, hydroélectriques et produisant de l'énergie solaire. L'énergie la plus importante est l'énergie hydroélectrique, qui représente presque 67% de la capacité installée, suivie de la thermoélectrique, qui s'élève à 29%. À l'heure actuelle, le pays mise sur le développement de l'énergie éolienne, qui représente à peine 1,7% du total et sur l'énergie solaire photovoltaïque, pour l'instant très marginale.

Au **Mexique**, l'énergie éolienne a atteint une puissance installée de 1.289 MW, plus 2.460 MW en cours de construction, ce qui demeure toutefois bien loin du potentiel de 40.000 MW de la région. En ce qui concerne l'énergie solaire, le pays figure parmi les cinq pays les plus attractifs du monde, car il fait partie de la sunbelt (ceinture solaire), avec un rayonnement supérieur à 5 kW/h par mètre carré pendant la journée. Il possède la base la plus importante d'Amérique latine pour la fabrication de modules photovoltaïques.

En 2013, le **Chili** a continué à miser résolument sur les énergies renouvelables, dont la capacité installée a augmenté de 23%. Soulignons également l'approbation de la loi 20/25, qui prévoit qu'à l'horizon 2025, 20% du bouquet énergétique sera issu de sources d'énergie renouvelable.

Dans le domaine des **infrastructures**, le Brésil et le Mexique figurent en tête des investissements en Amérique latine. Il est prévu que les investissements de ces deux pays plus ceux du Chili et de la Colombie représentent un total de 460.000 millions d'euros dans ce secteur.

Plus concrètement, le **Brésil** prévoit d'investir à hauteur de 62.500 millions de dollars, dont 36.000 millions seront destinés à améliorer son réseau ferroviaire et routier. L'un de ses projets les plus emblématiques est le train à grande vitesse Rio-São Paulo, dont la construction intéresse de nombreuses d'entreprises espagnoles. C'est le cas d'Electra, qui fait partie d'un consortium.

Le **Mexique** prévoit de lancer différents appels d'offres visant des infrastructures, pour une valeur de 300.000 millions d'euros d'ici à 2018. 35% des investissements concernera des projets de transport et le reste, soit 65%, sera destiné au domaine de l'énergie. Citons à titre d'exemple des gazoducs, des routes, le train à grande vitesse qui reliera Mexico DF et Querétaro et le train Transpeninsular Mérida-Punta Venado.

Pour finir, le **Chili** a terminé 2013 sur 2.200 millions d'euros d'appels d'offres lancés, dont le nouveau projet de l'autoroute Vespucio Oriente, le marché concernant l'aéroport international de Santiago du Chili, un nouveau pont et plusieurs hôpitaux. L'eau constitue l'un des principaux défis que doit relever le pays. C'est pourquoi la Stratégie nationale des ressources aquifères 2010-2015 privilégie la construction de 16 nouveaux barrages qui permettront d'augmenter de 30% la capacité de stockage de l'eau du pays.

2.2.2.3. L'Amérique du Nord

Dans le domaine énergétique, les États-Unis sont devenus le principal producteur de pétrole et de gaz naturel du monde, devançant ainsi la Russie et l'Arabie Saoudite, grâce à la quantité d'hydrocarbure exploitée au Texas et dans le Dakota du Nord, plus le gaz naturel extrait de la roche poreuse dans certains États de la côte Est. Si l'on en croit les prévisions du Département de l'énergie des États-Unis, la production de pétrole sera maintenue à 10 millions de barils par jour entre 2020 et 2040. Dans le cas des combustibles liquides, elle atteindra 18 millions de barils par jour d'ici à vingt-cinq ans.

Notons que cette augmentation de l'exploitation des ressources fossiles ne va pas de pair avec une hausse des investissements dans les énergies dites propres, pourtant présentées il y a quelques années comme l'un des piliers de l'indépendance énergétique des États-Unis. Les énergies renouvelables ont d'ailleurs connu une chute de 41% en 2013.

Dans le domaine des **infrastructures**, les États-Unis ont connu le niveau de croissance le plus élevé de ces cinq dernières années, stimulée par la multiplication des projets privés de construction. Plus concrètement, les dépenses en construction ont augmenté de 1%, à un taux annuel de 934.400 millions de dollars, soit le niveau le plus élevé depuis mars 2009, d'après les informations du Département de commerce.

Dans le cas du secteur **énergétique** au **Canada**, d'après les informations du Global Wind Energy Council, le pays était la neuvième puissance mondiale en ce qui concerne les installations d'énergie éolienne début 2013, avec une capacité installée avoisinant les 7.800 MW à la fin 2013. Le rythme de croissance prévu pour ce marché est de 1.500 MW annuels lors des prochains exercices. Toutefois, d'ici 2016, de nombreuses provinces du Canada auront atteint la capacité maximum qu'elles sont capables d'intégrer au réseau électrique existant.

Dans le secteur canadien des **infrastructures**, les investissements en construction non résidentielle ont atteint 12.900 millions de dollars lors du quatrième trimestre 2013, soit une hausse de 1,1% par rapport au trimestre antérieur. Il s'agit de la deuxième augmentation trimestrielle consécutive, en grande partie liée à des dépenses plus élevées en construction de bâtiments commerciaux.

2.2.2.4. L'Afrique

En termes macroéconomiques, on estime qu'en 2013 l'Afrique du Nord a enregistré une croissance de 2,5%, soit un chiffre inférieur à celui de l'année précédente. Son potentiel pour les années à venir est toutefois très prometteur. En Afrique subsaharienne, la croissance économique a connu une reprise en 2013, soutenue par la forte demande interne. Selon les données de la Banque mondiale, le PIB de cette partie du continent (hors Afrique du Sud, qui a pour sa part connu une croissance de plus de 6%) a augmenté de près de 4,7%.

Le lancement de projets d'amélioration de l'énergie électrique et des infrastructures (routes, chemins de fer, etc.) représente deux importantes lacunes à combler. Certains pays comme le Cap-Vert, la Namibie, l'Ouganda ou l'Afrique du Sud investissent déjà à l'heure actuelle une partie non négligeable de leurs budgets en infrastructures.

Les cas de l'Angola et de l'Algérie méritent d'être spécialement mentionnés. Affichant des taux de croissance importants, ils constituent les deux principaux marchés d'Elecnor sur le continent africain. On estime ainsi que le PIB de l'Angola a augmenté d'environ 6,9% en 2013, avec une liste d'opportunités qui ne cesse de s'allonger, tant en ce qui concerne les investissements directs que le développement de certains projets publics en matière d'énergie électrique (production, transport et distribution), énergies renouvelables, eau et assainissement ; traitement des déchets solides ; hôpitaux et matériel sanitaire ; développements agro-industriels ou équipement de transport, entre autres.

Quant à l'Algérie, bien que son pourcentage de croissance estimé pour 2013 soit plus faible que celui de l'Angola (2,7%), cela reste un pays riche en opportunités, grâce au Plan quinquennal d'investissement public 2010-2014, actuellement en vigueur, qui consacre 286.000 millions de dollars aux projets de construction, infrastructures éducatives et de santé, réseau ferroviaire et de transport urbain (métro et tramways), réseau routier, de traitement et de gestion de l'eau et énergies renouvelables, entre autres.

3. Analyse des principaux chiffres de l'exercice

3.1. Données consolidées

Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

Données concernant les résultats	2013	2012	Variation
Bénéfice d'exploitation	141.541	194.926	-27%
EBITDA	220.431	263.666	-16%
Bénéfice avant impôts	109.066	138.646	-21%
Bénéfice net	53.289	87.593	-39%
Capitaux propres			
Capitaux propres	532.485	558.202	-5%
Chiffre d'affaires			
Ventes	1.864.174	1.930.712	-3%
nationales	818.004	1.086.735	-25%
internationales	1.046.170	843.977	24%

3.1.1. L'impact de la réforme électrique

Tout comme l'année dernière, les comptes annuels de l'exercice 2013 ont été marqués par les changements introduits par le gouvernement dans le cadre réglementaire applicable au marché de la production de l'énergie électrique issue de sources renouvelables. Plus concrètement :

- Le Royal Décret-loi 2/2013 du 1er février, sur les mesures urgentes dans le système électrique et le secteur financier.
- Le Royal Décret-loi 9/2013 du 13 juillet, portant adoption de mesures urgentes afin de garantir la stabilité financière du système électrique.
- La Loi 24/2013, du 26 décembre, qui définit le régime juridique et économique de l'activité de production à partir de sources d'énergie renouvelables, cogénération et déchets, et leur concrétisation dans un Royal Décret devant être débattu et approuvé en 2014. Ses effets ont été exposés dans la proposition d'arrêté ministériel transmise par le gouvernement à la Commission nationale des marchés

et de la concurrence espagnole (CNMC). Ces réglementations définissent le régime de rémunération spécifique à appliquer aux installations qui n'atteignent pas le niveau minimum nécessaire à couvrir les coûts qui leur permettraient d'entrer en concurrence sur un pied d'égalité avec le reste des technologies sur le marché, en obtenant une rentabilité raisonnable, selon l'installation type applicable correspondant à chaque cas.

Ces nouveaux changements introduits dans le cadre réglementaire reflètent encore une fois l'insécurité juridique permanente à laquelle est exposé le marché de la production d'énergie électrique en Espagne. L'incertitude créée décourage tout investissement dans ce genre de technologie pour les années à venir. De plus, l'activité des entreprises est confrontée à un élément jusque là inexistant : le risque réglementaire.

Au vu de tout ce qui précède, le Groupe Elecnor a mené à bien les tests de dépréciation pertinents sur ses investissements dans les centrales espagnoles de production électrique à partir d'énergies renouvelables concernées par les réglementations en question. En conséquence, la valeur des actifs appartenant aux sociétés qui gèrent les centrales solaires thermiques ont subi dans leur ensemble une dépréciation de 138 millions d'euros au cours des exercices 2012 et 2013.

Cette dépréciation découle de l'impact des dernières dispositions réglementaires sur les centrales solaires thermiques exploitées par le Groupe en Espagne, et elle tente de refléter la perte de rendement que ce cadre réglementaire représente pour celles-ci. Il en effet limite à 25 ans leur durée de vie et de rendement, il fixe à 7,398% la rentabilité raisonnable avant impôts de chaque installation type lors du premier triennat, calculée pour un investissement théorique de 225 millions d'euros et il supprime l'indexation des revenus sur l'IPC. Soit des paramètres et des conditions considérablement différentes de ceux dont le Groupe avait tenu compte pour prendre la décision de promouvoir ce type d'installations en Espagne et de privilégier la meilleure exploitation des centrales au vu du niveau de qualité élevé de leur construction, afin de minimiser les risques inhérents à ces technologies, en essayant d'optimiser le niveau de production pour lequel elles avaient été conçues.

En revanche, le Groupe n'a pas inclus de dépréciation pour ses centrales espagnoles de production électrique à partir de sources d'énergie éolienne et photovoltaïque, étant donné que leur juste valeur n'a pas atteint des niveaux inférieurs à ceux de la valeur comptable constatée par le groupe.

Toutefois, il faut ajouter à cette dépréciation provoquée par la perte de rendements futurs la perte de produits de l'exercice 2013 liée aux nouveaux tarifs applicables à toutes les centrales de production d'énergie exploitées par le Groupe en Espagne à partir du 14 juillet, soit une perte de chiffre d'affaires consolidé d'environ 13,5 millions d'euros, correspondant au second semestre 2013, ce qui, à l'échelle de l'année, représenterait un impact de 27 millions d'euros.

À ce sujet, il faut souligner que cette baisse des produits provoquée par les nouvelles normes applicables à ces actifs a des conséquences directes sur leurs résultats, c'est à dire des résultats récurrents qui auraient permis d'atténuer dans une certaine mesure un cycle économique clairement négatif.

3.1.2. Ventes

Le chiffre des ventes consolidées pour l'exercice 2013 s'est élevé à 1.864 millions d'euros, soit une baisse de 3,4% par rapport à celui constaté sur l'ensemble de l'exercice 2012. Ceci est dû aux raisons suivantes :

- De plus faibles produits issus de la rémunération des projets de production d'énergie auxquels participe le Groupe.
- Les effets de la réduction des investissements, tant publics que privés, dans les secteurs au sein desquels le Groupe déploie son activité en Espagne.

Ces facteurs défavorables ont été partiellement compensés par une plus grande contribution au chiffre d'affaires des sociétés filiales intervenant sur le marché éolien à l'étranger, ainsi que par un plus grand apport des filiales intervenant sur le marché extérieur. Ils reposent principalement sur les faits suivants :

- Construction d'un parc solaire photovoltaïque aux États-Unis pour la corporation PG&E.
- Achat le 1er novembre 2013 d'actifs et de contrats à la société américaine Hawkeye, qui déploie son activité sur la côte Est des États-Unis.
- Construction au Mexique du gazoduc Morelos, qui fournira ses services à la Commission fédérale de l'électricité mexicaine (CFE).

En ce qui concerne la répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques, le marché extérieur représente 56% du total et le national 44%. Ces données justifient que le Groupe Elecnor parie sur les marchés extérieurs en tant que moteurs de croissance pour les exercices à venir, sans négliger pour autant le marché national qu'il convient de conserver, en attente de son redressement.

3.1.3. Carnet de commandes

À la clôture de l'exercice 2013, le carnet de commandes en attente d'exécution s'élevait à 2.145 millions d'euros, contre 2.185 millions à la clôture 2012, soit 230 millions d'euros de plus (+ 11%). Par marchés, le

carnet de commandes a augmenté de 18% à l'extérieur, atteignant ainsi 1.969 millions d'euros, soit 82% du total. Au niveau national, on a en revanche assisté à une chute de 15%, avec 446 millions.

Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

Carnet de commandes	2013	2012	Variation
National	446.390	522.253	-15%
International	1.968.585	1.663.088	18%
	2.414.975	2.185.341	11%

3.1.4. Bénéfice net

Le bénéfice consolidé net a atteint pour l'ensemble de 2013 à un montant de **53,3 millions d'euros**, soit une baisse de 39,2% par rapport à celui atteint en 2012.

Outre les effets importants décrits au paragraphe 3.1.1., d'autres facteurs interviennent dans l'évolution du résultat consolidé de 2013, par rapport à celui obtenu lors de l'exercice précédent, tels que :

- L'influence défavorable sur le résultat des projets d'investissement auxquels le Groupe participe, qui amorcent tout juste leur période d'exploitation. Il s'agit essentiellement de projets solaires thermiques, dont les frais financiers très lourds, typique de cette première phase de la durée de vie de ces installations, expliquent cet impact.
- La baisse des marges obtenues dans le secteur d'activité traditionnelle d'Elecnor, en raison d'un volume d'investissement plus faible des clients avec lesquels intervient le Groupe et de la contraction subie par les prix sous l'effet de la rude concurrence présente au sein du secteur.
- L'évolution défavorable du taux de change du real brésilien par rapport à l'euro, qui affecte tant les produits que les résultats correspondant aux sociétés qui interviennent au Brésil.
- La contribution plus faible de la société Atersa, consacrée au secteur photovoltaïque, suite à la chute de l'activité provoquée par les changements successifs de réglementation en Espagne dans le domaine de la production énergétique, ainsi que la concurrence déloyale menée à bien par les pays asiatiques producteurs de modules photovoltaïques.
- Parallèlement, le Groupe a poursuivi et approfondi ses politiques de limitation et contrôle des frais, sur lesquelles, de façon habituelle et spécialement dans le contexte du marché actuel, toutes les sociétés du Groupe travaillent. Cela a permis d'atténuer les effets des facteurs décrits plus haut. Dans ce contexte, le Groupe a fourni un effort remarquable pour adapter les ressources utilisées dans son activité au panorama économique actuel. Cette adaptation, qui permettra d'aborder l'exercice 2014 avec des capacités plus en accord avec l'actuel niveau d'activité, a représenté une perte économique d'environ 12 millions d'euros nets d'impôt dans le résultat du Groupe.

3.1.5. EBITDA

En ce qui concerne l'EBITDA, le Groupe Elecnor a atteint 220,4 millions d'euros en termes consolidés, contre 263,7 millions en 2012, soit une baisse de 16,4%. Les raisons qui expliquent l'évolution de ce chiffre sont les mêmes que celles qui expliquent l'évolution du résultat consolidé, hormis la dépréciation des actifs correspondant aux activités solaires thermiques du Groupe, qui figure dans un poste non pris en compte dans le calcul de ce chiffre.

3.2. Données individuelles

Elecnor, S.A.

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

Données concernant les résultats	2013	2012	Variation
Bénéfice d'exploitation	55.334	101.773	-46%
EBITDA	77.241	114.113	-32%
Bénéfice avant impôts	52.462	49.135	7%
Bénéfice net	27.845	43.258	-36%
Capitaux propres			
Capitaux propres	518.894	506.580	2%
Chiffre d'affaires			
Ventes	1.160.253	1.345.454	-14%
nationales	647.212	921.663	-30%
internationales	513.041	423.791	21%

La société mère du Groupe, Elecnor, S.A., a connu en 2013 une augmentation de 7% de ses **bénéfices avant impôts**, qui ont ainsi atteint 52,5 millions d'euros. Toutefois, si l'on tient compte des bénéfices nets, le chiffre final (**27,8 millions d'euros**) est inférieur à ceux de 2012, suite à la hausse importante des frais correspondants à l'impôt sur les sociétés. Cela est principalement dû à la limitation des déductions introduite dans le cadre des changements que le gouvernement a réalisés dans la législation fiscale, et à une augmentation du taux d'imposition appliqué à l'établissement permanent au Venezuela, mais aussi à d'autres facteurs tels que :

- La contraction des investissements, tant publics que privés, des principaux clients avec lesquels la société exerce son activité en Espagne.
- La baisse des dividendes touchés par Elecnor, S.A. de ses filiales, par rapport à 2012. Plus concrètement, au cours de l'exercice 2013, Elecnor, S.A. a perçu à ce titre 22 millions d'euros, contre les 25 millions touchés l'année dernière.

En ce qui concerne l'EBITDA, Elecnor, S.A. a réussi à atteindre les **77,2 millions d'euros** lors de l'exercice 2013, contre 114,1 millions en 2012, soit une baisse de 32,3% en termes relatifs.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires, Elecnor, S.A. a affiché en 2013 un chiffre de ventes d' **1.160 millions d'euros**, contre les 1.345 millions de l'exercice précédent, soit une baisse de 13,8% en termes relatifs, tout cela sous l'influence des facteurs exposés précédemment, qui en plus du bénéfice après impôt et de l'EBITDA affectent également le chiffre d'affaires de la société-mère du Groupe. Par ailleurs, la compagnie continue à appliquer d'importantes restrictions dans la qualification de clients potentiels afin de minimiser l'exposition au risque de défaut de paiement et d'insolvabilité. Certes, cela limite dans une certaine mesure la capacité de croissance du volume d'activité de la société, mais cela permet aussi d'assurer raisonnablement le recouvrement de ses actifs.

Enfin, dans le cadre du pari d'Elecnor de se doter des moyens nécessaires à l'amélioration permanente de ses niveaux de productivité, celle-ci a investi à hauteur de 8,5 millions d'euros dans la rénovation de ses équipements. Cela représente une augmentation de 2,2% par rapport à l'exercice précédent.

3.3. Ventes 2013 par activité

Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

Zones géographiques	2013	2012	Variation
National	818.004	1.086.735	-25%
International	1.046.170	843.977	24%
	1.864.174	1.930.712	-3%
Activités	2013	2012	Variation
Électricité	669.425	671.412	0%
Installations	96.211	111.229	-14%
Gaz	104.583	99.185	5%
Production d'énergie	582.211	629.142	-7%
Chemins de fer	19.377	38.360	-49%
Construction, environnement et eau	140.564	174.416	-19%
Infrastructures de télécommunications	110.628	108.779	2%
Systèmes de télécommunications	31.971	31.787	1%
Maintenance	109.204	66.402	64%
	1.864.174	1.930.712	-3%

Une année encore, l'activité principale en termes de chiffre d'affaires a été l'électricité, avec 669 millions d'euros et une stabilité remarquable par rapport à 2012. Deux autres activités liées aux fournisseurs de service ont fait preuve d'une stabilité comparable : le gaz et les infrastructures de télécommunications.

Derrière l'électricité, on trouve les centrales de production d'énergie, avec 582 millions, et la construction, l'environnement et l'eau, avec 140 millions. Remarquons également une progression de 64,5% dans le domaine de la maintenance.

4. Information boursière

Description de l'action	2013	2012
Prix à la clôture (€)	11,18	9,47
Variation annuelle	18,1%	-5,1%
Volume total des titres (millions)	19,2	4,2
Volume moyen quotidien des titres (milliers)	75,2	16,4
Total volume d'échanges (millions €)	172,1	39,1
Nombre d'actions (millions)	87,0	87,0
Capitalisation boursière (millions €)	972,7	823,9
PER	18,3	9,4
Rentabilité pour l'actionnaire	2013	2012
Par variation du cours	18,1%	-5,1%
Par versement de dividendes	3,3%	2,6%

En 2013, les titres d'Elecnor ont enregistré une revalorisation de 18%, soit 11,18 euros par action, contre 9,47 l'année précédente. Le volume d'échanges a atteint 172,1 millions d'euros, soit 4,4 fois plus qu'en 2012. La capitalisation boursière s'est élevée quant à elle à 972,7 millions d'euros, et le PER a atteint 18,6.

Le rendement de dividende a atteint 3,3%, contre 2,6% en 2012. Ainsi, le rendement total pour l'actionnaire (qui s'obtient en ajoutant la variation du cours de la bourse au rendement de dividende) s'est élevé à 21,3% en 2013.

On constate donc que bien que l'impact de la réglementation du secteur énergétique au cours des deux derniers exercices a empêché d'atteindre les objectifs de vente et le bénéfice après déduction d'impôt fixés dans le Plan stratégique 2011-2013, l'évolution générale du Groupe au cœur de cet environnement complexe et la continuité de sa politique de rémunération de l'actionnaire en dividendes totalement en espèces lui ont permis de jouir de la confiance des marchés des valeurs tout au long de l'année 2013.

5. Politique de gestion du capital

Elecnor poursuit sa politique de prudence financière, qui joue un rôle essentiel dans sa stratégie. La structure du capital est définie par l'engagement pour la solvabilité et l'objectif de maximiser la rentabilité de l'actionnaire.

6. Politique de gestion des risques financiers

Exposée à certains risques financiers, Elecnor assure leur gestion en faisant appel à la fois à des systèmes d'identification, de mesure, de limitation de concentration et de supervision. La gestion et limitation des risques financiers sont menées à bien de façon coordonnée entre la direction du Groupe et les différentes unités opérationnelles et filiales le composant. Les opérations liées à la gestion des risques financiers sont approuvées au niveau de décision le plus haut et dans le respect des normes, politiques et procédures fixées.

Le premier risque à atténuer est le risque de marché, qui consiste essentiellement en un risque de taux de change, en lien avec les opérations que le Groupe mène sur les marchés internationaux dans le cadre de

ses affaires. Une partie des produits et des coûts d'approvisionnement sont libellés en monnaies autres que l'euro. C'est pourquoi il existe le risque que les bénéfices du Groupe soient affectés par les fluctuations des taux de change de ces monnaies face à l'euro. Pour contrôler et minimiser ce risque, Elecnor fait appel à des stratégies de couverture, étant donné que l'objectif est d'engranger des bénéfices seulement via ses activités ordinaires, et non en spéculant sur les fluctuations dans le taux de change. Les instruments utilisés pour parvenir à cette couverture sont essentiellement l'endettement exprimé dans la devise de perception du montant du contrat, la souscription d'assurances contre les risques de taux de change et des opérations de swap dans le cadre desquelles Elecnor et l'établissement financier échangent les courants d'un prêt exprimé en euros contre les courants d'un autre prêt exprimé dans une autre devise, ainsi que l'utilisation de « paniers de monnaies » pour couvrir les financements mixtes indexés sur différentes devises.

Les variations des taux d'intérêt modifient la juste valeur des actifs et passifs qui produisent un taux d'intérêt fixe, ainsi que les flux à venir des actifs et passifs porteurs d'un taux d'intérêt variable. Elecnor dispose d'un financement externe pour mener à bien ses opérations, fondamentalement dans les domaines de la promotion, construction et exploitation de parc éoliens, projets solaires thermiques et concessions d'infrastructures électriques, réalisés selon la modalité « Project financing ». Dans ce type de contrat, il faut que les risques d'intérêts soient établis dans le contrat via la souscription d'instruments de couverture de taux. Tant pour les financements du type Project financing que pour les financements d'entreprise, l'endettement est fixé nominalement à un taux variable dans le contrat, en utilisant, le cas échéant, des instruments de couverture pour minimiser le risque de taux d'intérêt du financement. Les instruments de couverture, spécifiquement attribués à des titres de dette et ayant au maximum les mêmes montants nominaux et les mêmes dates d'échéance que les éléments couverts, sont essentiellement des swaps de taux d'intérêt (IRS) visant à offrir un coût d'intérêt fixe aux financements souscrits au départ à des taux d'intérêts variables. Dans tous les cas, les couvertures de taux d'intérêt sont souscrites selon un critère d'efficacité comptable.

Par ailleurs, le risque de liquidité est atténué en étant fidèle à la politique de conserver de la trésorerie et des instruments hautement liquides et non spéculatifs à court terme, via par exemple l'achat temporaire de bons du Trésor, avec mise en pension non facultative et des dépôts en dollar à très court terme, auprès d'établissements financiers de premier ordre, afin de pouvoir tenir ses engagements futurs, ainsi que la souscription de facilités de crédit avec des plafonds et échéances suffisants pour faire face aux besoins prévus.

Le principal risque de crédit correspond aux comptes à recevoir dans le cadre d'opérations commerciales, dans la mesure où une contrepartie ou client n'honorait pas ses obligations contractuelles. Pour atténuer ce risque, les opérations sont menées à bien avec des clients présentant des antécédents solides en matière de crédit ; qui plus est, étant donné l'activité et les secteurs dans lesquels elle intervient, les clients d'Elecnor bénéficient d'une très bonne qualité de crédit. Toutefois, dans le cadre de ventes internationales à des clients non habituels, on fait appel à des mécanismes tels que la lettre de crédit irrévocable ou la couverture de polices d'assurance pour garantir le recouvrement. À titre supplémentaire, on analyse la solvabilité financière du client et on inclut des conditions spécifiques dans le contrat afin de garantir le recouvrement du prix.

Conformément au cadre réglementaire sur l'électricité en vigueur, l'énergie produite par les parcs éoliens est vendue sur le Marché ibérique de l'électricité (MIRBEL), les produits étant versés par l'opérateur du marché OMISE, avec un système de garantie de paiement et par la Commission nationale de l'énergie CCNE, organisme de réglementation des marchés énergétiques espagnols, dépendant du Ministère de l'industrie. Ventos do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmarés, Ltd., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral Energía, S.A. (Brésil) ont quant à elles signé des contrats de vente de l'énergie électrique qu'elle produiront pendant une durée de 20 ans avec la compagnie de distribution électrique brésilienne, de la même manière que les sociétés brésiliennes concessionnaires d'infrastructures électriques signent des accords de distribution d'énergie avec des clients très bien notés, ce qui, avec les restrictions imposées par le système de transmission lui-même, écarte la possibilité d'insolvabilité.

Dans un contexte économique tel que celui d'aujourd'hui, ce dernier fait figure de risque principal par rapport au reste des risques financiers. Face à cette situation, Elecnor continue à renforcer les mesures visant à l'atténuer et elle effectue régulièrement des analyses concernant son exposition au risque de crédit, en constituant les provisions correspondantes.

En ce qui concerne le risque réglementaire, et notamment celui relatif aux énergies renouvelables, Elecnor effectue un suivi détaillé afin de constater dûment son impact sur le compte de résultat.

7. Environnement

Bien consciente de l'impact que ses activités sont susceptibles d'avoir sur l'environnement, Elecnor a défini les mécanismes correcteurs les plus efficaces et elle les applique pour en minimiser l'ampleur.

De même, certaines activités qui contribuent à la protection de l'environnement naturel et ses ressources font intrinsèquement partie des affaires d'Elecnor. Citons, entre autres, la production d'énergies renouvelables, le traitement et le recyclage de l'eau ou l'efficacité énergétique qu'elle recherche dans le cadre de toutes ses interventions.

À titre général, la stratégie de gestion de l'environnement, qui fait partie de son système intégré de gestion, est soumise aux principes suivants :

- La recherche permanente de l'équilibre entre la rentabilité économique et la protection de l'environnement, en favorisant les approches qui permettent un renforcement mutuel entre les deux concepts.
- Tenir compte de l'aspect environnemental dans les décisions d'investissement dans de nouveaux projets et les activités que le Groupe envisage d'entreprendre.
- L'implication des employés, via les initiatives de formation et sensibilisation pertinentes.
- Impliquer également le reste des groupes d'intérêt (actionnaires, clients, fournisseurs et la société en général) afin de rechercher ensemble des solutions utiles pour relever le défi de la protection de l'environnement et des ressources énergétiques.

8. Ressources humaines

Effectif

Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année	2013	2012	Variation
National	6.804	7.108	-4%
International	5.833	5.844	0%
	12.637	12.952	-2%

Les personnes, voilà le principal atout d'Elecnor. Sa stratégie repose sur des qualités comme le talent et le travail en équipe dans des conditions le plus sûres possibles. En ce sens, la prévention des risques professionnels constitue le dénominateur commun de toutes les activités menées à bien par le Groupe. L'engagement pour la prévention fait partie de sa culture. Il va bien au-delà des normes légales et des exigences des clients, en énonçant des objectifs élevés et précis : zéro accident et tolérance zéro face au non-respect des mesures préventives fixées par l'entreprise.

À la clôture de l'exercice 2013, l'effectif du Groupe avait baissé de 315 personnes (-2%), s'élevant ainsi à **12.637 employés**. Cette baisse concerne exclusivement le marché national. Sur le marché international, en revanche, la stabilisation du nombre de travailleurs par rapport à 2012 s'explique par l'intégration du personnel appartenant à la société américaine Hawkeye, acquise au terme de l'exercice, et l'intégration au sein de l'organisation brésilienne de personnel jusqu'ici rattaché aux entreprises de sous-traitance, suite à un changement dans la législation du pays applicable à la subrogation.

9. R&D

Elecnor concentre ses activités de R&D autour des aspects qui apportent de la valeur et permettent de faire la différence par rapport à la concurrence. Ses domaines technologiques privilégiés sont liés à l'énergie, l'environnement et la durabilité, les infrastructures et les TIC, entre autres.

Les activités de R&D sont cruciales pour garantir la compétitivité d'Elecnor et la faire s'inscrire sur le long terme. Elles sont déployées conformément aux principes suivants :

- Elecnor encourage la recherche systématique d'idées innovantes au sein de l'entreprise et elle les soutient pour les faire aboutir à des projets de R&D.

- L'utilisation systématique des outils de R&D vise à faire naître de nouvelles opportunités et projets dans ce domaine.
- Ces projets constituent le moteur du système de gestion de R&D d'Elecnor et ils sont axés sur l'augmentation des capacités et de la compétitivité.

Tout au long de l'année 2013, Elecnor a travaillé à la consolidation et l'amélioration permanente de son système de gestion de R&D. Les initiatives suivantes s'inscrivent notamment dans cette optique :

- Systématisation du processus complet de R&D selon la norme UNE 166.002, créant ainsi un ensemble de processus et procédures qui englobent de la conception d'idées de projet à l'évaluation des résultats, une fois les projets terminés.
- Définition des axes stratégiques de R&D, pour parvenir à aligner les projets futurs sur les besoins d'Elecnor dans le cadre de son activité.
- Développement des outils internes de R&D, en mettant l'accent sur le besoin de projets R&D axés sur les résultats.

Parmi les projets spécifiques menés à bien pendant l'année, il faut mentionner particulièrement les projets suivants :

- Dans la branche environnement, projets d'optimisation de la production de biogaz à partir du traitement des boues, d'élimination des nutriments dans les eaux usées et, enfin, d'économie d'énergie dans les usines de traitement des eaux dotées de systèmes photovoltaïques (KEF).
- Dans la branche chemins de fer, deux projets d'analyse de l'interaction caténaire-pantographe sur les lignes à grande vitesse, conformément à la norme UNE-EN 50318 et d'amélioration des poulies de compensation.
- Dans la branche construction, un projet sur l'intégration de systèmes photovoltaïques dans le béton préfabriqué, un autre projet de mise au point d'un béton spécial destiné à l'isolation acoustique et le projet Continuum pour la conception d'un système logiciel pour la construction modulaire industrialisée en atelier.
- Dans la branche production d'énergie, on trouve le projet Météo-MDP de prévision de l'énergie dans les parcs éoliens, un autre projet d'intégration des systèmes photovoltaïques dans le béton préfabriqué et un projet sur les nouvelles solutions photovoltaïques dans le secteur de la construction à travers l'intégration et l'éco-efficacité dans les bâtiments.
- Dans la branche systèmes, citons le projet Atenea+, de mise au point de techniques avancées de navigation pour applications professionnelles, le projet WoO (Web of Objects), d'automatisation de bâtiments, le projet Perseo en vue du développement d'une plateforme de réalité virtuelle augmentée et le projet Sipa_HW visant à mettre au point des équipements compatibles avec le système d'information au passager d'AENA.
- Enfin, dans la branche espace, on remarquera les projets Perigeo, qui permet de tester de nouvelles technologies applicables aux missions spatiales, Atmop, pour le calcul de la résistance aérodynamique à haute altitude et Red Urban, pour le développement d'un prototype de récepteur expérimental GPS+Galileo.

10. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement susceptible d'entraîner un quelconque changement important dans l'image fidèle des états financiers, tant d'Elecnor, S.A. que des sociétés dépendantes composant son Groupe, ne s'est produit entre la clôture de l'exercice 2013 et l'établissement de ces comptes annuels, autres que les événements détaillés précédemment en lien avec l'entrée en vigueur du Royal Décret-loi devant être approuvé au cours de l'exercice 2014, dont les effets, exposés dans la proposition d'arrêté ministériel transmis par le gouvernement à la Commission nationale des marchés et de la concurrence espagnole (CNMC), ont été analysés et, le cas échéant, inscrits dans les états financiers indiqués.

11. Perspectives pour l'exercice 2014

11.1. Environnement économique

Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales de janvier 2014, la Banque mondiale souligne que la croissance mondiale connaîtra une hausse pouvant aller jusqu'à 3,2% en 2014, qui se stabilisera à 3,4% et 3,5% en 2015 et 2016, respectivement. Les prévisions de cet organisme reposent sur le fait que les pays à revenu élevé et la Chine, après plusieurs années de faiblesse et même de récession, semblent enfin surmonter la phase de crise financière.

Parmi les trois principales économies à revenu élevé (les États-Unis, la zone euro et le Japon), le redressement est plus prononcé aux États-Unis, pays dont le PIB a augmenté au cours des 10 derniers trimestres, alors que dans la zone euro, des croissances commencent à être constatées à partir du deuxième trimestre 2013. Au Japon, les incitations fiscales et monétaires ont entraîné une réactivation, dont la poursuite demandera des réformes structurelles.

Si l'amélioration dans les pays en voie de développement a été relativement modérée en 2013, il est prévu que l'activité augmente au sein de ceux-ci lors des exercices 2014, 2015 et 2016 grâce au renforcement des pays développés et au redressement des économies indienne et chinoise. Cependant, ces bonnes perspectives seront sensibles aux réactions du marché face à l'annulation progressive des politiques d'expansion aux États-Unis. Le scénario le plus probable est que la réduction poursuive une trajectoire relativement stable et que les taux d'intérêts globaux augmentent petit à petit, jusqu'à atteindre 3,6% mi-2016 et que ces conditions financières aient un impact modeste sur l'investissement et la croissance des pays en voie de développement.

Après une année et demie de chiffres négatifs, l'économie de la zone euro a redressé sa croissance au cours du deuxième trimestre 2013, et elle affichera une croissance d'environ 1% en 2014. Comme cela représente un indice au dessous du potentiel, on peut d'ores et déjà affirmer que le chômage demeurera élevé. Par ailleurs, la disparité entre les pays principaux et ceux de la périphérie se maintiendra. L'Allemagne, la France, l'Autriche, la Finlande, la Belgique et le Luxembourg connaîtront une croissance supérieure à 1%, alors que celle de l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Hollande se fera à des rythmes inférieurs. Si la chute de l'activité semble avoir pris fin dans les pays de la périphérie, l'amélioration sera encore faible au sein de ces économies.

11.2. Groupe Elecnor

Afin d'affronter le scénario exposé précédemment, le carnet de commandes d'Elecnor au 31 décembre 2013 atteignait (tel qu'expliqué au point 3.1.3.) 2.415 millions d'euros. Si on envisage un scénario général défavorable, ce chiffre laisse prévoir un chiffre d'affaire supérieur pour l'exercice 2014, en termes consolidés, grâce à la diversification des activités et à la présence de plus en plus importante du Groupe sur la scène internationale.

En partant de l'hypothèse du maintien d'un cadre réglementaire stable pour les énergies renouvelables en Espagne, l'exercice 2014 se présente comme une année de consolidation pour le Groupe Elecnor, après qu'elle ait assumé la dépréciation de ses actifs lors des deux exercices précédents, en raison des changements dans la réglementation qui ont affecté la rentabilité de ses actifs thermiques solaires, éoliens et -dans une moindre mesure, étant donné l'exposition relativement faible du Groupe- photovoltaïques. Ces changements dans la réglementation ont modifié de façon importante un marché sur lequel le Groupe pouvait se vanter d'une présence remarquable sur toute la chaîne de valeur, en tant que producteur de modules photovoltaïques et constructeur de projets détenant des investissements dans le secteur des énergies renouvelables. Il s'en trouvera affecté, tout du moins dans l'avenir le plus proche.

Le Groupe continue à miser sur la croissance des marchés extérieurs, via les projets de son carnet de commandes sur ces marchés, qui demandent toutefois une période de maturation pluriannuelle. Par ailleurs, malgré l'amorce de redressement du marché intérieur, il n'est pas prévu que cela entraîne de croissance significative des investissements des principaux clients auprès desquels le Groupe intervient. Face à ce scénario, le Groupe a fourni un effort important lors de l'exercice 2013 afin d'adapter ses structures générales et de production au volume d'activité estimé pour l'exercice 2014, ce qui augmentera la rentabilité, la productivité et la compétitivité au sein de cet environnement.

En ce qui concerne les projets situés en Espagne auxquels le Groupe participe, un autre facteur vient s'ajouter aux effets que les réformes de la réglementation produisent sur les revenus provenant des projets thermo-solaires, éoliens et photovoltaïques. Il s'agit de la phase initiale dans laquelle certains de ces projets se trouvent, essentiellement les projets thermo-solaires. En raison de la configuration type des projets de « Project financing », la charge la plus lourde de frais financiers est concentrée sur les premiers exercices. Au niveau des résultats, ces projets contribuent donc moins au bénéfice consolidé de l'exercice 2013. À ce

sujet, il faut aussi indiquer que la baisse de produits liée aux nouvelles normes applicables à ces actifs a un impact direct sur les résultats, résultats récurrent dont on prévoyait d'abord qu'ils atténueraient les cycles économiques défavorables comme ceux que nous traversons actuellement.

Malgré tout, le Groupe Elecnor aborde l'exercice 2014 avec l'objectif d'obtenir des chiffres supérieurs à ceux de l'exercice 2013, tant en ce qui concerne le chiffre d'affaires que les résultats, ce qui mérite d'être salué dans le cadre actuel de stagnation générale des investissements.

12. Capital social et acquisition d'actions propres

Au 31 décembre 2013, le capital social d'Elecnor, S.A. était composé de 87 millions d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions d'Elecnor, S.A. sont cotées dans la modalité SIBE (Système d'interconnexion boursier) du marché en continu, sur lequel a lieu la négociation des actions des entreprises les plus représentatives de l'économie espagnole et ayant le plus grand volume de transactions.

Elecnor, S.A. détenait 2.535.368 actions propres le 31 décembre 2012. Au cours de l'exercice 2013, elle a acquis un total de 132.418 titres et elle en a cédé 179.334. Par conséquent, le 31 décembre 2013, elle détenait un total de 2.488.452 actions propres. Cela signifie qu'elle est passée d'un pourcentage d'actions auto-détenues de 2,91% au début de l'année à 2,86% à la fin 2013.

13. Opérations avec des parties liées

En ce qui concerne l'information relative aux opérations avec des parties liées, nous renvoyons à ce qui est détaillé dans les notes explicatives des états financiers consolidés au 31 décembre 2013, tel que prévu à l'article 15 du Royal Décret-loi 1362/2007.

14. Guide pour l'élaboration du rapport de gestion des entreprises cotées

Le 17 mai dernier, le Guide pour l'élaboration du rapport de gestion des entreprises cotées a été publié. Il comprend une proposition pour le développement de la réglementation, un cadre de référence volontaire de principes et de bonnes pratiques, ainsi qu'un guide présentant des recommandations générales sur les contenus à inclure au minimum dans le rapport de gestion. Les administrateurs d'Elecnor adapteront les contenus de ce rapport de gestion à ces recommandations en vue de l'établissement des comptes annuels de l'exercice 2014.

15. Rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux obligations légales et sur la base du modèle transmis par la Commission nationale du marché de valeurs espagnole (CNMV), le Conseil d'administration d'Elecnor, S.A. a dressé le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ce document peut être actuellement consulté sur le site de la CNMV.

Informations économiques
concernant la société
Elecnor, S.A.
2013

Elec nor, S.A.

Bilans de Situation aux 31 décembre 2013 et 2012

	Milliers d'euros	
Actif	2013	2012 (*)
ACTIF NON COURANT	1.142.756	1.139.054
Actif incorporel-	2.848	3.339
Concessions administratives	48	50
Commercial Droits	1.031	1.031
Applications informatiques	771	764
Autres actifs incorporels	998	1.494
Immobilisations corporelles	38.273	38.836
Terrains, constructions, Installations Techniques et machines	27.772	29.290
Autres immobilisations	10.501	9.546
Participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées, long terme	1.076.218	1.056.400
Instrument de patrimoine	1.054.223	1.031.866
Crédit à regroupements d'entreprises	21.995	24.534
Investissements financiers à long terme	2.582	4.556
Instrument de patrimoine		1.808
Crédits avec des tiers	8	33
Dérivés	528	811
D'autres actifs financiers	2.046	1.904
Actifs pour impôts différés	22.835	35.923
ACTIF COURANT	868.753	1.075.513
Actifs non courants maintenus pour la vente	1.779	1.779
Stocks	15.428	14.054
Matières premières et autres approvisionnements	954	1.278
Avances aux fournisseurs	14.474	12.776
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	732.139	747.134
Clients pour ventes et prestations de services	650.227	704.962
Clients, regroupements d'entreprises et entités associées.	64.916	15.779
Créances divers	1.399	6.533
Actifs pour impôt courant	2.844	276
Administrations Publiques, débitrices	12.753	19.584
Participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées, court terme	27.535	39.029
Crédits avec d'autres entreprises	18.216	23.775
Autres actifs financiers	9.319	15.254
Investissements financiers à court terme	6.650	73.150
Dérivés financiers	-	364
D'autres actifs financiers	6.650	72.786
Comptes de régularisation, court terme	638	761
Trésorerie et autres actifs liquides équivalents	84.584	199.606
Trésorerie	67.863	153.164
Autres actifs liquides équivalents	16.721	46.442
TOTAL ACTIF	2.011.509	2.214.567

(*) Chiffre présenté exclusivement aux effets de comparaison

	Milliers d'euros	
Passif et Patrimoine Net	2013	2012 (*)
PATRIMOINE NET	518.894	506.580
<i>FONDS PROPRES</i>		
Capital	8.700	8.700
Capital en écritures	8.700	8.700
Réserves	513.069	491.366
Légale et statutaires	1.743	1.743
Autres réserves	511.326	489.623
Actions et participations sur le patrimoine propres	(22.421)	(22.836)
Résultat de l'Exercice	27.845	43.258
Dividendes	(4.193)	(4.663)
<i>AJUSTEMENT PAR CHANGEMENT DE VALEUR</i>		
D'opérations de couverture	(4.106)	(9.245)
PASSIF NON COURANT:	343.000	425.412
Provisions à long terme	12.883	19.615
Autres provisions	12.883	19.615
Dettes à long terme	323.281	397.979
Dettes avec des entités de crédit	310.987	365.690
Dettes par leasing	6.825	7.207
Dérivés financiers	5.469	8.051
D'autres passifs financiers	-	17.031
Dettes regroupements d'entreprises et entités associées, long terme	2.000	2.575
Impôts différés passifs	4.836	5.243
PASSIF COURANT	1.149.615	1.282.575
Provisions à court terme	32.582	33.870
Dettes à court terme	100.931	86.408
Dettes avec des entités de crédit	94.694	72.758
Dettes par leasing	357	339
Dérivés financiers	914	7.054
D'autres passifs financiers	4.966	6.257
Dettes regroupements d'entreprises et entités associées, court terme	12.129	3.991
Dettes commerciales et autres comptes à payer	1.003.973	1.158.306
Fournisseurs	359.148	350.364
Fournisseurs regroupements d'entreprises et entités associées	14.823	32.401
D'autres dettes	26.683	36.675
Personnel	8.117	12.064
Administrations Publiques, créancières	55.388	35.416
Avances aux clients	539.814	691.386
TOTAL PASSIF ET PATRIMOINE NET	2.011.509	2.214.567

Elecnor, S.A.

Comptes de résultats

correspondant aux exercices clos 2013 y 2012

	Milliers d'euros	
	Ejercicio 2013	Ejercicio 2012 (*)
OPÉRATIONS CONTINUES:		
Montant net du chiffre d'affaires	1.160.253	1.345.454
Ventes	1.160.253	1.345.454
Les travaux réalisés pour ses propres immobilisations	578	647
Approvisionnements	(623.742)	(760.243)
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	(287.591)	(346.723)
Travaux réalisés pour autres entreprises	(337.365)	(412.874)
Détérioration des marchandises, matières premières et autres approvisionnements	1.214	(646)
Autres produits d'exploitation	6.979	5.271
Produits accessoires	6.494	4.635
Subventions incorporées au résultat d'exploitation	485	636
Charges de personnel	(293.349)	(296.241)
Traitements et salaires	(235.051)	(234.606)
Charges sociales	(58.298)	(61.635)
Autres charges d'exploitation	(187.573)	(184.120)
Services extérieurs	(148.608)	(165.777)
Impôts	(23.097)	(12.566)
Pertes dépréciation et variation provisions opérations commerciales	(13.991)	(3.525)
Autres charges de gestion	(1.877)	(2.252)
Dotations pour amortissements d'actifs	(7.916)	(8.815)
Pertes dépréciation et résultat dans cessions d'actifs	104	(180)
Résultats par cession d'actifs et d'autres	(180)	(180)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	55.334	101.773
Produits financiers	29.108	28.750
Participations en Instruments de patrimoine		
- dans regroupement d'entreprises et dans entités associées	21.943	25.024
De valeurs négociables et autres instruments du patrimoine		
- dans regroupement d'entreprises et dans entités associées	2.930	1.511
- dans tiers	4.235	2.215
Charges financières	(24.946)	(18.488)
Par dettes avec regroupement d'entreprises et avec entités associées	(224)	(342)
Par dettes avec tiers	(24.722)	(18.146)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	722	(722)
Différences de conversion	(9.552)	(9.380)
Pertes dépréciation et résultat dans cessions d'instruments financiers	1.796	(52.798)
Pertes et dépréciation	1.796	(52.798)
RÉSULTAT FINANCIER	(2.872)	(52.638)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	52.462	49.135
Impôts sur les gains	(24.617)	(5.877)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE CORRESPONDANT À LES OPERATIONS CONTINUES	27.845	43.258
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	27.845	43.258

(*) Chiffre présenté exclusivement aux effets de comparaison



© 2014 Elecnor

Direction et Edition:
Comunicación y Relaciones Institucionales

Conception et maquettage:
JLC diseño gráfico

Photographie:
Archivo Gráfico Elecnor

Impression:
Graymo

Elecnor, S.A.
Paseo de la Castellana, 95
Edif. Torre Europa
28046 Madrid
www.elecnor.com

